

NUMÉRO 3

REVUE ALGERIENNE DES SCIENCES DU LANGAGE

« Langues et langages en contextes africains »

Numéro coordonné par

BERGHOUT NOUJOURD

BEDJAOUI WAFA

ISSN : 2507-721X

REVUE

Algérienne des Sciences du Langage

Directrice de la publication

Pr. Khaoula Taleb Ibrahim

Directrice du laboratoire « Linguistique, sociolinguistique et didactique des langues »

Responsables de la rédaction

Berghout Noudjoud et Bedjaoui Wafa

Comité de lecture N°3

Aci Ouardia (U. Blida 2), Amari Nassima (U. Alger 2), Ammouden M'hand (U. Bejaia), Amokrane Saliha (U. Alger 2), Amrani Salima (U. Batna), Arezki Abdennour (U. Bejaia), Asselah-Rahal Safia (U. Alger 2), Barssoum Yasmine (Université française d'Egypte), Bektache Mourad (U. Bejaia), Benaldi Hassiba (U. Alger 2), Bestandji Nabila (U. Alger 2), Boumedini Belkacem (U. Mascara), Boukhannouche Fatima-Lamia (U. Blida 2), Boussiga Aissa (U. Bouira), Djebli Mohand Ouali (U. Alger 2), Dourari Abderezzak (U. Alger 2), Hedid Souheila (U. Constantine), Hesses Hakim (U. Alger 2), Merzouk Sabrina (U. Bejaia), Mfoutou Jean-Alexis (U. Rouen), Morsly Dalila (U. Angers), Ouaras Karim (U. Mostaganem), Oulebsir Fadila (U. Alger 2), Outaleb-Pellé Aldjia (UMMTO) Philippou Maria (U. Mostaganem), Sadouni Rachida (U. Alger 2), Sini Chérif (UMMTO).

Adresse électronique : revuealgeriennesdl@gmail.com

ISSN : 2507-721X

Alger, novembre 2016

SOMMAIRE

Avant propos.....	p.4
Approche terminologique et ébauche d'une description des représentations à l'égard du français dans trois villes du Bénin	
Moufoutaou ADJERAN	p.6
Pratiques langagières dans l'enseignement unilingue dans un contexte bi-plurilingue : entre représentations linguistiques et pratiques de classe au Cameroun	
Ngala Bernard Ndzi.....	p.17
Solécismes dans la presse écrite ivoirienne	
Adopo Achi Aimé.....	p.34
La segmentation des marchés linguistiques : manifestations et enjeux socio-économiques en Côte d'Ivoire	
Koffi Kouakou Mathieu.....	p.46
Le dit et le fait : quand l'action trahit l'acte de parole dans le français parlé en Côte d'Ivoire	
Ambemou Oscar DIANÉ & Benjamin Irié Bi Tié.....	p.62
Etudes pragmatico-énonciatives d'une alliance inter ethnique, lesanakounya : enjeux sociétaux dans l'ouest africain	
Amidou Sanogo.....	p.75
Rapport ton/consonne et ton bas flottant dans les constructions associatives du dadjriwale	
Damanan N'dré.....	p.87
Représentations sémantiques de vieux père, vieille mère en milieu ivoirien	
N'guessan Konan Lazare.....	p.112
Résumés de quelques mémoires de master, de magistère et de thèses de doctorat soutenus au département de français (Université d'Alger 2) au cours de l'année 2016.....	p.124

Avant propos

Le présent numéro de « RASDL » réunit des articles écrits par des chercheurs africains. Ces derniers ont voulu partager avec nous le fruit de leurs terrains, recherches et travaux sur les langues et la linguistique africaine. C'est ainsi que les thématiques de ce numéro peuvent être rassemblées sous le nom de : « *Langues et langages en contextes africains* ». A ce propos, les différentes contributions composant ce numéro sont inscrites dans des domaines variés : en linguistique, en sociolinguistique générale et en analyse de discours.

Le numéro s'ouvre par la contribution de Moufoutaou ADJERAN qui propose une étude qui consiste à présenter une esquisse des différentes représentations sociolinguistiques répertoriées dans les villes de Cotonou, de Porto-Novo et de Parakou dans un pays plurilingue comme le Bénin.

Ngala Bernard Ndzi appréhende le discours de classe pour vérifier si les représentations linguistiques des élèves et des enseignants étaient en corrélation avec les pratiques langagières observées en classe. L'analyse de la bande vidéo et des entretiens a permis la mise en évidence d'une corrélation entre les représentations linguistiques des enseignants interrogés et les pratiques langagières observées en classe bilingue.

Dans sa contribution, Adopo Achi Aimé présente une problématique qui s'articule autour de la question des solécismes qui sont des distorsions syntaxiques dans la construction de la phrase au regard de l'usage normatif. Il confirme que dans les énoncés de la presse écrite ivoirienne, on peut relever quelques uns dans une proportion relativement nombreuse. Il ajoute que la presse écrite ivoirienne, au regard des nombreux solécismes qui se glissent dans ses écrits, offre l'image d'une presse de qualité moyenne, du point de vue de l'usage de la langue française.

Koffi Kouakou Mathieu expose la problématique de la langue en la liant solidement au corps social dans lequel elle évolue et en insistant sur ses différentes imbrications sociales dont les hommes sont, en réalité, les vrais acteurs.

Ambemou Oscar DIANÉ & Benjamin Irié Bi Tié s'interrogent sur la validité inconditionnelle du postulat : dire c'est faire. En effet, partant du constat que les paroles produites par un locuteur X ne traduisent pas toujours une concordance univoque entre son dit et son action manifestée au

moment de ce dit. Ils montrent, à travers un corpus tiré des conversations tenues par des ivoiriens, que la recherche de la compréhension de certains énoncés devrait tenir compte des considérations pragmatiques et culturelles.

Amidou Sanogo revisite le concept sociolinguistique du sanankounya à travers ces circonstances d'énonciation et ses manifestations socioculturelles. De plus, le sanankounya, en tant que ressource communicative, revêt une dimension pragmatique et interactionnelle due à des processus de contextualisation des données linguistiques.

Damanan N'dré étudie le rapport ton/consonne ainsi que la question du ton bas flottant (TBF) dans les constructions associatives du dadjriwalé. En ce qui concerne la relation ton/consonne, la désorganisation est patente. La répartition des consonnes en groupe transparent et opaque semble n'être plus pertinente, en l'état actuel de l'évolution de la langue.

N'guessan Konan Lazare a démontré que la langue française subit des influences sociolinguistiques dans les territoires francophones et particulièrement en Côte d'Ivoire où le nouchi, particularité argotique spécialisée, transmet son dynamisme au français local. Transmission qui se réalise à travers des créations lexicales ou phraséologiques et des emplois inhabituels qui créent des relations sémantiques, des effets de sens tout aussi inhabituels. C'est dans ce sens que sont abordés les termes *vieux père*, *vieille mère* qui permettent de montrer que le français local utilise des termes, bien connus dans la langue française, qu'il soumet à une forte contextualisation.

A la suite de ces différents articles, les résumés de quelques travaux de recherche menés à Alger 2 au sein du département de français au cours de l'année 2016 sont mis à la disposition des lecteurs.

En conclusion, ce numéro regroupe des contributions aux couleurs de l'Afrique plurielle linguistiquement et culturellement. Les différents auteurs tentent d'apporter des éléments de réponse à la situation linguistique africaine à la fois riche et hétérogène. Toutes les contributions ont traité un aspect de la sociolinguistique africaine en contextes africains.

Noudjoud BERGHOUT,

Alger, le 22-11-2016

Approche terminologique et ébauche d'une description des représentations à l'égard du français dans trois villes du Bénin

Moufoutaou ADJERAN

Université d'Abomey-Calavi (Bénin)

Résumé

Ce travail a fait le tour de l'analyse des débats et polémiques qui ont agrémenté les nombreuses tentatives de définition de la notion de représentation, mais surtout a permis de constater que certaines définitions proposées sont complémentaires. Aussi, avons-nous essayé d'apporter notre modeste contribution en vue de leur amélioration au plan terminologique. Cette étude a également consisté à présenter une esquisse des différentes représentations sociolinguistiques répertoriables dans les villes de Cotonou, de Porto-Novo et de Parakou. Nous avons acquis la certitude que, pour les locuteurs de ces villes en général, la langue française occupe une place de choix alors que les langues nationales se contentent d'une place subalterne de second choix. Cette dichotomie est également perceptible sur le plan du statut linguistique. En effet, le statut de langue officielle est attribué au français, tandis que celui de langue "non officielle" revient aux langues nationales.

Abstract

This study analyses the debates and polemics which decorated the many attempts at definition of the concept of representation, but especially note that certain definitions suggested are complementary. We also tried to make our modest contribution for their improvement on the terminological level. It's also consisted in presenting a draft of the various sociolinguistics representations répertoriables in the towns of Cotonou, Porto-Novo and Parakou. We became convinced that, for the speakers of these cities in general, the French language occupied a choice place whereas the national languages are satisfied with a subordinate place. This dichotomy is also perceptible as regards linguistic statute. Indeed, the statute of official language is allotted to French, while that "non official" language returns to the national languages.

Introduction

Il est largement montré, depuis quelques années, que la motivation pour l'apprentissage d'une langue donnée reste préalablement conditionnée par les représentations que les apprenants se construisent à propos de ladite langue (Matthey, 1997 ; Moore, 2001 ; Castellotti et Moore, 2002). Apprendre une langue, c'est d'abord avoir une image de cette langue, de son statut, de ses locuteurs, de son histoire et surtout de son utilité. Chaque apprenant a donc une représentation de la langue cible, et cette représentation générera plus ou moins de motivation, dès qu'il est question d'enseignement-apprentissage. Nous nous trouvons ainsi en présence du cas de figure où le locuteur apparaît subjugué, voire enchanté, à l'idée de maîtriser une langue de « rêve », le français dans notre cas, qui lui ouvrira l'accès à une certaine promotion sociale. La représentation a pu être abordée dans divers domaines, notre préoccupation est de nous pencher particulièrement sur l'étude de cette notion en sociolinguistique. Cette restriction nous a ainsi amené à nous intéresser à la notion de représentation de la langue et dont l'ancrage théorique se focalise sur les travaux de Bourdieu (1982), de Boyer (1991), de Chombart de Lauwe (1966) et surtout de Windisch (1989) et de Lipianski (1989). Quant à la problématique résumant l'ensemble de notre réflexion, elle peut être traduite par l'interrogation suivante : dans un pays plurilingue comme le Bénin où les langues ne disposent pas du même statut, et encore moins des mêmes fonctions sociales, quels types de représentations les habitants des villes de Cotonou, Porto-Novo et Parakou attribuent-ils au français ? Notre méthodologie de recherche combine essentiellement l'observation in situ des habitants de ces villes, les enquêtes semi-directives et directives comme le recommandent Béal (2000 :17) et Blanchet (2012 :51). Notre objectif, en adoptant cette démarche méthodologique, est de mettre quelques unes de leurs représentations sociolinguistiques en lumière, les sentiments réels (attirance ou réticence) que nos enquêtés éprouvent pour le français.

1- Caractérisation de la notion de représentation sociale et transposition dans le champ sociolinguistique

A l'origine, on parlait surtout de représentation sociale. En effet, pendant une vingtaine d'années, cette notion a suscité de nombreux travaux et débats dans le domaine de la psychologie sociale

(Moscovici, 1989). Caractérisée aujourd'hui par une forte productivité scientifique, elle tend effectivement à occuper une position centrale dans les sciences humaines. Ce mouvement, amorcé en France sous l'impulsion de Moscovici, rencontre un intérêt croissant dans certains pays d'Europe et d'Outre Atlantique. L'engouement créé par ce nouveau courant de recherche est également en train de prendre de l'importance au sein des préoccupations des sociolinguistes africains.

Pour en venir enfin à la caractérisation de cette notion, nous dirons que Moscovici (1989: 36) perçoit les représentations sociales comme une forme de connaissance socialement élaborée et partagée, ayant une visée pratique et concourant à la construction d'une réalité commune à un ensemble social. Celles-ci sont également assimilables à des systèmes d'interprétation régissant notre relation au monde et aux autres, orientant ainsi les conduites et les communications sociales. Par ailleurs, la représentation sociale présente, comme les phénomènes qu'elle permet d'aborder, une certaine complexité dans sa définition et dans son traitement. Sa position mixte au carrefour de la sociologie et de la psychologie, ainsi que les concepts qui en découlent, implique qu'elle soit mise en rapport avec des processus relevant d'une dynamique à la fois sociale et psychologique. Autrement dit, si nous analysons le contenu de cette réflexion dans les moindres détails, force est de reconnaître que la variété de disciplines concernées par l'étude du thème de la représentation fait qu'on ne devrait en aucune façon pencher pour un réductionnisme qui privilégierait exclusivement l'approche psychologique ou sociologique. Toute analyse orientée vers ce concept devrait s'inspirer de l'ensemble des domaines couverts par ladite notion.

Si le champ originel des représentations est la psychologie sociale, il n'est pas exclu que cette notion puisse être appréhendée puis étudiée à l'intérieur de certaines sciences humaines qui apparaissent contiguës à la psychologie. Nous citerons entre autres la sociologie, l'ethnolinguistique, la didactique des langues. Cependant, si la question de la "représentation" a pu être abordée dans divers domaines, notre préoccupation était de nous pencher particulièrement sur l'étude de cette notion à l'intérieur du champ de la sociolinguistique. Ainsi, selon Boyer (1991 : 37), on peut raisonnablement considérer que « les représentations de la langue ne sont qu'une catégorie de représentations sociales fonctionnant de manière autonome dans certains secteurs des sciences du langage. Elles contribuent à la formation des conduites et à l'orientation de communications sociales ».

Bourdieu (1982), pour sa part, considère que « la langue, le dialecte ou l'accent, réalités linguistiques, sont l'objet de représentations mentales, c'est-à-dire d'actes de perception et d'appréciation de connaissances, où les agents investissent leurs intérêts et leurs présupposés ». De son point de vue, « les représentations sociolinguistiques sont évidemment investies par le processus de domination et pèsent sur ce processus dans le sens de l'infériorisation de la langue dominée ».

Pour Chombart de Lauwe (1966: 67), « la notion de représentation des langues ou des cultures véhiculées par ces langues repose surtout sur des éléments subjectifs qui s'inscrivent dans la conscience des membres d'une communauté ». Il ajoute que les représentations s'expriment sous forme d'images, de stéréotypes, d'attitudes et de préjugés.

Enfin, nous terminerons cette sous-partie avec les apports de Windisch (1989) et de Lipianski (1989). Selon le premier, « les représentations sociolinguistiques suscitent en général un discours polyphonique, des textes de nature fortement dialogique, c'est-à-dire inscrits dans une interaction souvent conflictuelle où polémiquent plus ou moins ouvertement des positions antagonistes, et où s'inscrivent réticences et résistances, distanciations et contradictions ». Quant au second, il précise : « les représentations se manifestent dans le discours aussi bien par le "dit" que le "non-dit". Le non-dit est aussi porteur de sens que ce qui est dit, et réciproquement, ce qui est exprimé pourrait être un indice de ce qui ne l'est pas. Cette dimension qui s'ouvre sur les implicites, les explicites et aussi les sous-entendus nous interpelle dans la mesure où elle s'inscrit dans une vision culturelle ». Nous nous en inspirons d'ailleurs, lors de notre analyse de corpus.

2- Approche terminologique de la représentation

Appréhendée particulièrement dans le champ de la sociolinguistique, la notion de représentation renvoie à une pluralité de dénominations. Il semble que ces diverses appellations soient liées en partie au phénomène de chevauchement impliquant certains secteurs de la linguistique et de la sociologie. A ce propos, on pourrait penser à la façon dont le langage se présente dans sa pratique sociale (émergence de sociolectes). Faut-il d'ailleurs rappeler que l'étude de cette réalité reste indissociable de la prise en compte des variables sociales (niveau d'instruction, âge, sexe ...) caractérisant les locuteurs qui s'expriment ?

Notre intention n'est pas d'énumérer toutes les définitions proposées, mais d'évoquer seulement le caractère trop général de certaines d'entre elles, avant de suggérer une définition résumant notre conception de la représentation. Nous débuterons notre réflexion par l'analyse de la définition de Castellotti et Moore (1999). Celles-ci ont souvent recours à la terminologie de "représentation linguistique" pour exprimer tout ce qui se rapporte à l'idée d'une image positive ou négative attribuée aux langues en usage dans une communauté donnée. Appréhendée ainsi dans la perspective qui est la nôtre, cette terminologie semble minimiser, voire exclure le caractère conflictuel (cf. Gardy et Lafont, 1981) caractérisant les communautés plurilingues en général. Et pourtant, il n'y a pas de doute sur le fait que la notion de conflit fut utilisée comme tremplin de mise en valeur du champ " sociolinguistique ". De plus, le concept de conflit en lui-même n'est pas sans lien avec la formation des représentations. Aussi, estimons-nous que si cette notion a effectivement contribué à rénover les analyses linguistiques (prise en compte de la variation et du rapport de force caractérisant les langues en présence dans une communauté), il n'y a pas de raison que cela ne resurgisse pas sur la terminologie en vigueur dans les sciences du langage. D'où l'adoption de la terminologie « représentation sociolinguistique » plutôt que celle de « représentation linguistique » qui, à notre avis, est peu appropriée à la situation décrite.

De plus, il y a la terminologie « représentation de la langue » qui est couramment employée en sciences du langage (cf. Garmadi, 1981). Ici également, nous n'avons guère le sentiment que cette terminologie traduise explicitement l'idée de diglossie ou de conflit. Or, ces concepts auxquels nous accordons une certaine importance font partie des nombreux arguments qui justifient l'émergence de la sociolinguistique comme discipline scientifique. De ce fait, cet aspect devrait transparaître d'une certaine façon au travers de la terminologie adoptée.

Hormis les travaux utilisant les deux terminologies évoquées plus haut, d'autres chercheurs, dont Maurais (1985), ont recours à une autre terminologie qui est la « conscience linguistique ». Cette notion est définie comme « un ensemble de représentations idéologiques et de comportements sociaux reliés aux langues », ou encore comme « un ensemble de croyances ou des savoirs développés par le locuteur sur les langues auxquelles il recourt ». Ici également, le néologisme utilisé ne met pas suffisamment l'idée de conflit en évidence.

Enfin, nous ne terminerons pas cette analyse des différentes acceptions de la notion de « représentation sociolinguistique » sans la synthèse des lectures faites sur ce thème qui nous a

d'abord amené à adopter, dans un premier temps, les termes d'« idéologie sociolinguistique » pour exprimer cette réalité. Ainsi, qu'il s'agisse de l'un ou de l'autre des cas, à savoir la conception de Maurais (1985) ou la nôtre, certaines objections peuvent être effectuées à juste titre. Parmi ces dernières, une d'elles concerne particulièrement la première version de notre définition : il s'agit de l'utilisation du lexème « idéologie » comme équivalent de la notion de représentation. Mais, avec le recul, il est apparu que l'adoption de ce terme comme substitut de la notion de « représentation » était trop fort, donc inapproprié. En effet, « idéologie » fait référence à un mode de pensée, c'est-à-dire à une philosophie particulière qui, avant tout, régit voire détermine toute l'existence de l'individu (choix politiques, processus de socialisation,...). Autrement dit, les choix linguistiques ainsi que leur répercussion sur les conditions de vie (promotion professionnelle liée à la maîtrise du français ou de l'anglais en Afrique) du locuteur ne représentent qu'un des aspects du domaine couvert par la notion « d'idéologie ». Ce constat, qui à notre sens est objectif, nous a conduit à renoncer à la terminologie « d'idéologie sociolinguistique » pour adopter celle de « représentation sociolinguistique ». Il faut reconnaître que la deuxième reste très opérante, dès qu'il est question de rendre compte de représentations ayant un rapport avec le langage.

Si nous choisissons de nous inspirer des définitions de Boyer ou de Bourdieu sans pour autant omettre de particulariser notre vision de la représentation sociolinguistique, nous la définirions de la façon suivante : les représentations sociolinguistiques sont des représentations mentales assimilables à des idées subjectives ou objectives, et qui sous-tendent les langues en usage dans une communauté donnée. De nature psychologique, elles peuvent être déterminées soit par les avantages sociaux que la connaissance d'une langue peut procurer à son locuteur, soit par les valeurs culturelles (maintien de la tradition ou apport du modernisme) véhiculées par ladite langue. Dans le cas précis de notre étude, les types de représentations répertoriés dans ces villes sont inspirés de la situation diglossique caractérisant le Bénin en général. Nous rappellerons que la langue française y assume des fonctions sociales dites supérieures (langue de l'éducation formelle, de la fonction publique, de la diplomatie...), alors que les langues nationales se contentent des fonctions dites subalternes (langue de la communication ethnique, de l'éducation dite informelle). Cette dichotomie est également perceptible au plan du statut linguistique. En effet, le statut de langue officielle est attribué au français, tandis que celui de langue « non officielle » revient aux langues nationales.

2-1 Du rôle du français

Contrairement aux langues nationales, la maîtrise du français s'avère nécessaire dans le domaine scolaire et professionnel, et elle s'articule dans des projets à court, à moyen et à long terme. Elle se présente comme un moyen pour atteindre des buts bien définis, entre autres « l'obtention de diplômes », étant donné qu'il s'agit d'une des langues d'enseignement aussi bien au primaire, au collège qu'à l'université. Elle s'articule également sur des perspectives professionnelles indiscutables basées sur des objectifs à long terme ou des projets de vie, rendus possibles par le savoir, « une tension désidérative créée chez le sujet, [...] une intention de changer sa situation actuelle au profit d'une autre imaginée meilleure » (Coianiz, 2001 : 23).

Par ailleurs, les enjeux du français pourraient être basés sur une dimension valorisante et/ou intégrative. Certes, certaines pratiques sont considérées comme valorisantes ou intégratives en soi ; néanmoins, elles peuvent jouer souvent sur une dialectique. Aussi, parler français dans le domaine universitaire et (pré) professionnel, dans les institutions pourrait-il signifier que l'on a une bonne compétence langagière, que l'on associerait à un bon parcours scolaire et universitaire, compétence qui serait associée à une certaine aisance sociale. Cela est valorisant pour l'individu, lui renvoyant une image positive de lui-même et facilite son accès aux institutions. Ainsi, assiste-t-on à l'abaissement continu des langues nationales, en masse et en représentation.

3- Résultats et analyse

Nous nous fondons sur les données d'une enquête épilinguistique (enquête dont la finalité est de recueillir l'opinion des interrogés sur le rôle social de certaines langues pratiquées dans une communauté donnée) menée auprès d'un échantillon de locuteurs sélectionnés d'après des critères bien définis (niveau d'étude, catégorie d'âge, localisation géographique...), pour mettre quelques-unes de leurs représentations sociolinguistiques en lumière. De façon plus concrète, notre objectif sera de mettre en évidence les sentiments réels (attirance ou réticence) que nos enquêtés éprouvent pour les différentes langues en usage à Cotonou, à Porto-Novo et à Parakou, en nous basant sur une analyse qualitative de leurs discours. Autrement dit, ces représentations sociolinguistiques seront étudiées à partir de l'interprétation sémantique de certains items lexicaux sélectionnés sur la base de leur forte connotation. Nous rappellerons que notre

population-cible est constituée de locuteurs ayant seulement obtenu leur Certificat d'Etudes Primaires (C.E.P.). Trois types de représentations sociolinguistiques ont pu être identifiés :

- Premièrement, il y a le cas de figure où l'enquêté laisse entrevoir une « fétichisation » de la langue française. À ce propos, l'enquêté qui s'exprime semble éprouver un sentiment de rejet pour les langues nationales. La langue française, quant à elle, jouit d'une image très flatteuse et prestigieuse, (premier cas de figure). C'est ce qui transparait des propos de ces enquêtés quand ils précisent :

« Quand vous regardez les offres d'emploi qui sont dans les différents journaux, il faut savoir parler français. Quand on veut être chef, les langues nationales ne sont pas considérées/il faut parler le français correctement pour tout faire. » (E9)

« Je peux dire que la maîtrise du français par la majorité des Béninois fera progresser le pays. C'est le contraire pour nos langues » (E5) ;

- Deuxièmement, à l'inverse de la situation précédente, il y a également le cas de figure où l'enquêté laisse plutôt percevoir un phénomène de « fétichisation » des langues nationales parlées au Bénin. À ce propos, l'enquêté qui se confie affiche un sentiment de répulsion à l'égard du français. Les langues nationales, par contre, jouissent d'une importante marque de considération, (deuxième cas de figure) comme l'indique ces propos d'un enquêté :

« Les Béninois sont perdus et ils oublient d'où ils viennent. C'est avec nos langues qu'on va se développer bien. La colonisation est finie. Nos langues ou rien ! »(E11) ;

- Et, troisièmement, il y a le cas de figure où l'enquêté affiche une marque de considération partagée pour les deux groupes de langues en « conflit ». Dans ce cas précis, nos enquêtes ressentent le même sentiment d'affinité pour le français que pour les langues nationales (troisième cas de figure).

Il s'agira non pas de décrire chaque cas de figure isolé, c'est-à-dire d'analyser le discours relatif à chacune de nos trois entrées de base, mais d'exposer un échantillon d'analyse de discours

rapporté à un seul de nos cas de figure. Pour ce faire, notre choix s'est fixé sur une illustration tirée du premier cas de figure, car cette entrée constitue le fondement de notre recherche sociolinguistique. À ce titre, elle est à l'origine de l'hypothèse de base servant de fil conducteur à notre étude. En dehors de cela, elle reste également la plus fournie en argumentations.

L'étude des représentations est effectuée en procédant par regroupement des termes à forte connotation sémantique, à l'intérieur de sous-thèmes. En d'autres termes, les énoncés véhiculant des mots que nous jugeons très significatifs du point de vue du sens, sont affectés aux sous-thèmes sélectionnés, ce qui justifiera, par la suite, leur affiliation aux différents types de représentations leur correspondant. Par exemple, l'énoncé « le français est supérieur aux langues nationales » sera à ranger dans la rubrique « fétichisation » du français, en raison du contenu véhiculé par l'adjectif « supérieur » (« supérieur » véhicule l'idée de suprématie). Nous nous contentons seulement de présenter quelques fractions de discours où le français est effectivement valorisé. Nous faisons remarquer que l'importance du taux d'arguments ayant un rapport avec cette valorisation apparaît comme le signe manifeste d'un malaise culturel et social en pleine croissance dans ces villes. Ici, l'analyse est menée à partir du sous-thème le français comme facteur d'insertion sociale.

L'enquêté Dossou parle de l'attention particulière dont peut bénéficier un francophone, lorsque celui-ci entame une procédure administrative dans une institution de ces villes. Il prétend ainsi que les employés des institutions ont généralement tendance à s'occuper de ces locuteurs en priorité. À ce sujet, il n'a pas manqué de dire : « ... Tu peux arriver dans un bureau souvent... bon on te reçoit correctement... si tu comprends pas le français, tu parles, on te regarde bizarrement... ».

Dans un premier temps, notre interlocuteur nous informe que dans les institutions (banques, mairies, commissariats...), la façon de recevoir les citoyens est assez discriminatoire. En effet, les personnes ayant recours aux services de ces institutions sont loin d'y être reçues avec le même enthousiasme : les habitants qui ne connaissent pas le français semblent y être traités avec peu d'égards, alors que ceux qui affichent une certaine maîtrise du français s'y voient traités avec beaucoup de respect et d'amabilité. Notre enquêté nous le fait d'ailleurs bien comprendre, lorsqu'il dit : « ... on te reçoit correctement »... en parlant des conditions d'accueil d'un locuteur francophone dans une institution. Au plan du contenu, l'expression « recevoir correctement »

laisse percevoir l'idée d'un accueil chaleureux et convivial. Nous insisterons sur le fait que ledit accueil est uniquement réservé aux locuteurs francophones.

Dans un deuxième temps, notre enquêté met l'accent sur le mauvais traitement subi par les locuteurs non francophones. À ce propos, il a déclaré : « si tu comprends pas le français... tu causes, on te regarde bizarrement... ». Par son allusion à la façon dont un non-francophone est reçu dans les institutions, l'enquêté Dossou utilise l'expression « regarder bizarrement ». Au plan du sens, cette expression laisse transparaître l'idée d'un comportement excluant toute forme de considération. En effet, aucun employé ne vient spontanément vers le non-francophone pour lui porter secours. Ce dernier est complètement délaissé, voire ignoré de tous. C'est donc en rapport avec ce type de réaction observée chez les agents exerçant dans les institutions, que notre enquêté a dit en début d'intervention : « ... Je suis avantagé pour le français par rapport à celui qui ne comprend pas le français... ». À notre avis, l'emploi de cet énoncé sous-entend l'existence d'une hiérarchie sociale évidente entre francophones et non francophones, dans leur rapport avec les institutions.

Somme toute, cela veut dire que dans les grandes villes du Bénin sus indiquées, et plus précisément dans le milieu des institutions, les locuteurs francophones sont mieux considérés que leurs homologues non francophones ; d'où la place de premier plan réservée au français, alors que les langues nationales sont « épinglées » au second. Cela confirme les dispositions constitutionnelles du Bénin qui réserve le statut de langue officielle au français et celui de langues nationales aux idiomes locaux.

Conclusion

L'élaboration de cet article a été l'occasion pour nous de faire le tour des débats et polémiques qui ont agrémenté les nombreuses tentatives de définition de la notion de représentation, mais surtout de constater que certaines définitions proposées sont complémentaires. Nous avons d'ailleurs essayé d'apporter notre modeste contribution en vue de leur amélioration au plan terminologique. Cette étude a également consisté à présenter brièvement les différentes représentations sociolinguistiques répertoriables dans les villes de Cotonou, de Porto-Novo et de Parakou. Nous avons acquis la certitude que, pour les locuteurs de ces villes en général, la langue française occupe une place de choix alors que les langues nationales se contentent d'une place

subalterne de second choix. Autrement dit, si nous proposons une schématisation des représentations sociolinguistiques appliquées aux langues utilisées au Bénin, le français apparaît dans la majeure partie des cas au premier plan, tandis que les langues locales béninoises sont reléguées au second plan.

Références bibliographiques

- BEAL, C. (2000). « Les interactions verbales interculturelles : quels corpus ? Quelle méthodologie ? », *Perspectives interculturelles sur l'interaction*. Presse Universitaire de Lyon, pp.13-32.
- BLANCHET, P. (2012). *La linguistique de terrain. Méthode et théorie : Une approche ethnolinguistique de la complexité*, 2e édition revue et complétée. Presse Universitaire de Rennes.
- BOURDIEU, P. (1982). *Ce que parler veut dire*. Paris, Fayard.
- BOYER, H. 1991. *Langues en conflit*. Paris, L'Harmattan.
- CASTELLOTTI, V. et MOORE, D. (2002). *Représentations sociales des langues et enseignements*. Strasbourg : Conseil de l'Europe.
- CHOMBART de LAUWE, Ph (dir.). (1966). *Image de la culture*. Paris, Edition ouvrière.
- COIANIZ, A. 2001. *Apprentissage des langues et subjectivité*. L'Harmattan, Paris.
- GARDY P. et LAFONT R. (1981). « La diglossie comme conflit : l'exemple occitan », *Langages* n° 61, Paris, pp.75-91.
- GARMADI, J. (1981). *La sociolinguistique*. Paris, P.U.F.
- LIPIANSKI, M. (1989). *La Communication interculturelle*. Paris, Armand Colin.
- MAURAS J. (1985 a) (éd.) : *La crise des langues*, textes colligés par Jacques Maurais (Conseil de la langue française du Québec et éd. du Robert).
- MATTHEY, M. (éd.) (1997). *Contacts de langues et leurs représentations*. TRANEL, 27
- MOORE, D. (éd.) (2001). *Les représentations des langues et de leur apprentissage. Itinéraires théoriques et trajets méthodologiques*. In Moore, D. éd., 7-22.
- MOSCOVICI, S. (1989). *Des représentations collectives aux représentations sociales*, in Jodelet D., *Les représentations sociales*, coll. Sociologie d'aujourd'hui, P.U.F.
- WINDISCH, U. (1989). *Représentations sociales, sociologie et sociolinguistique*, in Jodelet D., *Les représentations sociales*, coll. Sociologie d'aujourd'hui, P.U.F.

Pratiques langagières dans l'enseignement bilingue dans un contexte bi-plurilingue : entre représentations linguistiques et pratiques de classe au Cameroun

NGALA Bernard NDZI

Université de Buea (Cameroun)

Résumé

Dans le cadre d'une étude ethnographique menée dans les classes bilingues du Bilingual Grammar School Molyko-Buea, le tout premier établissement d'enseignement bilingue au Cameroun au cours de l'année scolaire 2014-2015, nous avons observé et enregistré des leçons des disciplines scientifiques à savoir, les sciences chimiques, informatiques, mathématiques, physiques, technologiques et les Sciences de la Vie et de la Terre (SVT). Avant les phases d'observation et d'enregistrement des cours, nous avons menés des entretiens semi-directifs avec les élèves et les enseignants. Ces entretiens portaient sur leurs expériences et pratiques pédagogiques en classe bilingue et les représentations qu'ils se font de l'enseignement des disciplines non linguistiques et l'apprentissage du français en même temps dans un contexte immersif plurilingue. L'un des objectifs était d'étudier le discours de classe pour voir si les représentations linguistiques des élèves et des enseignants étaient en corrélation avec les pratiques langagières observées en classe. L'analyse de la bande vidéo et des entretiens a permis la mise en évidence d'une corrélation entre les représentations linguistiques des enseignants interrogés et les pratiques langagières observées en classe bilingue.

Abstract

Within the framework of an ethnographic study which we carried out during the 2014-2015 school year in the bilingual classes of Bilingual Grammar School Molyko-Buea, a pioneer bilingual education high school in Cameroon, we observed and video-recorded lessons in the following science subjects: Computer science, Mathematics, Physics, Chemistry, Technology and Biology. Before observing and recording the lessons, we conducted open-ended interviews with students and teachers. The interviews revolved around their classroom experience and pedagogical practices and their perspectives concerning the simultaneous teaching and learning of non-language subjects and French in an immersion multilingual context. One of the objectives of the study was to closely examine classroom discourse in order to determine whether the

linguistic representations of students and teachers were in close correlation with linguistic practices observed in the classroom. An analysis of the video recordings and interviews revealed a correlation between the linguistic representations of the teachers interviewed and the linguistic practices observed in the classrooms.

Introduction

La situation sociolinguistique du Cameroun est complexe. En effet, le Cameroun est une véritable mosaïque linguistique regorgeant d'environ 300 langues nationales auxquelles il faut ajouter ses deux langues officielles, l'anglais et le français, et le pidgin-English (Ngala, 2010, Ngala, 2012, Echu, 2005). Après avoir été partagé et administré par deux zones d'influences anglaise et française à la suite de la défaite et du retrait de l'Allemagne du Cameroun en 1916, le Cameroun accède à l'indépendance le 1^{er} janvier 1960. À la suite d'un référendum, le 1^{er} octobre 1961, l'ancien Cameroun français et les deux provinces méridionales du Cameroun britannique décident de se réunifier pendant que les provinces septentrionales optent pour leur rattachement au Nigeria. Du coup, l'Etat camerounais se retrouve avec deux langues de scolarisation et deux sous-systèmes éducatifs anglophone et francophone, sur fond d'un contexte de multilinguisme. Le 11 octobre 1961, l'anglais et le français accèdent au statut des langues officielles. Cette institutionnalisation du bilinguisme se traduit par son entrée dans le système éducatif. En vue de renforcer la politique du bilinguisme officiel à travers l'école, l'Etat camerounais décide, en 1963, de la création du tout premier établissement d'enseignement bilingue, le *Federal Bilingual Grammar School Man O» War Bay Victoria*, connu aujourd'hui sous le nom de *Bilingual Grammar School Molyko— Buea*¹

Comme le soulignent Tardif (1991), Swain et Lapkin (1981), Tardif et Webber (1987), Calvé (1988), Duverger (2009) et les deux rapports du Conseil de l'Europe² consacrés à l'enseignement bilingue, la description du processus en œuvre dans l'enseignement bilingue a reçu très peu d'attention parmi les chercheurs, la plupart de ceux-ci se contentant d'évaluer les produits ou les

¹Un grand centre urbain et plurilingue, Buea est la capitale de la Région du Sud-ouest du Cameroun. Sur les dix régions que compte le Cameroun, huit sont francophones et deux sont anglophones. Le Nord-ouest et le Sud-ouest sont les deux Régions anglophones. Vu l'importance croissante aujourd'hui de l'anglais à l'ère de la mondialisation comme langue des affaires, langue de la recherche, etc., l'on note dans les établissements scolaires de ces deux régions une ruée des élèves et étudiants francophones à la recherche d'une éducation dite anglo-saxonne. Cette situation sociolinguistique a fait de Buea et de Bamenda, chefs-lieux de ces deux Régions anglophones, de grands centres urbains à forte diversité linguistique.

² Conseil de l'Europe 1993, 1996, *Atelier12 A et 12 B*

programmes d'enseignement bilingue. Dans le but de savoir ce qui se passe réellement dans les classes bilingues, nous avons observé et enregistré des leçons des disciplines scientifiques dans le cadre d'une étude ethnographique¹ menée dans les classes bilingues du *Bilingual Grammar School* Molyko-Buea, Cameroun, au cours de l'année scolaire 2014-2015. L'un des objectifs était d'étudier le discours de classe, dans une perspective comparative, pour voir si les représentations linguistiques des acteurs sont en corrélation avec les pratiques langagières observées en classe.

Avant d'observer et d'enregistrer les leçons, nous avons mené des entretiens semi-directifs avec les élèves et les enseignants. Ces entretiens portaient sur leurs expériences et leurs pratiques pédagogiques en classe bilingue et les représentations qu'ils se font de l'enseignement des disciplines non linguistiques et l'apprentissage du français en même temps dans un contexte immersif plurilingue. S'agissant des pratiques langagières en classe bilingue, nous avons analysé l'utilisation de la première langue de scolarisation (désormais L1) en l'occurrence l'anglais et la deuxième langue de scolarisation (désormais L2) en l'occurrence le français. S'agissant de l'enseignement des disciplines scientifiques telles que les sciences chimiques, informatiques, mathématiques, physiques, technologiques et les Sciences de la Vie et de la Terre (SVT), nous avons analysé les difficultés que posent le contexte de la L2 en général et celui de la langue de spécialité en particulier et la manière dont les enseignants y font face. Comment les enseignants perçoivent-ils les aspects langagiers dans l'enseignement des disciplines non linguistiques ? Comment ces représentations influencent-elles leurs pratiques de classe ? Autrement dit, y a-t-il une corrélation entre les représentations linguistiques des enseignants et leurs pratiques langagières de classe ? Comment les enseignants perçoivent-ils l'utilisation de la L1 dans l'enseignement des disciplines non linguistiques ? Quelle perception les élèves ont-ils de l'apprentissage de la L2 à travers l'apprentissage des disciplines non linguistiques ?

Cet article est divisé en trois parties. La première partie traite de la démarche de collecte des données. La deuxième partie examine le cadrage théorique et conceptuel de l'étude. La troisième partie présente les résultats de nos enquêtes. D'abord, cette partie traite des représentations des enseignants et élèves vis-à-vis des aspects langagiers dans l'enseignement bilingue et de la

¹ Les données utilisées dans cet article constituent les résultats d'une étude ethnographique que nous menons dans le cadre de notre thèse de doctorat en sciences du langage à l'Université de Buea, Cameroun. Ladite thèse est intitulée : *L'enseignement des disciplines non linguistiques dans l'enseignement bilingue en zone anglophone au Cameroun : exploration du discours de classe en FLE Bilingual Grammar School Molyko-Buea.*

perception qu'ont les enseignants de leur double statut d'enseignants de disciplines non linguistiques (désormais DNL) et de la L2 en classe bilingue. Dans un deuxième temps, cette partie établit une corrélation entre les représentations linguistiques des élèves et des enseignants et les pratiques langagières observées en classe. À cet effet, elle examine les problèmes linguistiques inhérents à l'enseignement des DNL et les stratégies dont les enseignants usent pour y faire face.

1. Méthodologie de la recherche

Le cadre méthodologique de ce travail découle des tendances ethnographiques. L'approche ethnographique se concentre sur l'observation, la description, la compréhension de l'expérience en contexte et le « discernement de la signification des situations pour les gens qui les vivent » Webber (1991 : 53). Au cours de l'année scolaire 2014-2015, à travers des fréquentes observations dans les classes de quatrième et de troisième bilingues, la prise des notes sur le terrain, des enregistrements sonores et sur magnétophone, et des entretiens semi-directifs avec les élèves et les enseignants, nous avons exploré le discours de classe lors des leçons de mathématiques. Lors des entretiens, nous nous sommes intéressés aux expériences des enseignants dans l'enseignement bilingue, à la manière dont ils perçoivent leurs différents rôles d'enseignants de disciplines et de la L2, à la représentation qu'ils se font de l'enseignement des disciplines non linguistiques et l'apprentissage de la L2 en même temps. Les bandes vidéo et sonore et les entretiens ont été transcrits et analysés. La transcription a été faite sur la base des conventions adaptées de Gajo (2001).ⁱ

2. Cadrage théorique et conceptuel

Avant de passer à l'analyse des données recueillies dans les classes bilingues, il convient de cerner quelques concepts-clés à savoir : classe bilingue, enseignement bilingue, discipline non linguistique, représentations sociales, représentations linguistiques, et pratiques langagières. Parmi une pléthore de définitions de l'enseignement bilingue, celle de Stern (1984) retient notre attention. Nous affirmons, avec lui, que le but de l'enseignement bilingue est un « apprentissage actif et pratique du français sans qu'il fasse l'objet d'un enseignement à part. Il s'agit en somme de faire d'une pierre deux coups : étudier une discipline scolaire et apprendre une langue seconde en même temps » (1984 : 3).

Stern (1984) pose que l'enseignement bilingue ne constitue pas un cours de français langue seconde ou étrangère dans le sens habituel du terme. Il s'agit plutôt « ... d'un programme d'études où sont enseignées en cette langue diverses matières : mathématiques, histoire, arts et éducation physique, par exemple. L'objectif est d'assurer l'acquisition du français par le biais d'autres disciplines plutôt que par un cours de langue classique » Stern (1984 : 4).

Cuq (2003) définit une *classe bilingue* comme celle où sont enseignées des disciplines non linguistiques dans une langue étrangère. Il s'agit d'une « classe dans laquelle une ou plusieurs disciplines non linguistiques (histoire, mathématiques, arts plastiques, etc.) sont dispensées pour tout ou partie de leur horaire, dans une langue qui n'est pas la langue habituelle de scolarisation dans le pays considéré » Cuq (2003 : 42).

L'enseignement bilingue est fondé sur trois prémisses : premièrement, une langue seconde ou étrangère s'apprend de la même manière qu'on apprend la langue maternelle. C'est-à-dire, l'acquisition de la deuxième langue se produit aussi naturellement que possible sur le modèle de la première langue apprise à la maison ; deuxièmement, une langue étrangère s'apprend mieux dans un contexte où l'élève est socialement motivé pour communiquer et y est exposé sous une forme naturelle ; un contexte où l'élève a l'occasion de la pratiquer ; troisièmement, l'enseignement bilingue se fonde sur le principe qu'une langue et la matière enseignée dans cette langue sont apprises simultanément.

Pour ce qui est de la notion de *représentations sociales*, nous affirmons avec Denise Jodelet (1989 : 36) que les *représentations sociales* sont « une forme de connaissance, socialement élaborée et partagée, ayant une visée pratique et concourant à la construction d'une réalité commune à un ensemble social ». Louis-Jean Calvet (1999 : 158) définit les *représentations linguistiques* comme « la façon dont les locuteurs pensent les pratiques, comment ils se situent par rapport aux autres locuteurs, aux autres pratiques, comment ils situent leur langue par rapport aux autres langues en présence ».

Selon Leblanc (2006)¹, il faut entendre par *représentations linguistiques*, « l'image mentale que les locuteurs se font de leur langue, de leur façon de la parler, de sa légitimité. C'est-à-dire, ce que les locuteurs pensent et disent de leurs pratiques et de celles des autres ». Louis-Jean Calvet (1999) souligne le rôle déterminant que jouent les représentations linguistiques sur les pratiques langagières ou sociolinguistiques et sur la façon de voir le monde.

¹Voir <http://id.erudit.org/iderudit/1005382ar> (consulté le 6 février 2013)

Par *pratiques langagières*, nous entendons avec Louis-Jean Calvet (1999 : 158), « les énoncés, la façon dont ils sont produits, la façon dont ils sont adaptés aux pratiques et aux situations de communications ». Matthey (2000 : 21), quant à lui, définit les *pratiques langagières* comme « les activités verbales et non verbales qui se déroulent lors du cours, avec les discours tenus par les élèves et l’enseignant sur ce qui se passe en classe »

Par *discipline non linguistique*¹, il faut entendre toute matière scolaire enseignée en langue étrangère dans le cadre de l’enseignement bilingue : mathématiques, Sciences de la Vie et de la Terre, physiques, chimie, technologie, etc.

3.Enseignement bilingue et représentations linguistiques

3.1 Enseignement des disciplines non linguistiques et enseignement de la L2 : pour une analyse des représentations linguistiques des enseignants

Dans notre corpus, les enseignants des DNL interrogés reconnaissent le fait qu’ils enseignent la L2 en enseignant les DNL. Autrement dit, ils se définissent comme de véritables enseignants de L2 et de DNL. Selon eux, enseigner une discipline scolaire en langue étrangère c’est enseigner celle-ci en même temps. Voici, à ce sujet, les représentations des enseignants quant au lien intrinsèque qu’ils perçoivent entre l’enseignement des disciplines scolaires et l’enseignement de la L2 en classe bilingue :

- 1E *Croyez-vous qu’enseigner une discipline scolaire comme l’informatique en français aux élèves anglophones c’est aussi leur enseigner le français ?*
- 2 En1 (Sourire) Naturellement, naturellement, puis qu’il y a là-dedans l’orthographe, il y a la grammaire, et puis, il y a la compréhension orale en français. La particularité de l’informatique ce qu’elle est une discipline-carrefour. Vous ne pouvez pas faire l’informatique si vous n’êtes pas un bon littéraire. Forcément, tous les enseignants des autres disciplines utilisent le français pour transmettre les connaissances. Donc, implicitement, ils enseignent le français parce que de temps en temps, on corrige les cahiers, on corrige les fautes, on sillonne les couloirs, on corrige la

¹ Selon Jean Duverger (2010), l’expression *discipline non linguistique* s’avère inappropriée étant donné qu’il n’existe pas à l’école de disciplines qui soient non linguistiques. Gajo (2007) préfère plutôt l’expression *discipline dite non linguistique* (DdNL). Schlemminger (2009 : 42) juge que l’expression DdNL, au lieu d’apporter de l’éclairage, sème plutôt la confusion et propose le terme de DEL2 (Discipline enseignée en L2) qui selon lui “présente l’avantage de se décliner en fonction de l’ordre des langues qui servent à apprendre des disciplines (DEL3, DEL4)”

- langue XXX.
- 3E Bonjour Monsieur
- 4 En2 Bonjour Monsieur Bernard.
- 5E Vous tenez Physiques-Chimie-Technologie en 3^e Bilingue. Croyez-vous qu'enseignez une discipline comme celle que vous enseignez en français c'est aussi enseigner le français ?
- 6 En 2
- Oui, je le crois parce que à travers xxx du moins la langue de la discipline c'est le français et je suis persuadé qu'enseigner PCT en français aux jeunes anglophones permet, n'est-ce pas de parfaire leur niveau de la langue française puisqu'en réalité c'est en français que le cours est véhiculé.
- 7E : Comment définissez-vous votre statut ? Vous êtes professeur de discipline ou professeur de français ?
- 8 En 2 Je suis professeur d'une matière scientifique qui est enseignée aux élèves XXX aux apprenants, n'est-pas en français. Je suis les deux, tout-à-fait les deux. Je suis persuadé qu'ils peuvent n'est-ce pas améliorer leur compétence de compréhension en français à travers la discipline que j'enseigne puis qu'elle est enseignée en français .
- 09E Bonjour Monsieur.
- 10 En 3 *Bonjour.*
- 11E
- Croyez-vous qu'enseigner les mathématiques comme vous le faites en français aux élèves anglophones c'est aussi leur enseigner le français ?
- 12 En 3 Effectivement. En enseignant les mathématiques par exemple comme je suis professeur de mathématiques, j'enseigne la langue. /
- 13E Comment ? Comment ?
- 14 En 3 Parce que, en faisant comprendre les mathématiques aux élèves en français, ils gagnent aussi bien en mathématiques qu'en français./

Cet extrait nous permet de voir les représentations linguistiques des enseignants des DNL quant à l'enseignement simultané de la L2 et des DNL en classe bilingue. Ces trois enseignants d'informatique, de mathématiques et de sciences physiques, chimiques et technologiques se définissent comme professeurs de DNL et de L2. En classe bilingue, ils enseignent la L2 en enseignant les DNL.

3.2 Enseignement des disciplines non linguistiques et apprentissage de la L2 : pour une analyse des représentations linguistiques des élèves

Tout comme leurs enseignants, les élèves interrogés reconnaissent un lien intrinsèque entre l'apprentissage des DNL et l'apprentissage de la L2 en même temps. Ils apprennent la L2 en apprenant les DNL, faisant ainsi d'une pierre deux coups. Voyons à ce sujet la perception que les élèves ont de l'apprentissage de la L2 à travers l'apprentissage des DNL :

- 15E Bonjour.
- 16 Elève 1 Bonjour Monsieur.
- 17E. Comment t'appelles-tu ?
- 18 Élève Je m'appelle XXX.
- 19E : Est-ce que tu es contente d'être en classe bilingue ? (Rire)
- 20 Élève Oui. (rire)
- 21E : Pourquoi ?
- 22 Élève Parce que dans la classe bilingue, nous apprenons les nouveaux mots. Je suis aussi là parce que je veux avoir mon diplôme.
- 23E Alors, qu'est-ce qui t'a motivé à rester en classe bilingue ?
- 24 Élève : Ce qui m'a motivé à rester en classe bilingue ce que XXX ce qu'on a XXX comment je peux dire ? (Se gratte les cheveux à la recherche de l'idée. On étudie le français. On apprend les nouveaux mots chaque jour.
- 25E Donc, d'après toi, on apprend mieux le français quand on apprend des matières en français ?

- 26 Élève : Oui/
- 27E : Comment ? Comment ? comment est-ce qu'on apprend le français ainsi ?
- 28 Élève : Monsieur, on peut conjuguer les verbes ?) XXX les verbes que nous trouvons, on peut les conjuguer. Si nous trouvons un mot difficile, nous pouvons ouvrir le dictionnaire et le regarder. On peut aussi regarder l'orthographe des mots. Pour connaître l'orthographe des mots, on fait la dictée chaque jour.
- 29E Bonjour. Est-ce que tu es contente d'être en classe bilingue ?
- 30 Élève 2 : Oui (rire)
- 31E Pourquoi ?
- 32 Elève 2 : Je suis là pour renforcer mon français. Il y a d'autres matières comme SVT, les sciences physiques, chimiques, technologiques et mathématiques qui m'aident aussi xxx.
- 33E : Tu penses que ton niveau en français a augmenté parce que tu fais ces matières en français ?
- 34 Elève 2 : Oui ?
- 35E Selon toi, on apprend mieux le français quand on apprend d'autres matières en français ?
- 36 Elève 2 : Exactement ?

Les tours de paroles, 22, 24, 28, 32 et 35 mettent en relief les représentations des élèves quant à l'apprentissage simultané de la L2 et des DNL en classe bilingue. Ils disent tirer grand profit des leçons des disciplines scientifiques pour apprendre le français en général et le français de spécialité en particulier.

3.3 Enseignement des disciplines non linguistiques et recours à la L1 : pour une analyse des représentations linguistiques des enseignants

Les enseignants interrogés sont conscients du rôle déterminant que peut jouer la L1 en classe bilingue. Ce rôle trouve son expression surtout dans le déblocage des difficultés de compréhension des contenus disciplinaires auxquelles les élèves font face comme le confirment ces enseignants de physiques, d'informatique et de chimie :

- 1E Que faites-vous dans votre classe pour surmonter les difficultés que vous rencontrez ?
- 2 Nous tirons les cours en anglais sur internet que nous faisons photocopier aux
En.1 élèves. Puis, nous procédons à leur traduction. Les élèves d'expression anglaise nous aident dans la tâche.
- 3E Que faites-vous dans votre classe pour surmonter les difficultés que vous rencontrez ?
- 4 Je fais la traduction des mots xxx. Egalement, certains élèves qui connaissent
En.2 un peu de français XXX traduisent certains mots à leurs camarades.
- 5E Que faites-vous dans votre classe pour surmonter les difficultés que vous rencontrez ?
- 4 Je suis parfois obligée à m'exprimer en anglais.
En.3

Cet extrait met en exergue la perception que les enseignants ont de l'utilisation de la L1 en classe bilingue. Tout en privilégiant l'emploi exclusif de la langue d'enseignement, le français, ces enseignants reconnaissent l'utilité de l'alternance sodique surtout lorsque le dialogue devient « presque inexistant »¹

4. Pratiques langagières observables en classe bilingue comme corollaires des représentations linguistiques

Comme le remarque Calvet (1999), les représentations linguistiques ont une influence sur les pratiques langagières et sur la façon de voir le monde en l'occurrence le monde scolaire. L'analyse des observations nous a permis de constater que les pratiques langagières observées constituent une conséquence voire une suite naturelle des représentations linguistiques. Dans les classes bilingues qui ont fait l'objet de notre observation, la perception qu'ont les enseignants par rapport aux enjeux linguistiques de l'enseignement des DNL telle que décrite ci-dessus exerce une influence sur les pratiques discursives en classe bilingue. On assiste ainsi à des leçons des DNL qui s'apparentent à des leçons de langue. Cette imbrication des savoirs linguistiques et disciplinaires est mise en relief lors de la gestion des difficultés linguistiques qui surgissent chez

¹ Les propos d'une enseignante de mathématiques.

les élèves dans l'accomplissement des tâches disciplinaires. Pour gérer ces problèmes linguistiques, les enseignants, se transformant en véritables spécialistes de la L2, usent de diverses stratégies à savoir, les commentaires métalinguistiques, le modelage linguistique et l'utilisation de la L1, etc.

4.1 Utilisation des commentaires métalinguistiques

Pour réparer une difficulté linguistique chez les élèves, l'enseignant se lance dans une activité métalinguistique. Par *commentaires métalinguistiques*, il faut entendre avec Cuq (2003), des activités conscientes¹ menées par les participants dans une communication qui « pour des raisons diverses se doivent de parler du code ou des éléments de ce code qu'ils utilisent... il en est de même de celles de l'enseignant et de l'apprenant » (2003 : 164). Voyons cette séquence d'une leçon de mathématiques qui s'apparente à un véritable cours de grammaire française :

1 En : Ecrivons la première propriété : À et B étant deux nombres positifs, racine d'A fois B égale racine d'A fois B racines de B. Exemple : Racine de 25 fois 4 égale racine de 25 fois racine de 4 égale 5 fois 2 égale 10, car racine de 25 = 5 et racine de 4 = 2. Est-ce qu'on a démontré ? XXX. La démonstration en principe c'est ce qu'on calcule ici et là pour voir si les REPONSES SONT... /(L'enseignant attend que les élèves complètent sa phrase avec un adjectif qualificatif)

2 Elèv1 **JUSTES.**

3 En *JUSTE* comment ? (Sur sa face se lit un air d'indignation)

4 Elèv2 *Egaux.*

5 En : EGAUX ! (Un air d'étonnement face à l'erreur d'accord de l'adjectif qualificatif) Les réponses sont **éGAUX** monsieur ? Monsieur les réponses **éGALES** ! Il n'y pas de réponses *EGAUX* monsieur ! Féminin pluriel, adjectif féminin pluriel. Donc les réponses sont **éGALES**(L'air fâché face à l'erreur de l'élève)

Cet extrait donne à voir l'imbrication des aspects linguistiques et disciplinaires en classe bilingue. En effet, cette scène didactique de DNL s'apparente à un véritable cours de français. Dans le tour de parole 1, l'enseignant s'attend à ce que les élèves complètent sa proposition avec un adjectif qualificatif. L'élève 1 propose une réponse approximative qui est rejetée. L'élève 2 propose le bon adjectif, mais grammaticalement incorrect. Dans le tour 5, l'enseignant se doit de

¹Par opposition à une activité épilinguistique qui, elle, est inconsciente. Dans les commentaires épilinguistiques, les participants dans un échange reviennent inconsciemment sur le code qu'ils utilisent.

décrire le code de la L2 au moyen d'une expression que lui fournit le français : *Féminin pluriel, adjectif féminin pluriel ! Donc les réponses sont EGALES.* Voyons cette autre séquence didactique qui met en relief l'imbrication des aspects linguistiques et disciplinaires :

- 1En Dans le cercle (C) , $(0, 5)$, on a A, B, et C sont trois points de ce cercle. Comparer les angles ABC et AOC. Nous allons tout simplement dire que l'angle ABC est un angle inscrit dans le cercle (C) et AOC est un angle, ce n'est pas UN hein, c'est l'angle parce qu'il y a une différence entre UN et LE c'est quoi ? UN, si je dis c'est UN angle au centre associé. Si j'avais mis ici LE, quelle serait la différence ? Le UN c'est quoi ?
- 2Elève : ARTICLE indéfini
- 3 En : Et l'autre « LE » ?
- 4 Élève : ARTICLE défini.
- 4 En Je fais l'effort quand moi-même je prends mon dictionnaire et je vais chercher pourquoi on met LE, pourquoi on met UN. Je vais chercher, oui. Tant que vous n'avez pas toutes ces subtilités, vous ne pouvez comprendre un énoncé, vous ne pouvez pas apprendre. /

Cette séquence tirée d'une leçon de mathématiques s'apparente à un cours de grammaire française. Dans le tour 1, l'enseignant reproche à l'élève le mauvais emploi des articles défini et indéfini, deux articles qui connaissent différentes significations en mathématiques. De ce reproche naissent des activités focalisées sur le code linguistique dans les tours 2, 3, et 4, ce qui laisse croire que nous sommes dans un cours de langue.

4.2 Modelage linguistique : « on ne dit pas comme ça en français, il faut dire... »

Selon Tardif (1991 : 50), le modelage linguistique en tant que stratégie utilisée par l'enseignant consiste à « présenter un nouveau vocabulaire, de nouvelles structures que l'élève doit imiter ». Dans notre corpus, l'enseignant, face aux difficultés linguistiques de l'élève, lui propose un modèle à imiter :

1Elève Deux.

2 En Deux. Elle a dit qu'on a deux contraintes. Quelles sont les

- contraintes ?
- 3Elève **Un** contrainte.
- 4 En **UNE** contrainte. (Sourire. L'enseignant corrige la faute grammaticale commise par l'élève). Ok, on va d'abord écrire les contraintes. Oui, construction d'un triangle **A**BC. Je vais d'abord mettre BAC. Qui peut me dire pour quoi je mets BAC ? (Aucune réaction) On a dit que quoi ? L'écriture scientifique s'écrit avec un nombre suivi de la virgule n'est-ce pas ? Et on a dit que ce nombre est différent de 0 or ici on a 1/3. Quand on divise 1/3 c'est 0,33 et la réponse c'est quoi ? Lèves-toi, tu réponds ! (Désigne un élève pour répondre à la question)
- 5Elève Madame à numéro 5 C. **J'ai arrêté** à xxx.
- 6En (Sourire face à l'erreur grammaticale) **JE ME SUIS** arrêtée. Dis *JE ME SUIS arrêtée*.
- 7Elève **JE ME SUIS arrêtée**. (L'élève imite la bonne structure linguistique proposée)

L'extrait ci-dessus met en relief une interaction entre l'enseignante de mathématiques et l'élève, une interaction caractérisée par le modelage linguistique de la part de l'enseignante. Dans le tour de parole 3, l'élève commet une faute grammaticale. Elle dit **un contrainte** au lieu de **une contrainte**. En 4, l'enseignante corrige la faute identifiée en proposant un modèle. En 5, l'élève commet une autre faute grammaticale relevant d'un mauvais emploi du passé composé. En souriant, l'enseignante en 6 propose à l'élève un modèle de structure linguistique à imiter. En 7, l'élève imite la bonne structure linguistique proposée par l'enseignante. L'enseignante de mathématiques est consciente de l'importance de la L2 dans la construction des connaissances disciplinaires. Ceci a pour conséquence qu'elle considère nécessaire de corriger les productions fautives des élèves.

4.3 Utilisation de la L1

La troisième stratégie utilisée par les enseignants des classes bilingues pour gérer les problèmes linguistiques des apprenants consiste en l'utilisation de la première langue de scolarisation des apprenants (L1). Les enseignants interrogés considèrent que la première langue de scolarisation

des élèves joue un rôle déterminant dans la compréhension des DNL. Les pratiques langagières de classes semblent confirmer ces représentations linguistiques des enseignants quant à l'utilisation de la L1 en classe de langue étrangère. L'analyse des pratiques de classe nous a permis de mettre en relief deux fonctions pragmatiques du recours à la L1. D'une part, ce recours à la L1 permet de renforcer le *discours organisationnel* qui selon Tardif (1991 : 42), « vise à maintenir l'adaptation à la vie de l'école ».

D'autre part, le recours à la L1 participe du *discours didactique* qui selon Tardif (ibid.) « vise à faciliter la compréhension de l'élève dans la langue seconde et promouvoir son apprentissage de la langue seconde ». Voyons ces fonctions à travers cette séquence d'une leçon de mathématiques :

- 1 En** (La salle de classe est bruyante. La plupart des élèves n'ont pas apporté leurs matériaux de travail. Frustrée par l'indiscipline des élèves, l'enseignante se lance contre eux dans une riposte verbale). Et toi, parce que je n'ai pas mon physique, toi, tu as ton physique. Je vais te tuer. Et toi ? (*Parce que tu as de la force et je n'en ai pas*)
- 2 Elève** Madame, *I forgot*.
- 3 En** *You forgot hein /. The same way. You can't forget something, what, what do you come and did here, and do here? What did you come to do here? When you forget the material in the house. Taisez-vous ! What did you come and do here, right now ? (Qu'est-ce que tu es venu faire en classe sans tes matériaux de travail ?)*. Asseyez-vous, vous avez deux minutes. Ok ? Faites vite ! on va travailler. Vous avez deux minutes pour copier.

Cet extrait permet de comprendre la fonction pragmatique du recours à la L1 en classe bilingue. Ce recours à la L1 permet de résoudre un problème d'ordre organisationnel. Dans le tour de parole 1, l'enseignante se sent frustrée par l'indiscipline des élèves. Pour gérer ce problème de discipline voire amener les apprenants à se conformer à la culture scolaire qui demande respect et discipline de la part des apprenants, l'enseignante en 3, réplique aux élèves bavards par des menaces en L1 en l'occurrence l'anglais, pour bien passer le message disciplinaire. Cet autre extrait qui suit permet de voir comment le recours à la L1 participe du discours didactique :

- 1En** Ok. Qui va lire le sujet. Qui va lire l'énoncé ?
- 2Elève** On donne un segment xxx (L'élève désigné fait une lecture approximative de l'énoncé)
- 3 En** Lis ce que tu as vu./
- 4Elève** xxx construire à la règle et au compas xxx.
- 5 En** Quand vous lisez l'exercice, quelles sont les contraintes de l'exercice ? Les contraintes c'est ce qu'on a demandé. *When you are reading that exercise, comment on dit ça en anglais ? They ask you what is your duty here. When you are reading this exercise, what is your duty? You have how many duty on the board?*

En 5, on assiste à l'utilisation de la L1 par l'enseignante comme une stratégie pour permettre aux élèves de comprendre le technolecte — *contrainte*¹ qui se trouve dans la consigne que l'élève en 2 n'arrive pas à bien lire. En 5, l'enseignante tente, dans un usage approximatif de la langue anglaise, d'expliquer ledit technolecte en traduisant ses propos en anglais.

Conclusion

L'objectif de cet article était d'étudier le discours de classe en contexte plurilingue, à travers des observations de classes et des entretiens, pour voir si les représentations linguistiques des élèves et des enseignants des classes bilingues dans un programme d'enseignement bilingue au Cameroun sont en corrélation avec les pratiques langagières observées en classe. L'analyse des bandes vidéos et des entretiens nous a permis d'établir une corrélation entre les représentations linguistiques des acteurs et leurs pratiques langagières de classe.

Les enseignants et les élèves considèrent que la maîtrise de L2 est très importante dans la compréhension des DNL en classe bilingue. Les élèves sont conscients du fait qu'ils apprennent la L2 en apprenant les DNL. Quant aux enseignants des DNL, ils sont conscients du fait qu'ils enseignent la L2 en enseignant les DNL. Conscients de ce rôle didactique, les enseignants thématisent les erreurs grammaticales des élèves et les corrigent de manière explicite, à travers des commentaires métalinguistiques et du modelage linguistique. S'agissant de l'utilisation de la L1, les enseignants et les élèves semblent légitimer sa pratique en classe bilingue. L'analyse des

¹ Dans le discours mathématique, il faut entendre par *contrainte* dans un énoncé, les consignes à respecter pour mener à bien un exercice géométrique.

bandes vidéos nous a permis de constater que le recours à la L1 par les enseignants permet de renforcer les discours didactique et organisationnel.

Références bibliographiques

CALVÉ, P. (1988). « Immersion : How High Will the Balloon Fly? Réflexions sur une aventure pédagogique », dans Calvé, P. (éd.), *Aspects of /de l'immersion*, Toronto : Ontario Educational Research Council.

CALVE, P. (1991). « Vingt-cinq ans d'immersion au Canada : 1965-1990 », dans Calvé, P. *Immersion au Canada, Études de linguistique appliquée*, 82 : 7-23.

CALVET, L-J. (1999). *Pour une écologie des langues du monde*, Paris : Pion

CUQ, J-P. (2003). *Dictionnaire de didactique du français langue étrangère et seconde*, Asdifle, Clé International.

DUVERGER, J. (2009). *L'enseignement en classe bilingue*. Paris : Hachette

DUVERGER, J. (2010). « Favoriser l'alternance des langues : l'enseignement des disciplines dites non linguistiques dans le cadre des sections bilingues a ses spécificités. Il appelle à la création d'une didactique qui lui soit propre et qui passe notamment par l'alternance des langues ([www.institutfrancais](http://www.institutfrancais-lituanie.com/Duverger) – lituanie.com/Duverger)

ECHU, G. (2005). « Immersion Experience in Anglophone Primary Schools », dans Cohen *et al*, *Proceedings of the 14th Symposium on Bilingualism*, Somerville, MA: Cascadilla, pp. 643-655.

GAJO, L. (2001). *Immersion, bilinguisme et interaction en classe*, Paris : Éditions Didier, LAL, *Langues et apprentissage des langues*.

JODELET, D. (1989). *Les représentations sociales*. Paris : Presses Universitaires de France.

LEBLANC, M. (2006). “Pratiques langagières dans un milieu de travail bilingue de Moncton”, dans *Francophonies d'Amérique*, n° 22, 2006, p. 121-139

MATTHEY, M. (2000). “Aspects théoriques et méthodologiques de la recherche sur le traitement discursif des représentations sociales”, dans *Tranel* (Travaux neuchâtelois de linguistique) no. 32, p. 21-37, Université de Neuchâtel.

NGALA, B.N. (2010). *L'immersion en classe de Français Langue Etrangère au Cameroun : l'expérience du Federal Biilingual Grammar School de Man O'War Bay Victoria*. Memoire de Masters FLE non publié, Département de Français, Université de Buea.

NGALA, B.N. (2012). “Ecole et politique linguistique au Cameroun aujourd'hui : le cas du Programme d'Education bilingue spécial”, dans Echu, G., & Ebongue, E. (eds.) *Cinquante ans*

de bilinguisme officiel au Cameroun (1961-2011), Etat des lieux, enjeux et perspectives, Paris : L'Harmattan, pp. 269-284.

SCHLEMMINGER, G. (2009). "Le modèle rhénan de formation et d'enseignement d'une DEL2", dans *Langues modernes*, n°4, p. 42-50.

STERN, H.H. (1984). "L'immersion : une expérience singulière", dans *Langue et Société*, no.12.

SWAIN, M. et LAPKIN, S. (1981). *Evaluating Bilingual Education: A Canadian Case Study*, Avon, England: Multilingual Matters.

TARDIF, C. et WEBBER, S. (1987). "Une étude ethnographique de la salle de classe d'immersion française", dans *Ecriture et Politique, Actes du colloque du Centre d'études franco-ontariennes de l'Ouest*, Edmonton, Alberta : Faculté Saint-Jean.

Solécismes dans la presse écrite ivoirienne

ADOPO Achi Aimé,
ENS d'Abidjan (Côte d'Ivoire)

Résumé

Les solécismes sont des distorsions syntaxiques dans la construction de la phrase au regard de l'usage normatif. Dans les énoncés de la presse écrite ivoirienne, on y relève quelques uns dans une proportion relativement nombreuse. Ce sont les solécismes dans les constructions de structures coordonnées ou juxtaposées, les solécismes du régime du verbe dans le groupe verbal et les solécismes d'accord. Ces écarts syntaxiques ont une incidence sémantique sur le discours, qui devient un sujet de malentendu entre l'énonciateur et le récepteur, lequel discours étant ambigu et équivoque. La presse écrite ivoirienne, au regard des nombreux solécismes qui se glissent dans ses écrits, offre l'image d'une presse de qualité moyenne, du point de vue de l'usage de la langue française.

Abstract

Solecisms are syntactic distortions in the construction of the sentence which deviate from the normative use of the language. In the Ivorian written press, some of these deviations appear in a rather high proportion. They include solecisms in the construction of coordinated and juxtaposed structures, solecisms of the verb system in the verbal phrase and those related to grammatical agreements. These syntactic deviations have a semantic incidence on the text, which results in an ambiguous and equivocal discourse, causing misunderstanding between the writer and the reader. Because of the numerous solecisms that creep into its writings, the Ivorian press reveals itself as a press of an average quality with reference to the usage of the French language.

La presse en général, et notamment la presse écrite, est considérée par beaucoup de lecteurs comme un canal d'informations fiables, qui véhiculerait *la vérité* sur divers plans. Un article du quotidien *Le monde* (2006), intitulé "Les jeunes plébiscitent la presse écrite pour sa fiabilité, mais préfèrent regarder la télévision", constate : "Les jeunes considèrent toujours les journaux comme les plus fiables en matière d'information, devant la télévision, la radio et les autres

médias. 74 % d'entre eux estiment nécessaire de lire la presse pour ‘comprendre en profondeur ce qui se passe’” (*Le monde* : 2006). C’est souvent qu’on entend dire : “C’est écrit dans le journal”. Cette “vérité” est recherchée principalement dans les informations données, mais aussi dans la langue utilisée, ici le français, dans son fonctionnement morphosyntaxique et lexical. Mais la langue de la presse écrite est-elle vraiment fiable ? La question mérite d’être analysée, compte tenu d’une certaine liberté dont se prévalent les acteurs de ce canal de production écrite, au nom de la particularité du style qui leur est reconnu, le style dit journalistique. En Côte d’Ivoire, la dimension linguistique des productions de la presse écrite a souvent été interrogée dans des travaux scientifiques : des thèses (Fodjo, 2009 ; Adopo, 2005) et des articles (Fodjo, 2013 ; Kouakou, 2014 ; Adopo, 2016) lui ont été consacrés. Une émission de la télévision ivoirienne, intitulée “Les perles de la presse” (2005), recensait avec raillerie quelques fautes d’orthographe de cette presse dans l’objectif de détendre les téléspectateurs. La presse écrite ivoirienne, du point de vue linguistique, n’est donc pas irréprochable et est objet d’intérêt dans son usage de la langue française. Pour cette étude, nous y analyserons précisément les fautes de constructions syntaxiques appelées “solécismes”, ces distorsions morphosyntaxiques si subtiles qu’elles passent inaperçues pour les locuteurs peu avertis et semblent ainsi être correctes. L’intérêt de notre réflexion procède du constat général en Côte d’Ivoire de la tendance des locuteurs à utiliser le français dans des formes de plus en plus éloignées du bon usage grammatical prescrit par les grammaires et qui est enseigné à l’école. Nous nous interrogerons donc sur la réalité de ces écarts syntaxiques pour en apprécier l’ampleur et l’incidence sémantique sur les énoncés produits. L’étude s’appuie sur une série d’énoncés extraits de huit journaux ivoiriens, choisis arbitrairement, notre préoccupation étant uniquement linguistique. Ce sont les quotidiens *Fraternité matin*, *Aiglons*, *Le patriote*, *Notre voie*, *Soir info*, *L’inter*, *Supersport* et *Le nouveau réveil*. Les énoncés ont été analysés au regard du repère de l’usage normatif de la langue tel qu’attesté par les grammaires prescriptives. L’analyse observe trois étapes : premièrement, la clarification de la notion de solécisme, deuxièmement, la description des solécismes dans la presse écrite ivoirienne, enfin leur incidence linguistique et sémantique.

I. La notion de solécisme

L’expression, en latin *solecismus*, “translittération du grec Soloikismos” (Flobert, 1986), désigne les habitants de la ville de Soles en Cilicie, une ville d’Asie Mineure dans laquelle

s'établit une colonie d'Athéniens. Avec le temps, la pureté de la langue grecque se trouva altérée pour laisser apparaître des expressions et des locutions en conflit avec le grec originel. On estimait donc que les habitants de Soles parlaient mal la langue grecque.

Le solécisme désignait chez les grammairiens grecs des fautes de logique qui se manifestaient "dans des énoncés amphibologiques" (Flobert, op. cit.). Le terme finit par désigner l'ensemble des écarts syntaxiques par rapport à la norme grammaticale : "Le solécisme heurte la grammaire ou l'usage" (Gergely, 2008 : 91). Ce sont donc les erreurs dans la construction des phrases, les mots étant maladroitement agencés. Ces distorsions se traduisent par des omissions de constituants ou des adjonctions non conformes à l'usage.

Les solécismes sont souvent associés aux barbarismes, de sorte que l'on a tendance à ne plus discerner la ligne de démarcation entre les deux notions, qui recouvrent pourtant deux réalités distinctes.

Les barbarismes sont des écarts qui portent sur le mot et son sens. C'est le fait d'employer un mot dans un sens qui n'est pas le sien, ou d'employer un mot de morphologie étrangère au lexique connu. Quant aux solécismes, ils portent sur les mots dans leurs relations avec leur environnement (agencements, accords, etc.). En un mot, les solécismes sont des fautes de syntaxe, et les barbarismes, des fautes de vocabulaire.

II. Espèces de solécismes dans la presse écrite ivoirienne

Les solécismes sont de plusieurs ordres. Leur taxinomie peut se faire selon diverses approches. Nous appuyant sur les énoncés recensés dans la presse écrite ivoirienne, nous retiendrons, pour cette étude, les solécismes dans les constructions de type coordonné ou juxtaposé, les solécismes liés au régime verbal dans le groupe verbal et les solécismes d'accord.

II.1. Solécismes dans les constructions coordonnées ou juxtaposées

Dans les constructions de structures de type coordonné ou juxtaposé, quand les éléments coordonnés ou juxtaposés sont précédés de prépositions, celles-ci sont répétées devant chaque terme (Grevisse, 1986 : 1512). La non-reprise de la préposition est un cas de solécisme. Ce type de défaut syntaxique est récurrent dans la presse écrite ivoirienne.

On l'observe dans les suites énumératives où la préposition initiale semble suffire à l'équilibre de la phrase :

(1) — *Je suis en déplacement à l'ouest de la Côte d'Ivoire où je dois sillonner les départements de Man, Danané, Zouhan-Hounien (Le nouveau réveil n° 3031 du 05/03/12) ;*

(2) — *Une machine politique (...) qui a marqué les Ivoiriens par sa détermination, sa lutte effrénée pour les libertés (L'Inter n° 4127 du 02/03/12, p. 3).*

Dans ces énoncés, l'on note la juxtaposition de noms (1) et de groupes nominaux (2) avec une préposition initiale, non reprise pour les autres éléments. Il eut fallu écrire :

(1') — *Je dois sillonner les départements de Man, **de** Danané, **de** Zouhan-Hounien;*

(2') — *Une machine politique (...) qui a marqué les Ivoiriens par sa détermination, **par** sa lutte effrénée pour les libertés.*

Outre la juxtaposition, on relève le défaut de reprise de la préposition dans la coordination. Différentes prépositions ne sont pas répétées :

(3) — *Les militants attendent de M.O. et ses camarades qu'ils apportent des réponses (L'Inter n° 4127 du 02/03/12, p.3) ;*

(4) — *Ces hommes sans foi ni loi qui tuent pour un oui ou un non (Le Patriote n° 3687 du 04/03/12, p.2) ;*

(5) — *Une vision qui met l'accent sur l'investissement, mais aussi la réalisation des grands travaux (Le Patriote n° 3687 du 04/03/12, p. 5) ;*

(6) — *Eu égard à l'impressionnante mobilisation et la sérénité dans leurs rangs (Aiglons n° 812 du 01/03/12, p.2) ;*

(7) — *Le samedi 3 mars 2012 a reproduit dans notre mémoire et nos consciences le reflux du souvenir douloureux de l'assassinat de sept femmes (Fraternité Matin n° 14183 du 6/03/12, p. 3).*

Dans ces énoncés, les prépositions *de* (3), *pour* (4), *sur* (5), *à* (6) et *dans* (7), qui introduisent des groupes syntaxiques coordonnés ne sont pas reprises pour lier le second groupe syntaxique à l'élément dont il dépend. Dans (5), par exemple, les groupes nominaux "l'investissement" et "la réalisation des travaux" sont coordonnés et dépendent de la locution verbale "mettre l'accent sur". Le premier GN est introduit par la préposition "sur" et le second en est dépourvu, suivant le schéma V-prép-GN1-conj-GN2. L'équilibre de la phrase nécessite la reprise de la préposition (V-prép-GN1-conj-**prép**-GN2) :

(5') — *Une vision qui met l'accent **sur** l'investissement, mais aussi **sur** la réalisation des grands travaux.*

Mais la non-reprise ne concerne pas que les prépositions. Dans l'énoncé suivant, le solécisme porte sur l'économie de la particule auxiliaire du verbe :

(8) — *Le gouvernement y a déployé 130 policiers et permis l'ouverture de certains commissariats (Le Nouveau réveil n° 3031 du 05/03/12 p. 12).*

On devrait écrire :

(8') — *Le gouvernement y a déployé 130 policiers et **a** permis l'ouverture de certains commissariats.*

II.2 Solécismes dans le groupe verbal

Le verbe est le noyau du groupe verbal. L'usage grammatical veut qu'il soit employé selon son régime spécifique. Ainsi, le verbe peut être intransitif : il n'admet pas de complément d'objet. Quand il est transitif, il peut en avoir un (Dubois, 1989 : 113), qui lui est lié par une préposition (il est transitif indirect) ou sans préposition (il est transitif direct). Le non-respect du régime du verbe est un cas de solécisme. Dans la presse ivoirienne, nous observons soit des omissions, soit des adjonctions contraires au régime du verbe, ou encore une mauvaise sélection des prépositions.

II.2.1. Les omissions fautives dans le groupe verbal

C'est le cas de l'absence de la préposition quand le verbe est transitif indirect. Selon l'usage, le verbe doit être lié à son complément par une préposition. Dans les énoncés suivants l'absence des prépositions est remarquable :

(8) — *Dans son contenu, notre journal dispose toutes les rubriques d'un quotidien d'information générale (Notre voie n° 4081 du 10/03/12, p. 7) ;*

(9) — *Le défenseur L. B. (...) a également été suspendu un match (Supersport n° 1312 du 09/03/12, p. 5).*

Le verbe "disposer" (8) est employé dans son sens de "avoir en possession" (*Le Grand Robert*, 2005). Du point de vue syntaxique, il est transitif indirect (*disposer de quelque chose*). Son emploi dans l'énoncé (8) relève de solécisme.

Le verbe “suspendre” (9) est un emploi typique dans le domaine du sport, et signifie, “interdire à un sportif de participer à une compétition” (*Le Grand Robert*, 2005). Le verbe a une double complémentation (V-GN-GP) : *suspendre quelqu’un de quelque chose*.

Les énoncés devraient s’écrire ainsi :

(8’) — *Dans son contenu, notre journal dispose de toutes les rubriques d’un quotidien d’information générale ;*

(9’) — *Le défenseur L. B. (...) a également été suspendu d’un match.*

Certains emplois absolus des verbes transitifs sont plutôt des solécismes : le verbe qui d’usage est accompagné d’un complément est employé sans celui-ci :

(10) — *T. M., directrice du Saeep, a situé sur l’importance des données statistiques (Le Nouveau réveil n° 3032 du 06/03/12, p. 2) ;*

(11) — *Au niveau de la formation, c’est Serge Diop qui aura la charge (Supersport n° 1312 du 09/03/12, p. 3).*

Les verbes “situer” et la locution verbale “avoir la charge”, dans leur emploi dans (10) et (11) sont transitifs, c’est-à-dire, doivent être accompagnés nécessairement d’un complément, au risque de laisser le procès verbal inachevé. En effet, dans (10), on pourrait se demander : “le directeur a situé qui ?” ou, dans (11), “Serge Diop aura la charge de quoi ?”. Dans ces énoncés, l’emploi absolu des verbes transitifs est un solécisme. Selon Riegel (1989 : 220), ce type d’emploi sans complément d’objet est un cas “d’agrammaticalité”. Ailleurs, ce sont les adjonctions plutôt fautives dans le groupe verbal que l’on relève.

II.2.2. Les adjonctions fautives dans le groupe verbal

Dans certains emplois absolus des verbes, il leur est adjoint un complément introduit par une préposition comme dans cet énoncé :

(12) — *Ils font leur rodéo dans tous les sens, coupent devant les automobiles quand bon leur semble (Le Nouveau réveil n° 3032 du 06/03/12, p. 11).*

Le verbe “couper”, dans l’emploi-ci, signifie “passer rapidement devant son vis-à-vis” ; ce qui interrompt brusquement son élan. Cet emploi, il faut le préciser, est typique d’un certain français, *les ivoirismes* (Bohui, 2015 : 12), en usage en Côte d’Ivoire. Cet emploi au regard de l’usage grammatical est un solécisme : le verbe “couper ” dans le sens d’“interrompre ” étant intransitif, il ne peut donc pas admettre de complément introduit par une préposition.

Il est à noter, par ailleurs, le cas de l'emploi du verbe "accaparer", auquel on adjoint un pronom pour en faire un verbe pronominal, par analogie au verbe "s'emparer" :

(13) — *On reproche généralement aux Malinké du nord de s'accaparer tous les leviers économiques (Le Nouveau réveil n° 3031 du 05/03/12, p. 13).*

L'usage ne prescrit pas de forme pronominale du verbe "accaparer". Grevisse (2009 : 11), conseille "Il a accaparé" à "Il s'est accaparé".

Cependant, certains verbes comme "éclater" ont une forme pronominale : "s'éclater". L'une ou l'autre des formes ayant un sens précis, l'emploi de la forme pronominale au lieu de la forme simple est un exemple de solécisme, comme dans cet énoncé :

(14) — *Sa compagnie s'éclate en brigades mobiles (Le Nouveau réveil n° 3031 du 05/03/12, p. 05).*

Ici le sens attribué au verbe, c'est "se diviser en plusieurs éléments" (Le Grand Robert, 2005), qui correspond au sens de la forme simple (la forme non pronominale), "éclater". L'adjonction du pronom est une faute syntaxique qui a des conséquences sémantiques fâcheuses. Il devait être écrit :

(14') — *Sa compagnie éclate en brigades mobiles.*

II.2.3. La sélection inappropriée des prépositions

Les verbes transitifs indirects peuvent être accompagnés de prépositions différentes pour traduire des nuances sémantiques spécifiques. Des cas de mauvaises sélections sont à relever dans la presse écrite ivoirienne :

(15) — *La gendarmerie qui a des attributions de police judiciaire bute **aux** mêmes obstacles que la police nationale déployée dans cette région (Le Nouveau réveil n° 3031 du 05/03/12 p. 14) ;*

(16) — *M. O. (...) doit assumer l'héritage politique que le destin a fait échouer **entre** ses mains. (L'Inter n° 4127 du 02/03/12 p. 3).*

Dans (15), le verbe "buter" est employé avec la préposition "à", alors que selon le sens, c'est plutôt la préposition "contre" qui est appropriée, étant donné que le sens exprimé est celui de "heurter contre une chose". L'on devrait écrire :

(15) — *La gendarmerie qui a des attributions de police judiciaire bute **contre** les mêmes obstacles.*

Dans l'énoncé (16), l'on devrait écrire "faire échouer dans ses mains" au lieu de "faire échouer entre ses mains".

II. 3. Les solécismes d'accord grammatical

Les accords grammaticaux résultent de la relation syntaxique entre un constituant et son environnement syntaxique. Ainsi, l'adjectif qualificatif subit des variations morphologiques du fait de sa relation avec le nom, comme c'est le cas du verbe avec son sujet. Certains accords grammaticaux sont des solécismes, vu qu'ils heurtent le bon usage.

II. 3.1. Accord fautif de constituants de type adverbial

Il est admis, selon l'usage grammatical, hormis les cas isolés de l'adverbe "tout», que la catégorie grammaticale de l'adverbe a la propriété d'invariabilité morphologique en genre et en nombre, quel que soit son lien syntaxique avec les constituants de son environnement syntaxique. Tout élément dans la position adverbiale obéit à ce principe. C'est pourquoi l'accord de certains éléments, comme s'ils étaient des adjectifs qualificatifs, relève de solécismes :

(17) — *Ce site a enregistré des chiffres records il y a de cela quelques mois* (Le Nouveau réveil, n° 3031 du 05/03/12, p. 5) ;

(18) — *Ils font incursion de temps en temps dans les villages et campements, mènent des attaques éclaires, massacrent des habitants civils* (Idem, p. 10).

Les noms *records* et *éclaires* portent la marque de la variation en genre et en nombre du fait des noms dont ils sont les compléments, comme de véritables adjectifs qualificatifs épithètes. En tant que noms, ils sont dans la "posture" adverbiale et ne devraient donc pas subir de variation morphologique de genre et de nombre. En écrivant dans (17) *des chiffres records* (avec un *s* final), on pourrait, suivant cette logique, écrire *des données records* (terminaison *es*, marque du féminin pluriel) ; ce qui est inacceptable. Et l'énoncé (18) nous en donne l'aperçu, le nom "éclair" ayant reçu l'adjonction suffixale en genre et en nombre (*éclaires*).

Ces accords sont des maladresses qui heurtent l'usage grammatical.

II.3.2. L'accord pertinent du participe passé

Le passé du mode participe connaît un fonctionnement grammatical à la fois précis et délicat. Les différentes modalités d'accord grammatical tiennent compte de la spécificité de ses diverses relations syntaxiques avec les autres constituants de son environnement. Quand il est

accompagné d'un verbe auxiliaire, sa variation morphologique doit prendre en compte le type d'auxiliaire (*avoir* ou *être*). Mais, pour les verbes pronominaux, les accords sont davantage complexes, de telle sorte que des accords “contre nature” peuvent se faire, comme dans cet énoncé :

(20) — *La secrétaire d'état américaine Hilary Clinton s'est dite hier “choquée et attristée” par le massacre de 16 civils par un soldat américain (Fraternité Matin n° 14189 du 13/03/12 p. 24).*

Le verbe participe *dite* porte la marque de la variation en genre : ici, le féminin, en accord avec le sujet féminin “Hilary Clinton”. Cet emploi est un exemple typique de solécisme d'accord. La règle d'accord du participe passé des verbes pronominaux prescrit que, pour les verbes occasionnellement pronominaux de sens réciproque comme le verbe “se dire”, l'on s'assure que le pronom “se” joue la fonction de complément d'objet (Grevisse, 2009 : 330). Or, dans l'énoncé (20), le participe passé n'est lié à aucun complément d'objet. Le pronom “s' » est plutôt complément d'objet indirect. En structure profonde, la phrase devrait se présenter ainsi :

La secrétaire d'état américaine Hilary Clinton a dit à elle-même hier.

Le pronom *elle-même*, représenté par le pronom “s' » dans la phrase en structure de surface, est en position de complément d'objet indirect du verbe *a dit*. Le verbe au passé du participe devrait rester sans marques de genre et de nombre :

(20') — *La secrétaire d'état américaine Hilary Clinton s'est dit hier “choquée et attristée” par le massacre de 16 civils par un soldat américain.*

Dans l'énoncé suivant, la morphologie du participe adjectival est confondue à celle du présent de l'indicatif :

(21) — *Ils n'ont pas de répit, tant le commandant K. Z., chef de la police militaire (PM) investit de la mission de rechercher les faux éléments (...) les colle au train (L'Inter n° 4130 du 06/03/12 p.7)*

Ici, le verbe “investir” est au passé du participe et fonctionne comme un adjectif qualificatif. Si le nom auquel il est lié était du genre féminin, on lui aurait adjoint un *e* (*investie*) :

(21') — *La responsable, investie de la mission de rechercher les faux éléments (...) les colle au train.*

Ces énoncés, représentatifs de quelques cas de solécismes dans la presse écrite ivoirienne appellent à une réflexion sur la qualité linguistique de cette presse.

III. Impact linguistique et sémantique des solécismes

La présence des solécismes dépeint une certaine image de la presse écrite ivoirienne.

III. 1. Une presse de qualité linguistique moyenne

Sur le plan linguistique, les nombreux écarts syntaxiques au regard des usages grammaticaux normatifs donnent l'image d'une presse dont la qualité linguistique reste très moyenne, d'autant que ces fautes de syntaxe sont présentées comme typiques de la non-maîtrise de la langue française. C'est l'exemple, entre autres, des énoncés (18) et (20) :

La secrétaire d'état américaine Hilary Clinton s'est dite hier "choquée et attristée"...

Ils font incursion de temps en temps dans les villages et campements, mènent des attaques éclaires, massacrent des habitants civils.

Si certaines fautes d'accord devraient être tolérées, celles-ci devraient l'être moins. Et les retrouver dans des productions de presse jouissant d'une certaine notoriété est préoccupant.

Par ailleurs, la presse écrite ivoirienne se fait le relai du français local, le français populaire ivoirien, qui développe une syntaxe éloignée de l'usage grammatical traditionnel (Kouadio, 2008). C'est ce qui justifie des énoncés comme (12) :

Ils font leur rodéo dans tous les sens, coupent devant les automobiles quand bon leur semble.

En français de Côte d'Ivoire, "couper devant quelqu'un" signifie "passer brusquement devant quelqu'un (dans le cadre de la conduite automobile) pour empêcher celui-ci d'avancer".

III.2. Un contenu sémantique ambigu

Les choix syntaxiques ont une incidence négative sur les sens des énoncés ; ce que la presse ivoirienne semble pourtant privilégier au détriment de la langue.

Les solécismes, en effet, font produire des énoncés ambigus et équivoques. La compréhension voulue par l'énonciateur n'est pas celle que l'énoncé laisse apparaître. C'est l'exemple de l'omission de prépositions, comme dans l'énoncé (8) :

Dans son contenu, notre journal dispose toutes les rubriques d'un quotidien d'information générale.

L'énonciateur veut dire que leur journal comporte toutes les rubriques d'un quotidien. Mais la non-adjonction de la préposition au verbe "disposer" génère un autre sens : le journal "met en

ordre” (*Le Grand Robert*, 2005) les rubriques d’un quotidien. Le malentendu entre l’énonciateur et le récepteur est entier.

Dans l’énoncé (1), *Je suis en déplacement à l’ouest de la Côte d’Ivoire où je dois sillonner les départements de Man, Danané, Zouhan-Hounien*, la non-reprise de la préposition pour introduire chaque nom de ville énuméré laisse penser que l’ensemble des villes ne forme qu’une. Les prépositions ne se répètent pas devant les termes juxtaposés quand ils doivent “être considérés globalement comme désignant un groupe ou une idée unique” (Grevisse, 1986 : 1512). Selon l’énoncé (1), *Man, Danané, Zouhan-Hounien* serait une seule entité nominale, c’est-à-dire une seule ville.

Ces solécismes, générateurs d’ambiguïtés, sont indubitablement porteurs de malentendus qui font le lit de la rumeur et des conjectures.

Conclusion

La presse écrite ivoirienne produit toutes sortes de solécismes que l’on relève en général dans les constructions de juxtaposition ou de coordination, dans le groupe verbal au sujet du régime du verbe et dans certains accords grammaticaux. Ces écarts syntaxiques relativement nombreux, en conflit avec le bon usage grammatical, donnent à la presse écrite ivoirienne l’image d’une presse de qualité moyenne du point de vue linguistique. Ces défauts syntaxiques font produire des énoncés ambigus et équivoques, qui installent entre le locuteur et bien des destinataires des malentendus. Cette situation est d’autant plus préoccupante que la presse est traditionnellement perçue comme un recours, une source de vérité tant dans le contenu du discours que dans son organisation formelle. D’un accès libre et populaire, l’impact linguistique n’est pas à sous estimer. Elle contribue ainsi au décrochement linguistique que l’on constate au sujet du français ordinaire, celui qui est conforme au bon usage grammatical et que l’on enseigne à l’école. La presse devrait faire sienne cette responsabilité pour la vulgarisation du bon usage de la langue et pour son image de presse crédible dans l’usage de la langue.

Références bibliographiques

ADOPO, Aimé (2005), “Etude grammaticale des titres dans la presse écrite ivoirienne”, Thèse Unique, Université Félix Houphouët Boigny de Cocody-Abidjan.

BOHUI, Hilaire (2015), Petit recueil d’ivoirismes, Abidjan, Le Graal.

DUBOIS, Jean et LAGANE, René (1989), *La nouvelle grammaire du français*, Paris, Larousse.

FLOBERT, Pierre (1986), “La théorie du solécisme dans l’antiquité : de la logique à la syntaxe”, *Revue de philologie* 60, 173-181.

FODJO, Kouakou (2009), “Les infractions linguistiques dans la presse écrite ivoirienne : une étude syntaxique et énonciative”, Thèse de doctorat Unique, Université Félix Houphouët Boigny de Cocody— Abidjan.

FODJO, Kouakou (2013), “La surdétermination du sens par l’emploi abusif du déterminant défini pluriel dans la presse écrite ivoirienne ”, *Voix plurielles*, vol. 10 n° 2.

GERGELY, Thomas (2008), *Information et persuasion. Ecrire*, De Boeck, Bruxelles.

GREVISSE, Maurice (1986), *Le bon usage*, Paris, Duculot.

GREVISSE Maurice (2009), *Le français correct*, Paris, De Boeck-Duculot.

KOUADIO, Jérémie (2008), “Le français en Côte d’Ivoire : de l’imposition à l’appropriation décomplexée d’une langue exogène”, *Documents pour l’histoire du français langue étrangère ou seconde* [En ligne], 40/41 |, mis en ligne le 17 janvier 2011, (consulté le 23 juin 2016). URL : <http://dhfles.revues.org/125>

KOUAKOU, Séraphin (2014), “De l’usage du point entre le pronom relatif et son antécédent par des quotidiens ivoiriens : méconnaissance de la règle ou évolution de la norme ?”, *Revue du LTML* n° 11. <http://www.ltml.ci/files/article11/SeraphinKOUAKOUKonan.pdf> (consulté le 22 juin 2016).

RIEGEL, Martin et al. (1994), *Grammaire méthodique du français*, Paris, Puf.

Le Monde, http://www.lemonde.fr/actualite-medias/article/2006/01/04/_727213_3236.html (consulté le 24/06/16).

Grand Robert (le), Dictionnaire alphabétique de la langue française (2005), rédaction dirigée par Alain Rey et Josette Rey-Debove, Dictionnaires Le Robert, Paris

La segmentation des marchés linguistiques : manifestations et enjeux socio-économique en Côte d'Ivoire

KOFFI Kouakou Mathieu

Université Alassane Ouattara Bouaké, Côte d'Ivoire

Résumé

Nous convenons avec Jean-Louis Calvet et Lia Varela(1999) pour dire que “*L’objet d’étude de la linguistique n’est pas seulement la langue ou les langues, mais la communauté sociale sous son aspect linguistique*”. Du point de vue sémantique, cela sous-entend qu’une étude s’intéressant à la langue doit, de manière indiscutable, tenir compte des considérations sociales dans lesquelles elle s’inscrit. L’enjeu, c’est de mener des réflexions linguistiques en rapport avec le contexte social de la communauté concernée. Notre article vise, ainsi, à parler de la langue en la liant solidement au corps social dans lequel elle évolue et en insistant sur ses différentes imbrications sociales dont les hommes sont, en réalité, les vrais acteurs.

Abstracts

We agree with Calvet and Varela about the fact that “the subject of discussion of linguistics is not only the language or languages but also the social community through its linguistic aspect” (1999). From a semantic point of view, it means that a study that deals with language is to unquestionably take in account social considerations in keeping with it. The issue is to conduct linguistic discussions in keeping with the social context of the concerned community. Our work, indeed, deals with language in keeping with the social body in which it develops and emphasizing on different social overlapping where men are real actors.

Introduction

Considérée comme “*La partie sociale du langage*” ou “*Une institution sociale*” (Leimdorfer François, 2010), la langue est incontestablement l’élément qui ne retrouve la plénitude de son sens que dans le contexte social. Elle est indissociable des communautés humaines au sein desquelles elle agit par des rapports de force permettant à ceux qui se l’approprient efficacement de se doter d’un nombre importants de pouvoirs dans leur vie sociale. Notre article qui s’intéresse à cet élément de construction sociale doué d’immenses atouts se permet de satisfaire

quelques objectifs. Il s'agit, de prime abord, de démontrer sa grande utilité dans la vie des hommes. Dans le prolongement de notre réflexion, nous nous intéresserons à la description d'un certain nombre de fonctions qui lui sont intimement associées dans ses manifestations en société. Enfin, il s'agira d'attirer l'attention des autorités étatiques sur la nécessité d'y accorder un intérêt particulier dans la résolution des problèmes ayant trait au développement. Cependant, pour que ces différents objectifs soient pleinement atteints, il faut indiscutablement nous soumettre à quelques interrogations dont les réponses nous plongent au cœur de la validité scientifique de ce travail. Quels avantages peut-on tirer d'un marché linguistique segmenté ? Dans le même élan, quels sont les pouvoirs dont une langue dispose pour s'ériger en un organe de segmentation de marchés ? D'ailleurs, que peut-on entendre par marchés dans une réflexion linguistique ? La réponse à cette problématique réside dans trois parties solidairement liées. La première s'attache à prendre le postulat du cadre théorique. La seconde tranche du travail est intitulée la segmentation des marchés linguistiques. La troisième et la dernière, se nomme la segmentation des marchés linguistiques et la gestion bancaire en Côte d'Ivoire.

I- Cadre théorique

Le cadre théorique de ce travail ne peut mériter sa place que si l'on prend en compte les positions contradictoires de Saussure et de Bourdieu sur les études linguistiques. Le premier, dans son argumentaire, fait montre d'un mépris du cadre social à l'intérieur duquel les recherches linguistiques se réalisent et s'intéresse seulement aux seuls aspects linguistiques. Le second, quant à lui, rejette une telle approche dans ses réflexions vis-à-vis des langues. Il le démontre en soulignant que *“Les linguistes n'ont d'autres choix que de chercher désespérément dans la langue ce qui est inscrit dans les relations sociales où elle fonctionne, ou de faire de la sociologie sans le savoir”* (1990). Au sortir de ces prises de positions, le lexique français s'est enrichi de nouveaux termes à savoir “les marchés linguistiques” et le “marché linguistique” sur lesquels cet article peut s'appuyer pour sa compréhension. En outre, il y a le rapport langue/univers humain et la dynamique linguistique qui peuvent apporter leur contribution à la saine appréciation et à l'orientation de nos différentes réflexions.

1-1- Rapport langue/univers humain

L'homme vit, très souvent, dans un univers clos c'est-à-dire dans un espace bien circonscrit à l'intérieur duquel il projette et fait prévaloir sa vie par des rapports d'intérêts et de domination. Dans cette entreprise, il met constamment en éveil sa pensée qui s'oppose radicalement à la grandeur physique de son univers. Ainsi, du seul fait de sa présence dans cet univers en tant qu'être pensant, l'homme pose inévitablement à sa pensée le problème de définition de sa relation avec celui-ci. Un tel rapport constant conditionne l'homme au besoin d'expression de sa pensée dont la satisfaction ne s'opère que par le biais des représentations linguistiques que cette pensée aura parvenu à se donner. L'expérience que l'homme a de son univers semble, à notre sens, très certainement condition de la définition de celui-ci avec tous les objets constitutifs s'y afférents. Le mot "définir", dont les déclinaisons se répartissent entre le nommage, l'explication ou la présentation des faits ou des choses dans leur propre identité, propose la langue comme un ensemble de solutions apportées par la pensée aux problèmes posés dès les origines par la constitution ou l'organisation de son univers. Cette attitude que l'homme s'approprie, bien évidemment, fait de lui l'être d'exception avide de conquérir son autonomie vis-à-vis d'un univers auquel il doit absolument se soustraire d'une manière progressive aux différentes forces d'assujettissements. Il s'agit, en fait, de faire en sorte que l'univers lui appartienne, peut-être, proportionnellement en opposant à ce dernier où il habite un autre qui habite en lui-même et dont il est le lieu d'existence au titre d'être pensant. Distinct de l'animal parce qu'être doué de parole, l'homme possède de façon naturelle, comme le dit Ronald Lowe (2007), son univers qui est celui de la langue :

"faite d'idées regardantes, de représentations instituées, transformables lors d'un acte de langage en idées regardées. Les actes puissanciers de représentation qui font le contenu de la langue résultent bien davantage (...) d'une analyse du grand face-à-face de l'homme et de l'univers que du petit face-à-face de l'homme et de l'homme, lieu privilégié de la manifestation du discours (...)". L'homme, être pensant et d'idées, domine sa nature environnementale dans l'approche manipulatrice de la langue qui, elle-même, est utilement redevable de sa structure à un ensemble de situations émanant de l'expérience humaine commune à laquelle sa pensée ne peut aucunement échapper. On remarquera que tous les systèmes sur lesquels repose la structure grammaticale de la langue obéissent à une unique volonté : traduire fidèlement la représentation de contrastes que la pensée doublée d'un rôle d'observateur de l'univers expérientiel et de

constructeur du langage se doit d'assumer. Ces contrastes formatés sur la base de plusieurs oppositions tels que la forme, la grandeur, la quantité et le mouvement sont exprimés en termes de lexique. Sur ces oppositions peuvent se greffer d'autres telles que le système de la personne, de l'article et de la préposition qui tirent leur source d'expérience de l'exercice même du langage humain. L'on peut donc en déduire que l'homme est un être d'exception parmi les autres dès lors qu'il se sait appartenir à un univers, lieu d'existence de toute chose. De la conscience que cet être réfléchi a de son appartenance à l'univers, s'offrent théoriquement à lui deux sortes d'attitudes.

L'une recommande entièrement sa soumission ou sa maîtrise de ses propres forces qui, par le canal de sa pensée, le distingue d'ailleurs de celui de l'animal et donne sens à son être pensant. L'autre, revendiquant son autonomie, l'excite à s'insurger contre toutes formes interactives de l'univers physique ou d'habitation par de fortes oppositions de son univers psychique par lesquelles il parvient à dominer un tel univers avec ses représentations linguistiques. Au demeurant, on peut constater que l'homme bascule toujours dans la seconde attitude lors de ses différents agissements sociaux. Il cherche constamment à dominer son environnement c'est-à-dire à l'assujettir selon le besoin dont la satisfaction obéit à l'organisation de la pensée. Celle-ci tire sa puissance, son efficacité et son autonomie de la langue par laquelle elle devient réalisable et constructive en termes des contacts que l'homme lie avec ses semblables. Il convient donc de retenir que seule la langue a la possibilité de donner à l'être humain le pouvoir de convaincre son prochain, de lui arracher des biens et d'en acquérir.

1-2- Problématique de “le marché linguistique” et “les marchés linguistiques”

Après les positions contradictoires de Saussure et de Bourdieu sur la langue à la suite desquelles les termes “les marchés linguistiques” et “le marché linguistique” ont vu le jour, Pierre Bourdieu et Luis-Jean Calvet s'y sont attelés à canaliser leur sens. En effet, le premier auteur s'est montré très pragmatique en considérant le discours à la fois comme un message et un produit. Son plaidoyer repose sur l'idée selon laquelle la langue, en tant qu'un instrument de communication, est à déchiffrer et surtout à apprécier par d'autres personnes dans un espace plurilingue. Il (1990) l'avoue clairement dans ce passage : *“Le discours n'est pas seulement un message destiné à être déchiffré ; c'est aussi un produit que nous livrons à l'appréciation des autres et dont la valeur se définira dans une relation avec d'autres produits plus rares ou plus communs”*. L'auteur, par ces propos, veut relater tout le sens qui sous-tend le terme “le marché linguistique”. L'acceptation de ce syntagme découle nécessairement de l'existence des échanges toujours

ordinaires qui s'établissent de manière quotidienne à l'intérieur des sociétés humaines. Ce sont, objectivement, des productions linguistiques de plusieurs personnes qui obéissent à une norme référentielle dans un Etat : la langue officielle. Il s'agit de restituer l'usage de cette langue ou de le légitimer dans un espace plurilingue à l'effet de permettre à tous de s'y conformer. Dans ce cas, l'on a plutôt un espace linguistique unifié dans ses pratiques linguistiques. D'où le terme "le marché linguistique". Quant à Calvet, ça rétorque à Bourdieu prend ses racines dans son rejet de reconnaître une société purement "stratifiée par référence à la langue légitime". En d'autres termes, selon lui, l'existence de la langue officielle ou langue dominante dans une communauté linguistique ne doit pas exclure la pratique d'autres variétés linguistiques. On comprendra qu'il est favorable à la pluralité linguistique voire à la compétition linguistique dans le contexte social donnant ainsi lieu au terme "les marchés linguistiques" au détriment de celui de "le marché linguistique". Dans le débat suscité par ce syntagme, Calvet a pu s'appuyer sur les propos de Charles Ferguson (1959) en ces termes : "*Dans beaucoup de communautés linguistiques, deux ou plusieurs variétés de la même langue sont utilisées par certains locuteurs dans des conditions différentes*". Notre observation et interprétation des deux oppositions nous condamne à adopter une unique attitude : prendre fermement en compte les deux notions dans notre travail. L'explication que nous pouvons donner à cette position médiane tire son fondement du fait que, selon nous, ces deux termes, loin de s'opposer systématiquement, doivent être complémentaires pour que chaque individu puisse exprimer ses idées pour assouvir ses besoins dans une société en mutation constante.

1-3- Dynamique des langues

Dans les rapports entre les langues en contact, il y a toujours l'effet de diglossie : certaines langues subissent de façon constante voire drastique la loi des autres du point de vue de l'utilisation faite par les locuteurs. C'est donc en observant ce rapport de langue dominatrice et dominée, que les économistes sont parvenus à concevoir deux modèles de comportement linguistique. L'un dit, statique, part de l'hypothèse selon laquelle les locuteurs, probablement plurilinguismes, décident de l'utilisation de la langue en fonction de l'activité à exercer (Grin, 1990). L'autre, "dynamique" se réalise par l'utilisation de la langue au temps t influençant, à son tour, l'utilisation d'une langue au temps $t+1$, puis $t+2$, etc. (Grin, 1992).

À l'analyse, il importe de reconnaître que les deux modèles font l'apologie de l'offre linguistique et la demande sociale en tant que deux notions intimement liées dans les marchés linguistiques.

L'une comme l'autre concourt à la mise en œuvre de la manifestation de la production linguistique et de son insertion dans un contexte d'utilisation réaliste. En matière de définition, il faut retenir que l'offre linguistique s'appréhende comme le nombre de langues ayant pouvoir d'exprimer les besoins de communication dans une communauté donnée ou dans une situation sociale précise. À l'opposé, la demande sociale se veut le nombre de situations linguistiques dans lesquelles la communauté linguistique ou le locuteur souhaite acquérir l'une des langues en contact pour le besoin d'intercompréhension.

Selon Abolou (1998), il existe, au total, huit formes de l'offre linguistique et de demande sociale. Mais pour les besoins de notre travail axés sur sa compréhension et son orientation, nous nous en tiendrons à deux : l'offre linguistique et la demande sociale fortes et l'offre linguistique égale à la demande sociale. L'offre linguistique et la demande sociale fortes, comme marché linguistique, décrit un contexte sociolinguistique où il n'y a pas de langues dominantes, mais là où il existe également de très fortes offres linguistiques. Chaque locuteur vient avec sa langue et l'utilise en fonction du besoin à satisfaire. Bien évidemment, dans ces conditions, on ne peut réaliser qu'une demande sociale forte émanant de plusieurs besoins sociaux : débats ayant trait à l'école, aux nouvelles maladies comme le SIDA et au développement de nouveaux marchés économiques. Dans le processus de discussions, les langues d'interaction sont certainement celles d'influence mondiale : français, anglais, espagnol, portugais, allemand, etc. Quant au marché linguistique se caractérisant par l'offre linguistique égale à la demande sociale, ce qu'il faut en retenir, c'est qu'il exalte une situation linguistique où chaque locuteur parle sa langue et celle-ci va de pair avec une situation sociale précise. Autrement dit, chaque langue se voit dotée d'une capacité à appréhender tout besoin nouveau. C'est le modèle de marché linguistique propre aux pays africains qui doivent pouvoir expliquer les concepts nouveaux inhérents aux mentalités de la mondialisation ou de la globalisation.

II- La segmentation des marchés linguistiques

Dans le lexique français, au mot "segmenter" sont formellement associés certains dérivés tels que diviser, regrouper, fragmenter et répartir voire catégoriser les entités de mêmes natures. Du point de vue des marchés linguistiques, loin de considérer ces dimensions linguistiques, la segmentation relève du pouvoir de la langue de catégoriser les humains selon leur besoin, de leur imposer des attitudes et des choix dans leur vie quotidienne. Elle se consacre à mettre en relief les

qualités de la langue qui se constituent en une force de conquête et, peut-être, d'imposition des opinions de l'homme à ses semblables dans la vie sociale. La communication qui peut s'établir entre-deux voire plusieurs personnes soulève toujours la question des rapports de force entre elles dont l'enjeu consiste à mettre en exergue la richesse extérieure des acteurs. Dans ces échanges, c'est plutôt la parole qui se voit honorée parce qu'elle se présente comme l'élément d'extériorisation des valeurs intrinsèques et individuelles des hommes au point qu'elle responsabilise son auteur ou le condamne très souvent. L'effet de segmentation des marchés s'exerce ou se manifeste quotidiennement dans les différents discours. L'univers linguistique segmenté peut concerner directement le côté économique, culturel et social.

2-1- Le marché linguistique et économique

La langue est certainement l'instrument de communication entre les hommes à laquelle l'on oppose des interprétations diverses. Pendant que certains lui attribuent des qualités de produit à apprécier, d'autres l'assimilent expressément à un signe extérieur de richesse. L'une ou l'autre qualification trouve son sens dans l'interprétation sémantique et se présente comme un indice économique puisque dans ce domaine, la langue se mesure en comparaison avec d'autres langues en présence. Celle ayant une grande diffusion auprès des interlocuteurs exerce une certaine influence sur ces derniers si bien que les produits qu'elle propose sont mieux appréciés. L'effet économique qui peut s'en dégager dépend de l'excellente connaissance et d'utilisation des produits mis en jeu. Ainsi, la catégorisation des produits orchestrée par la langue ne peut véritablement prendre forme qu'à partir de l'instant où elle exerce constamment un certain prisme dans la conscience de ses utilisateurs. C'est ce qu'essaie de clarifier Bourdieu lorsqu'il affirme que : *“L'échange linguistique est aussi un échange économique qui s'établit dans un certain rapport de forces symboliques entre un producteur pourvu d'un capital linguistique et un consommateur (ou un marché), et qui est propre à procurer un certain profit matériel ou symbolique”* (1990). Dans cet énoncé, Bourdieu met en relief la puissance des discours tout en l'associant aux signes de richesse et d'autorité. Ces différentes qualités inhérentes aux productions linguistiques, que l'auteur retrace, trouvent leur explication dans les dispositions que ces dernières se donnent elles-mêmes et qui se cristallisent sur la structure sociale. Dans la cité, un discours émis est normalement évalué sous deux formes : soit il est obéi et accepté, soit il est désobéi et rejeté. Dès lors, l'homme est très souvent enclin à développer des stratégies sous formes symboliques pour captiver l'attention des autres sur lui et leur imposer ses idées. Le

locuteur qui dispose d'un capital linguistique assez convaincant, donc cohérent et logique, est totalement libre de s'inviter dans le marché économique à l'aide des "stratégies de condescendances" selon les termes de Bourdieu. Elles consistent à se constituer en une force de manipulation destinée à agir sur la conscience du groupe de personnes auquel l'on s'adresse par des énoncés qui interpellent leur sensibilité tels que "je parle comme vous" où "nous sommes entre nous". Dans le contexte de travail, la langue est perçue comme un facteur de productivité. Elle favorise et fortifie le rendement économique sous l'effet de la dynamisation de la communication qui se présente comme le besoin commun des travailleurs. Par ailleurs, dans les relations interhumaines au travail, la langue fait découvrir les intelligences et les créativité des acteurs à partir des nombreuses discussions au sein des groupes d'expression directe. Le travail, lui-même, en tant qu'activité physique mais beaucoup plus mentale, réside de manière tangible dans la connaissance et la maîtrise de quelques signes symboliques. Ce sont les lectures de rapports et de graphique sur un écran d'ordinateur, la rédaction d'une note de synthèse et la production des fiches postes qui interpellent incessamment la production ou la connaissance linguistique. La gouvernance des activités économiques par la langue est dénoncée par Josiane Boutet comme suit : *"La part des activités de langage, orales comme écrites, augmente dans tous les métiers aux dépens des activités physiques de transformation de la matière"* (1997). Le travail et la langue constituent ainsi les deux importantes formes de praxis dans la vie de l'homme. Ils s'interpénètrent et possèdent des propriétés communes tendant à imposer l'autorité de l'homme sur l'univers physique.

2-2- Le marché linguistique et culturel

Le marché culturel est tributaire de la pression géographique sur les sentiments linguistiques des hommes en société. Les attitudes qui accompagnent les productions linguistiques d'un locuteur en situation d'énonciation sont, de manière objective, des indicateurs caractérisant son origine régionale. La régionalisation linguistique s'inspire essentiellement de trois traits linguistiques : lexicaux, syntaxiques et phonétiques (Louis-Jean Calvet, 1993).

La régionalisation pure et dure s'aide, de manière incontestable, du lexique qui constitue en quelque sorte un repère de contacts humains. Au cours de la manipulation linguistique, les mots qui sont utilisés, du fait qu'ils assignent à leurs signifiés des caractéristiques culturelles, facilitent et catégorisent les individus selon leur mode de tradition. Dans une tentative d'exemplification, l'on peut s'intéresser à la Côte d'Ivoire, ancienne comme actuelle, dans laquelle les études ont

montré l'existence d'environ une soixantaine de langues. Chacune d'elles étant solidement adossée à une ethnie, on peut sereinement conclure qu'entre les deux notions à savoir langue et ethnie, il existe un lien indissociable de sorte que parler de l'une renvoie systématiquement à évoquer l'autre et vis versa. Dans ce pays à forte densité linguistique, le peuple Baoulé, dominateur des autres groupes, est reparti sur toute l' asphère géographique du pays. Le baoulé qui, assurant l'intercompréhension exemplaire entre ses locuteurs, est considéré comme la boussole à partir de laquelle ceux-ci se reconnaissent et retrouvent très souvent leur origine géographique voire culturelle. Cela dépend, fort heureusement, du vocabulaire mis à rude épreuve dans les différentes communications. Du point de vue sociolinguistique, les mots du baoulé, comme ceux des autres langues, possèdent de nombreux synonymes dont l'usage des uns au détriment des autres répond à la considération culturelle du peuple, mais dépend très fortement du choix arbitraire opéré par ce peuple. En région Walêbo notamment à Sakassou, les termes *cippe*, *n'dingan* et *wouzué* ont tous le même contenu sémantique à savoir "les querelles incessantes étouffées dans unemême famille". Parmi ces mots, *cippe* semble le plus employé pour dénoncer ces querelles interfamiliales. À Dimbokro, dans la région de n'zicomoé, on a approximativement les termes *cippe*, *n'dingan* et *ablà* pour désigner également "les querelles incessantes étouffées dans une même famille". Mais ici, *hâbla* exerce un certain prisme sur les autres quand il s'agit d'évoquer ces comportements exécrables propres aux familles. Ainsi, si on estime que la vie en société est caractérisée par la mobilité des hommes, il est fort probable qu'un Baoulé se retrouve quelque part, loin de sa zone d'origine. L'utilisation de *sipê* par ce dernier dans une communication quelconque peut susciter une communion culturelle chez certaines personnes en soulignant de manière simultanée leur origine géographique. Ailleurs, si un autre individu énonce le mot *hâbla*, aussitôt des imbrications culturelles feront sensation chez d'autres personnes du même groupe linguistique et les feront fléchir vers la région de n'zicomoé. On noteradonc que, sur la base de la culture mise en relief par des termes linguistiques, des groupes baoulé sont en mesure de se constituer par zone géographique. Cette fragmentation sociolinguistique a pu se consolider avec le discours fortement guidé par les éléments lexicaux. Outre le lexique, on peut évoquer la syntaxe qui concourt également à segmenter le marché culturel. Toujours avec l'exemple de la Côte d'Ivoire, il est beaucoup plus probant de comprendre la contribution de ce trait linguistique dans la segmentation culturelle. En effet, dans ce pays, la langue officielle n'est autre que le français. Dans les contraintes de la communication,

les populations qui s'obstinent à l'utiliser le font en forgeant leurs discours sur la syntaxe de leur langue maternelle qui dénie l'emploi des articles. Cette attitude linguistique, qui une fois intégrée dans l'usage du français, confirme son utilisation approximative se dresse comme l'une des caractéristiques de la population ivoirienne plus prompte à la distinguer des autres peuples de l'Afrique de l'ouest. Quant à la phonétique, disons que son apport à la segmentation du marché culturel est réel et incontestable. Lorsqu'elle se manifeste dans les productions linguistiques, l'information capitale à laquelle elle se livre consiste à signifier son écart vis-à-vis de la langue normée ou proclamer surtout un certain repli identitaire des locuteurs. En Côte d'Ivoire, les Dan ou les yacouba dont la structure des langues maternelles méconnaissent les sons [y, œ] s'éprouvent à les employer quand ils sont en situation d'énonciation en français. Cette situation n'est pas spécifique à cette communauté linguistique, mais elle est même propre aux sociétés humaines qui s'organisent en fonction des modes concrets d'interaction. Cela sous-entend que les êtres humains ne peuvent communiquer pleinement que lorsqu'ils ont accès à un système de représentations qui permet la communication et facilite la satisfaction des besoins. Christiane Loubier fait souligner ce processus de socialisation en ces termes : *“Les systèmes de représentations symboliques, même s'ils ne sont pas directement observables, font partie intégrante d'un processus de reproduction culturelle et de socialisation. En même temps que les groupes sociaux aménagent leur univers physique concret, ils construisent donc simultanément leurs systèmes de représentations, d'expériences et de connaissances, en l'occurrence leur organisation symbolique”* (2008). Par ces propos, l'auteur nous rejoint dans notre conception de la société conçue sur la base d'un système symbolique, lui-même, mandaté pour définir les modes de vie, les normes, les valeurs, les croyances et les idéologies desquels découlent nécessairement l'identité culturelle. À partir de là, il semble plus ou moins aisé d'affirmer que les difficultés ressenties par les Dan dans la prononciation des sons ci-dessus indiqués témoignent de l'identité culturelle de ce groupe linguistique en Côte d'Ivoire et participent de sa segmentation ou de sa catégorisation culturelle.

2-3- Le marché linguistique et social

Parler d'un quelconque marché linguistico-social, revient à évoquer la communauté linguistique qui se confond en un ensemble de variétés linguistiques superposées. Parmi ces dernières, une seule a, quelquefois, la capacité d'être reconnue par l'ensemble des locuteurs comme langue de

référence, donc de modèle au point de se voir appelée langue standard. Cette dernière ne peut, en aucune autre façon, être dissociée du contexte social dans lequel elle fonctionne. Les autres variétés peuvent être définies selon les fonctions qu'elles assument dans une société particulière en l'occurrence la façon dont elles se développent du point de vue historique et les attitudes des locuteurs vis-à-vis d'elles. De manière incontestable, il sied de dire que dans toute société, les personnes sont classées en catégories et organisées en groupes. Au sein de ces groupes, les individus entretiennent entre eux des relations régulières construites autour des droits et devoirs des uns envers les autres. On peut qualifier ces groupes de catégorie sociale, elle-même, constituée d'un ensemble d'individus auxquels la société attribue quelque chose de commun. Quoi qu'on dise, qu'il s'agisse de la communauté linguistique ou catégorie sociale voire classe sociale, le marché social peut mieux s'appréhender dans le cadre des stratifications linguistiques. Comme le fait souligner Christian Baylon : *“Le langage parlé est le principal moyen par lequel un individu intériorise les règles sociales”* (1996). Ceci, parce que la langue en tant qu'instrument de communication, à savoir un système de règles ou de signes, est également un outil qui sert d'interaction sociale. Son utilisation implique des interlocuteurs de statuts sociaux parfois différents dans une certaine situation de discours. La connaissance d'une langue suppose une production et une compréhension des phrases bien formulées et appropriées à une situation particulière. Dans les différents discours, le locuteur opère toujours un choix entre les différentes variétés ou les sous-codes de la langue dont il a la maîtrise, et cela, conformément à son statut social, à son style et à la situation de communication qui peut être formelle ou informelle. En la matière, le formalisme du discours réside dans les termes constitutifs de l'événement de parole au cours desquels l'on adopte des dispositions particulières : bien se conduire et parler correctement. Dans ces circonstances, un locuteur qui doit s'adresser à un auditeur d'un statut social élevé se contraint d'utiliser une variété de langue soutenue. C'est un individu qui, peut-être plongé dans une insécurité linguistique, a le souci d'élever son niveau de langue, donc de faire un saut qualitatif dans l'hypercorrection. Entre ces deux personnes, de statut social identique ou non, les discours sont emprunts de critères strictement économiques : possession de moyens et de modes de production. L'un ou l'autre, du fait de son capital économique, culturel et social très forts témoignant incontestablement son évolution a le pouvoir d'énoncer la vision légitime du monde que les classes dominées ont l'habitude de subir. Ainsi, l'usage de la langue soutenue peut être considéré comme un critère pour catégoriser les individus relevant d'une

classe sociale supérieure. Par contre, lorsque l'on se trouve en contact avec quelqu'un de familier c'est-à-dire en présence d'une connaissance très proche, le niveau de langue n'est pas trop surveillé. Il est donc qualifié de familier et la langue utilisée aussi familière, n'obéit en aucune attention particulière. Une telle langue sert d'instrument de communication entre les membres d'une même famille et de bureau qui sont quotidiennement en contact. On peut convenir sur le fait que la variété de langue familière met en opposition des personnes de niveau de vie modeste notamment des personnes qui se suffisent dans la société, mais qui agissent, très souvent, par des rapports de connaissance.

Le dernier niveau de langue à souligner est qualifié de spontané ou relâché. Cette spontanéité qui le caractérise réside dans l'excitation ou l'émotion dans laquelle est énoncé le discours et qui brise les contraintes d'une situation formelle d'utilisation de langue. Une telle variété linguistique concerne directement la basse classe sociale répartie entre les ouvriers, les manœuvres, les commerçants de l'informel, les apprentis de métiers, etc.

S'il y a lieu d'exemplifier le marché linguistico-social, il serait intéressant de le confronter encore à la Côte d'Ivoire, pays carrefour de l'Afrique de l'ouest où la stratification linguistique est très sérieusement développée. Dans ce pays où le français jouit d'un prestige de langue officielle, des catégories sociales ont été proposées par des études sociolinguistiques sur la base, bien entendu, de la puissance d'utilisation de cette langue du colonisateur. On en dénombre trois chacune ayant ses caractéristiques spécifiques (Koffi, 2011). Ainsi, on a pu noter la langue soutenue ou prescriptive, variété française très proche de la norme standard ou légitime. Ses utilisateurs sont considérés comme les élites du pays et sont assimilés aux universitaires, aux Journalistes et aux hommes politiques. Ceux-ci, du fait de l'utilisation de la norme légitime du français, sont présentés aux yeux de la population comme une classe des personnes jouissant d'une aisance sociale en Côte d'Ivoire. Juste en dessous, vient la norme moyenne, médiane ou objective qui s'écarte de la norme légitime par l'intégration, dans son lexique, de plusieurs emprunts issus des langues maternelles. Il regroupe les utilisateurs des agents de l'administration et certains commerçants qualifiés qui sont reconnus par une certaine aisance sociale, mais plus ou moins dominée par la modestie. La dernière norme à laquelle nous nous attelons à expliquer concerne exactement la norme relâchée ou subjective. Il s'agit du type de français qui désobéit, d'une façon objective et entière, le vocabulaire, la syntaxe et la grammaire de la norme légitime du français en Côte d'Ivoire. Les utilisateurs de ce français populaire sont, en général, taxés de

pauvres et sont constitués des agents du secteur informel et des enfants de la rue. Les difficultés sociales auxquelles ils sont constamment confrontés se déportent, si ce n'est pas trop exagéré de l'affirmer ainsi, dans leur parler français si bien qu'ils sont facilement distinguables des autres communautés sociales. Quant aux langues maternelles, avouons-le honnêtement, leur usage prend le contre-pied du français et renseigne différemment sur les attributs sociaux liés aux locuteurs. En Côte d'Ivoire, la soixantaine de langues officielles étudiées ont chacune des locuteurs de la norme légitime. Ce sont, les masses paysannes avec certains résidents des bas quartiers urbains, donc des individus éprouvant toutes sortes de difficultés et dont la survie réside dans l'exercice des petits métiers. C'est à ces personnes que revient la survie des langues maternelles parce que dans leur combat de vie, elles expriment leur angoisse, leur malheur et leur joie. En outre, du fait de leur isolement de la modernité ou de la non-maitrise de ses multiples modalités, elles s'attachent à leur tradition dont la pérennisation provient, de fort belle manière, de l'utilisation des langues locales. En dessous de cette norme standard ou légitime, il faut retenir la norme médiane utilisée exclusivement par certains universitaires et cadres de l'administration. Il est question des personnes socialement nanties qui, selon certaines ambitions inopinées au cours de leur vie, vont régulièrement dans les campagnes pour d'éventuels conseils et de renforcement de la tradition. Dans ces enjeux aux relents inavoués, ils s'obstinent à s'exprimer dans la langue maternelle et cherchent vainement à s'y conformer. La dernière norme à évoquer en l'occurrence la norme relâchée est systématiquement employée par les élèves et étudiants qui, par désintérêt des langues maternelles, les ignorent quasiment dans leurs différentes communications. On peut, quelquefois, constater à leur niveau certaines tentatives d'utilisation daces langues, mais qui se soldent, très souvent, par un cuisant échec dès lors que les productions linguistiques sont entachées de la présence de plusieurs mots français. En somme, il convient donc de remarquer que le marché social se construit et se consolide avec l'apport des variations linguistiques. Le tissu social ne peut véritablement s'affranchir de certains aléas sociaux tels que la domination, la dictature, la manipulation, la frustration et le rejet des autres que si chaque individu peut librement exprimer ses idées dans la variété de langues qui lui convient. Cela concourt à l'éclatement des savoirs et des connaissances qui constituent le vrai gage d'épanouissement social, lui-même, en tant que stimulateur des actions de développement d'un pays. C'est pourquoi, il nous plait de faire une proposition de segmentation des marchés linguistiques allant dans le sens du renforcement de la gestion bancaire en Côte d'Ivoire.

III- La segmentation linguistique et la gestion bancaire en Côte d'Ivoire

La Côte d'Ivoire est l'un des pays au sein duquel toutes les entités linguistiques sont associées. Cette pluralité linguistique présuppose également la présence sur ce sol de toutes les catégories sociales au nombre desquelles figure la communauté analphabète. Il s'agit d'une communauté marginalisée à cause de son incapacité à s'approprier efficacement les questions d'écriture, de lecture et de calcul. Sa résistance aux difficultés de la vie repose très fortement sur son grand engouement pour les activités informelles. À dire vrai, le secteur informel est employé par opposition au secteur moderne ou structuré et est assimilé un secteur d'économie populaire regroupant toutes les stratégies de survie et les modes de subsistances des couches sociales les plus pauvres et marginales. Il occupe près de 60 % des emplois urbains en moyenne en Côte d'Ivoire dont les acteurs sont regroupés en deux caractéristiques fondamentales: La première avec un taux de 68% est sans instruction et la seconde évaluée à 70 % seraient entre l'analphabétisme et le niveau primaire (Yao Koffi, J-M, 2001). On pourrait donc affirmer que les analphabètes sont très actifs sur le champ des emplois informels avec lesquels, d'ailleurs, ils subsistent dans la nation ivoirienne. Leurs handicaps qui sont la conséquence immédiate de leur incapacité à utiliser la lecture, l'écriture et le calcul sont nombreux et souvent inexplicables : Peur de l'administration et des questions de justice, peur et gestion plus ou moins chaotique des avoirs en banque. Notre approche du renforcement de la gestion des banques en Côte d'Ivoire recommande l'utilisation des langues maternelles dans le service à l'effet de mieux satisfaire les besoins des analphabètes. Cela nécessitera au préalable, sur la base d'une étude sociolinguistique réaliste, une nette connaissance des langues dominantes dans la communication d'une région du pays en dehors, bien entendu, du français. Si nous prenons l'exemple de Bouaké, la deuxième importante ville du pays, avec une enquête plus ou moins crédible, on pourra rapidement s'apercevoir que les langues maternelles dominantes seront le baoulé et le dioula. Dans ces conditions, il s'agira d'ouvrir des bureaux dans chacune des banques de cette ville stratégique dans lesquels deux personnes, l'une locutrice du baoulé et l'autre du dioula, pourront répondre efficacement aux besoins de certains clients analphabètes confrontés aux problèmes de retrait ou de dépôts d'argent. De manière objective, leur mission sera essentiellement constituée des remplissages des bordereaux de retrait ou de dépôts et de conseils de signatures auxquels pourront s'ajouter certaines explications en langue maternelle du client. Une telle attitude

renforcera la sérénité et la confiance des analphabètes dans les agences de banques et sera, surtout, un stimulus pour y accroître leur fréquentation. Le succès et la longévité de ce projet reposera sur le sens de responsabilité des autorités en charge des dites institutions financières. Leur attitude doit obéir inlassablement à ces exigences : une écoute attentive des locuteurs des deux langues maternelles, une excellente assistance financière à leur endroit et des réunions mensuelles requises. Au demeurant, il convient de retenir que c'est à ce prix que les banques de la Côte d'Ivoire auront l'occasion de soigner leurs images vis-à-vis des populations, en grande majorité analphabète, dont les questions d'épargne moderne ne sont toujours pas ancrées dans leurs différentes habitudes traditionnelles.

Conclusion

Les langues n'existent pas sans les individus qui les parlent et l'histoire d'une langue correspond à celle de ses locuteurs. Cela sous-entend qu'un discours s'inscrit toujours dans les exigences sociales de son énonciateur : assouvir un besoin pressant, décrier une injustice, proclamer la paix, louer l'amour, etc. Un marché linguistique segmenté obéit à ces principes cardinaux c'est-à-dire le fait qu'une communauté de personnes reconnue comme telle agit par le moyen d'une langue particulière aux fins de satisfaire des besoins précis. La segmentation des marchés linguistiques permet, donc, de faire la démonstration de la délégation des pouvoirs de domination des langues que ces dernières reçoivent des hommes vivant en société.

Références bibliographiques

- AOLOU, Camille, (1998), *Développement et aménagement des ressources linguistiques : pour une sociolinguistique de développement en Afrique*, Conférence de SLAO, Abidjan, Juillet-Juin.
- BOUTET, Josiane, (1997), *Langage et société*, Editions du Seuil, Paris, France.
- BAYLON, Christian, (1996), *Sociolinguistique, société, langue et discours*, Nathan, Paris, France.
- BOURDIEU, Pierre, (1990), *Ce que parler veut dire*, Paris, Fayard.
- CALVET, Louis-Jean, (1993), *Que sais-je ? La sociolinguistique*, Presses universitaires de France, Paris.
- CALVET, Louis-Jean et VARELA, Lia., (1999), De l'analogique au digital, à propos de sociologie du langage et/ou sociolinguistique et/ou linguistique, in *Langage et société*. Paris.

FERGUSON, Charles (1959), *Diglossia*, *Word*, vol 15, cité dans Louis-Jean Calvet, *Que sais-je ? La sociolinguistique*, Presses universitaires de France, Paris.

Grin, F (1990), The economic approach to minority languages, in *Journal of multilingual and multicultural development*.

Grin, F (1992), Towards threshold theory of minority language survival, in *Kyklos*.

KOFFI, Kouakou Mathieu, (2011), Alphabétisation fonctionnelle en Côte d'Ivoire : approche méthodologique pour l'enseignement de la langue officielle, le français. », in *Sudlangues*, N ° 15, Juin 2011, Dakar-Fann (Sénégal), pp. 52-70, ISSN : 08517215, URL : <http://www.sudlangues.sn/IMG/pdf/4.pdf>.

Leimdorfer, François (2010), *Les sociologues et le langage*, édition de la Maison des sciences de l'homme, Paris, France.

LOUBIER, Christiane (2008), *Langues au pouvoir politique et symbolique*, l'harmattan, Paris France.

LOWE, Ronald (2007), *Introduction à la psychomécanique du langage*, Presses de l'université de Laval, Québec, Canada.

YAO Koffi Jean-Marie, *Etude du secteur informel à travers les enquêtes auprès des ménages en Côte d'Ivoire*, 2001, ENSEA, Côte d'Ivoire.

Le dit et le fait : quand l'action trahit l'acte de parole

dans le français parlé en Côte d'Ivoire

Ambemou Oscar DIANÉ & Benjamin Irié Bi Tié

Université Alassane Ouattara, Bouaké (Côte d'Ivoire)

Résumé

Selon la théorie des actes de langage, attribuée à John Austin, la parole est acte, dans la mesure où dire, c'est faire. Le présent article s'interroge sur la validité inconditionnelle de ce postulat. En effet, partant du constat que les paroles produites par un locuteur X ne traduisent pas toujours une concordance univoque entre son dit et son action manifestée au moment de ce dit, nous montrons, à travers un corpus tiré des conversations tenues par des ivoiriens, que la recherche de la compréhension de certains énoncés devrait tenir compte des considérations pragmatiques et culturelles.

Abstract

According to the theory of the acts of language, allotted to John Austin, word is act, insofar as to say, is to make. This article wonders about the unconditional validity of this postulate. Indeed, on the basis of the report that the words produced by a speaker X do not translate always a univocal agreement between his word as and his action expressed at the time of this word, we show, through a corpus drawn from conversations of some ivorians, that the research of the comprehension of some utterances should take account of the pragmatic and cultural considerations.

Introduction

Au cours de certains échanges verbaux, l'on constate que des interlocuteurs ne s'accordent pas toujours sur l'interprétation du dictum. Ce désaccord interprétatif, dû à une incompréhension conflictuelle entre des usagers d'un code commun, est fréquent dans le quotidien des ivoiriens

parlant le français populaire ivoirien¹. Le « conflit communicationnel » qui s'en suit est plus frappant lorsque l'interlocuteur vient d'autres horizons et est locuteur d'une autre variété de français.

En effet, le locuteur du français populaire ivoirien utilise fréquemment des mots dont la dénotation est différente de l'interprétation en contexte. Il produit un énoncé et fait ce que son énoncé ne dit pas. Dans son interaction, il fait usage de formes linguistiques pour emmener son interlocuteur à admettre que ce qu'il dit est ce qu'il fait au moment où il parle ou bien ce qu'il a fait est ce qu'il a dit. Il recherche, voire force l'adhésion de ce dernier à sa compréhension.

Comment appréhender de tels faits qui se déroulent en situation de discours ? Autrement dit, quelle(s) signification(s) revêt un énoncé x dans un contexte z et quelles autre(s) signification(s) revêt ce même énoncé x dans le contexte z' ? En d'autres mots, quelle signification un locuteur sait-il d'un mot x dans un espace et quelle pourrait-être le contenu sémantique de ce même mot dans un autre espace géographique ? Quels faits président à la mise en place et à l'usage de telles variations linguistiques ?

Echappant à la sémantique de la phrase, l'analyse des situations d'interaction relève de la pragmatique. Vincent Nyckees (1998, p.250), la définit comme l'étude de l'usage que les interlocuteurs font du langage en situation et qui s'attache tout particulièrement au langage en tant qu'il représente un moyen d'action entre les hommes. Il clarifie que la pragmatique identifie les multiples actes qui ont pour théâtre la parole vivante.

Les questions posées plus haut intéressent généralement l'emploi du langage dans la communication. Ici, nous voulons mettre les mots en relation avec l'usager, le contexte-espace et interroger le sens et la/les signification(s) que l'usager attribue à ces mots.

Ainsi, dans une approche pragmatique, nous analyserons quelques faits de langue que l'on retrouve dans les habitudes linguistiques des ivoiriens. À la lumière de l'approche austinienne des actes de langage et de ses différents développements, nous situerons quelques difficultés de compréhension et d'interprétation de certains énoncés liées à l'usage du français ivoirien.

¹Cette variété est une appropriation de la langue française par les locuteurs en Côte d'Ivoire.

Nous analyserons le temps de l'énoncé et de l'énonciation et inviterons à rechercher la force illocutionnaire dans la modalité des procès. Nous montrerons aussi la nécessité de prendre en compte la culture linguistique¹ du locuteur ivoirien pour la compréhension de la particularité de certains de ses énoncés.

1. La théorie des actes de langage : fondements et évolutions

La théorie des actes de langage constitue le programme de base de la linguistique pragmatique. C'est en réaction aux positions des philosophes logiciens - dont il fait (lui-même) partie - que John Lang-Shaw Austin, propose la théorie des actes de langage. Il part de l'idée que toutes les productions langagières ne sont pas analysables en « vrai » ou « faux ». *Il existe des expressions qui ne constatent pas une action, elles l'accomplissent par le simple fait d'être prononcées : dire « je parie », c'est le faire* (Journet, 2001, p.62). Ses travaux aboutissent à regrouper les énoncés en cinq classes : les expositifs, les comportatifs, les promissifs, les exercitifs, les verdictifs.

Après Austin, les recherches sur les actes du langage vont se poursuivre avec John R. Searle. Selon Touratier (2010, p.216), Searle reproche à la classification d'Austin « *d'être moins une classification d'actes illocutionnaires qu'une classification de verbes qui, du reste, ne sont pas tous illocutionnaires* ». Il propose une autre classification qui contient : les représentatifs, les directifs, les promissifs, les expressifs et les déclaratifs.

A la suite de ces travaux, émerge la pragmatique gricéenne qui pose trois principes : le principe de la signification non-naturelle, le principe de coopération et maximes conversationnelles et le principe du rasoir d'Occam modifié. Le premier principe pose que comprendre un énoncé revient pour le destinataire à comprendre l'intention du locuteur par la reconnaissance de cette intention (Moeschler et Auchlin, 2009, p.169). Citant Grice, ces deux auteurs notent que la récupération de l'intention en question se fait à travers les deux autres principes. Le principe de la coopération et les maximes conversationnelles recommandent que toutes interventions des locuteurs dans la communication contribuent à la réussite de la conversation. Il dégage des maximes de quantité, de qualité, de relation et de manière. Le principe du rasoir d'Occam modifié indique qu'il ne faut pas multiplier plus que cela n'est requis, les significations linguistiques. Il est d'ordre méthodologique et relève que les significations que l'on attache aux expressions linguistiques sont minimales.

¹ Nous entendons par *culture linguistique du locuteur*, les connaissances tacites et les usages pragmatiques qu'il fait de cette langue sur la base de ce que sa communauté en fait.

Les recherches sur la pragmatique linguistique vont évoluer sur l'axe cognitif avec des auteurs comme Dan Sperber et Deirdre Wilson. A la différence de Grice qui est dans une approche rationaliste (les locuteurs coopèrent à la conversation), les pragmatiques-cognitivistes estiment qu'en situation de communication, les locuteurs cherchent à être pertinents. C'est la théorie de la pertinence. Dans cette approche, il se dégage sous les plumes de Moeschler et Auchlin (2009, p.169), deux principes : le locuteur produit l'énoncé le plus pertinent dans les circonstances concrètes de communication et la cognition humaine tend à la maximalisation de la pertinence.

2. Bref aperçu de la situation du français en Côte d'Ivoire

A ce jour, aucune langue de Côte d'Ivoire n'est véhiculaire. Dans cette situation, comme le souligne Aboa (2012, p.1), *le français a acquis des fonctions de langue véhiculaire et identitaire spécifiques.*

Les ivoiriens se sont appropriés le français au point de lui donner des particularités aux niveaux morphologique, syntaxique et sémantique. L'on note avec Kouadio Jérémie (2008, p.7) citant Lafage, les variétés suivantes : français populaire ivoirien, français des scolarisés et le nouchi. Cependant, un usage uniformisé se ressent au sein des locuteurs ivoiriens. Le même auteur souligne cette idée en notant que dans les faits, « *la pratique ordinaire du français par les locuteurs ivoiriens a presque fini par effacer les frontières entre les différentes variétés* » (Kouadio Jérémie, 2008, p.7).

La situation sociolinguistique de la Côte d'Ivoire conduit donc à reconnaître l'existence d'un français ivoirien pour désigner le français tel que pratiqué par les ivoiriens. Ce français est normalement intégré dans la grammaire interne des locuteurs (Aboa, 2014, p.9). Dans leur praxis, en effet, les constructions énonciatives issues de cette variété de français présentent des particularités typiques à la Côte d'Ivoire. Aussi, est-il nécessaire, pour la plupart du temps, de faire appel à des considérations pragmatiques pour comprendre et interpréter les énoncés produits au cours des interactions animées en français dans ce contexte discursif ivoirien.

3. La minimalisation des significations et la maximalisation de la pertinence face à la « liberté linguistique¹ »

Le contexte aidant, l'intention de se faire comprendre dans une conversation repose sur la minimalisation des significations et la maximalisation de la pertinence. Cela passe par la sélection des mots. Communiquer, c'est se faire comprendre. Si tel n'est pas l'intention de l'interlocuteur, les maximes conversationnelles sont foulées du pied. Il arrive qu'un individu communique avec l'intention de ne pas se faire comprendre délibérément. Il arrive que son intention soit de se faire comprendre mais qu'il y ait un gap interprétatif. A ce sujet, considérons les productions linguistiques ci-dessous relevées lors de conversations en Côte d'Ivoire².

(1) (A)

Y₁: Tu me dis que tu arrives alors que tu es encore assis.

X₁: Je te dis que j'arrive, avance, j'arrive.

Y₂: Et là, tu pars ailleurs et tu me dis « j'arrive » !

X₂: Je te dis que j'arrive.

(2) (B)

A₁ : Madame, je voudrais rencontrer votre patron.

B₁ : Il s'est levé.

A₂ : A quel moment ? Et puis-je le rencontrer ?

B₂ : Certainement qu'il ne reviendra pas aujourd'hui.

A₃ : Il est parti vous vouliez dire ?

B₃ : Bon ! Il s'est levé.

¹ Par *liberté linguistique*, nous entendons, ici, la capacité qu'ont les locuteurs de s'affranchir des normes d'une langue au point de resémantiser les mots et expressions. C'est ainsi que les locuteurs du français parlé en Côte d'Ivoire se sont affranchis des normes du français standard.

² La conversation A se déroule entre deux amis (X et Y) qui ont décidé d'aller ensemble faire des courses. La conversation B se tient entre un expatrié français et une secrétaire dans un service administrative représenté respectivement par A et par B.

Le premier dialogue se déroule entre deux ivoiriens. Le deuxième, entre un ivoirien et un expatrié français. Ces dialogues (A) et (B) présentent des situations d'échanges verbaux dans lesquels les interlocuteurs sont dans la même situation discursive. L'insistance dans le premier dialogue et les interrogations dans le deuxième exposent qu'il y a problème à se comprendre mutuellement. Les mots employés et/ou le temps des verbes des énoncés semblent ne pas concorder avec les contextes.

4. Analyse du temps de l'énoncé et de l'énonciation

Le temps d'un énoncé situe (sur) le moment de déroulement du procès. Les constituants porteurs de ce temps sont divers selon les langues. Ce sont entre autres : en français, la désinence du verbe (exemple : je mange. Le suffixe *-e* est la marque du présent) ; en éhotilé, le morphème grammatical *lè* marqueur de l'accompli ; en anglais, les adverbes de temps tel que *tomorrow*.

Le moment de production d'un énoncé peut être antérieur ou postérieur à l'acte. A titre d'exemple, nous produisons l'énoncé « *la Côte d'Ivoire a battu le Ghana 2 – 0* » au moment où nous rédigeons cet article. Mais l'évènement s'est déroulé en 1992. Nous déclarons : « *il viendra à la maison demain* », l'action est prévue pour le futur. Dans les deux cas, le moment d'énonciation est le temps où j'écris cet article. Il est différent du temps des énoncés.

Dans la perspective de la théorie des actes de langage, le temps d'un verbe, la force illocutoire des lexèmes en termes de charge sémantique et des déictiques éventuels co-indiquent la simultanéité de l'action dans le contexte. Bien plus, ils indiquent la qualité et la pertinence de l'énoncé en rapport avec la situation d'énonciation. En effet, dans l'énoncé « *je déclare closes les journées scientifiques* », le temps *présent* marque le moment de fin des journées en question. L'illocution repose sur le choix de *déclarer*, *closes*, *le temps présent* et la qualité de l'allocutaire/locuteur « *je* ».

Dans le dialogue (A), l'énoncé Y_1 produit par le locuteur Y suggère que l'interlocuteur X a déjà produit un premier énoncé antérieur à celui de Y. Cet énoncé produit au temps $-t_{Y1}$, $-t_{Y1} < t_{Y1}$, suscite Y_1 . Le locuteur de Y_1 rapporte le discours de X dans une production oxymorique qui oppose deux procès. Le premier procès est « ...arrive » et le second « ...encore assis... ». Le premier verbe est perlocutionnaire. Autrement, sa production n'a pas pour effet l'action décrit par le second procès. En effet, « assis » est le participe passé du verbe « asseoir ». La grille

sémantique de ce verbe ne contient pas de trait [+ mouvement], si nous définissons le mouvement comme une action se déroulant d'un point A vers un point B.

L'énoncé Y₁ a deux propositions. La première rapporte le discours de X et la seconde est constative. Dans cet énoncé, Y oppose ce que X déclare à ce que lui Y constate. Cette opposition a une base lexicale/sémantique et actancielle. En d'autres termes, l'on ne relève aucune synonymie entre « arrive » et « est assis ».

L'insistance du locuteur X expose qu'il assure ne s'être pas trompé sur le choix des mots et l'acte qu'il décrit. Il y a un conflit interprétatif dans lequel chaque locuteur, propos après propos, essaie d'apporter de la clarification à ce qu'il a (déjà) dit. Le deuxième énoncé du locuteur Y met à nu l'inadéquation entre le temps de l'énoncé et la situation d'énonciation. L'acte que X inscrit dans le présent est opposé à ce qu'il dit. Un emploi du verbe *arriver* au futur ou la formulation au futur de cet énoncé serait convenable. La concordance du futur se justifierait dès lors que l'action à ce temps n'est ni passé, ni actuel, mais à venir.

C'est ici le lieu de s'interroger sur l'attitude discursive de X (en X₁). De toute évidence, les mots que X emploie ne traduisent pas ses actes. Au regard de la structuration des énoncés X₁ et X₂, la force illocutionnaire est à rechercher dans la modalité des procès.

5. Le paradoxe pragmatico-cognitif : quand les modalités expressives subsument la sémantique des mots et narguent le contexte

La pragmatique linguistique est le domaine qui, à la recherche de la signification, ne se limite pas au(x) mot(s) mais prend en compte les conditions de production de la parole. Dans une conversation, les interactants n'ont pas les mêmes positions. L'un construit la signification, l'autre l'interprète. Sur l'intention de communication, Garric et Calas (2007, p.94) notent : « *la question d'interprétation d'un énoncé implique la notion d' « intention » . Elle pose que le locuteur nourrit par son intention une certaine finalité, un projet sémantique et pragmatique ».*

Le locuteur X du premier dialogue produit des énoncés dont l'interprétation révèle une valeur impérative. L'impératif est une modalité discursive avec laquelle, l'émetteur veut influencer son interlocuteur, l'amener à exécuter ce qu'il dit. La valeur impérative ne se trouve pas toujours dans le ton. Comme le note Adou Amadou (2015, p.98) l'impératif ne tire pas sa substance ou

son importance dans le contenu propositionnel, c'est à dire l'information ou le fait qui est exprimé mais plutôt et surtout dans le modus, la manière dont le message est produit.

Le point de départ de toute interprétation est le logos. Le contexte d'énonciation complète l'information. Et ce contexte entraîne les inférences qui permettent de comprendre, lorsque l'on produit l'énoncé « *il fait froid* », que l'interlocuteur demande que l'on ferme les fenêtres, par exemple. L'interlocuteur qui entend « il fait froid » n'interprète pas la structure linguistique. Il comprend que l'émetteur reçoit de la fraîcheur parce que les fenêtres sont ouvertes. L'énoncé l'emmène à poser un acte qui règle le problème posé.

Dans le cadre de notre premier dialogue supra, le locuteur déclare son intention avec insistance. La répétition de la séquence « *j'arrive* » a pour effet de convaincre son interlocuteur sur ce qu'il dit et non ce qu'il fait au moment où il parle. Le locuteur veut imposer ce que ni les mots ne disent ni le contexte ne permet de comprendre. La modalité discursive, in situ, contraste avec la sémantique lexicale.

Le procédé énonciatif du locuteur X ne tient compte d'aucune maxime conversationnelle. Il n'y a pas de concordance entre son logos et sa pragma. Dès lors le contexte n'est pas suffisant à l'interprétation, même fut-ce par inférence. En d'autres mots, l'interprétation pragmatique des actes de langage tient en trois points indissociables : logos – pragma – contexte. Lorsqu'un élément de ce triptyque est « défailant », il y a rupture d'interaction. Dans le cas soumis à analyse, le logos ne participe pas à la pertinence de la communication ; du moins, il n'a pas la même signification pour les (deux) interactants. Autrement, l'on a un mot, un contexte, mais pas d'interprétation commune. En d'autres mots encore, la signification a un point d'ancrage à chercher dans une face du mécanisme cognitif des acteurs de la conversation : la culture sociolinguistique.

6. Transposition du substrat linguistique ou problème d'appropriation : éléments de pragmatique culturelle

La compréhension du sens produit dans le dialogue 2 plus haut révèle des problèmes de signification très intéressants dépassant le cadre de la sémantique formelle ou lexicale. En effet, si le sens de l'énoncé « *Il s'est levé* » est suffisamment clair pour le locuteur B qui le produit, pour son interlocuteur (A) la signification semble ambiguë dans ce contexte-là. Cette ambiguïté est manifestement provoquée par l'usage de l'unité lexicale « (se) *levé* ». Sa signification ne semble

pas suffisamment explicite pour l'interlocuteur A, si bien que les deux autres contributions de cet interlocuteur à l'échange ne sont que des interrogations portant sur la clarification du sens de ce segment discursif. Il se produit dans cet échange une inadéquation de signification entre l'énoncé produit et le vouloir dire de l'interlocuteur B : "une absence de transparence du langage."

Pour Bernicot (2000, p.1) « L'absence de "transparence du langage", c'est-à-dire le décalage entre ce qui est dit et ce qui est signifié, est courante dans la vie quotidienne¹ ». Mais, l'intention de communication des interlocuteurs serait-elle de produire des énoncés ambigus ? Non. Sinon à quoi bon communiquer, si ce n'est pour signifier ou produire du sens suffisamment clair et explicite pour être compris de l'autre. Alors, qu'est-ce qui explique cette "absence de transparence du langage" dans les conversations quotidiennes des ivoiriens ?

La particularité de cette présentation nous recommande d'aller au-delà de la théorie de la pragmatique standard pour aborder le problème d'un point de vue de la pragmatique culturelle.

6.1. Les interactions vues sous l'angle de la pragmatique culturelle

Si la pragmatique linguistique recommande de prendre en compte le contexte de production d'un énoncé pour la compréhension de sa signification (Armengaud, 2007, p.3)², la pragmatique culturelle, elle, « essaye de mettre en relation un type ou des types pragmatiques avec la ou les mentalités de ses locuteurs » (Pop, 2008, p.1). Dans notre cas ici, la resémantisation des unités lexicales contenues dans les énoncés impose d'interroger le substrat linguistique des interlocuteurs concernés en rapport avec l'usage qu'ils font du français. A cet égard, le travail de Liana Pop (Id.) *sur quelques façons de parler spécifiques des Roumains* nous paraît intéressant pour expliquer ces écarts de signification produits dans les interactions mentionnées jusqu'ici.

Etude à caractère contrastif, la recherche de Pop s'est fondée sur des observations à plusieurs niveaux linguistiques regroupés en trois paliers : phonétique et graphique, morpho-syntaxique et discursifs-textuels. En ce qui concerne notre étude, nous ne nous intéresserons qu'au troisième niveau de considération, c'est-à-dire le niveau discursif-textuel. Ce niveau renvoie, selon Pop, à

¹Bernicot Josie. (2000). La pragmatique des énoncés chez l'enfant, *in M. Kail et M. Fayol (Eds.), L'acquisition du langage*, Tome 2. 45-82, Paris, PUF.

²La définition du concept de *contexte* chez Armengaud Françoise (2007, p.3) est la suivante « On entend par là la situation concrète où des propos sont émis, ou proférés, le lieu, le temps, l'identité des locuteurs, etc., tout ce que l'on a besoin de savoir pour comprendre et évaluer ce qui est dit ».

« la préférence pour certains types de discours-textes ». Elle entend par là une prédominance de l'influence de la manière de parler culturellement sur les facteurs purement linguistiques dans le choix de l'unité lexicale lorsqu'il s'agira de construire un énoncé plus expressif. Ainsi, vue sous cet angle, les constructions énonciatives illustrant nos propos pourraient-elles trouver des explications. Pour ce faire, voyons comment certains locuteurs ivoiriens expriment l'absence ou l'indisponibilité temporaire d'un individu dans leur langue maternelle. Soit l'énoncé suivant en agni, langue kwa de Côte d'Ivoire :

- (3) Wá jàsó ka
 /3Sg/se lever + acc/petit/
 « Il s'est levé un peu »

Selon le sens littéral, le locuteur décrit une action accomplie (se lever) qui n'a rien à voir avec celle réellement effectuée (s'absenter). L'idée qu'il désire exprimer, ici, est celle d'une absence de courte durée. L'expression de cette brève absence donne lieu ici à une quantification de l'action accomplie (marquée par *ka*) alors qu'en français, il s'agira plutôt de quantifier la durée du temps d'absence (il a pris sa pause / il s'est absenté pour quelques minutes). En Sénoufo (tyebara) si le locuteur peut dire *wi na m* /3Sg/être/marq négatif/ « Il n'est pas là », l'énoncé le plus usuel pour exprimer l'absence d'un individu est *wi jiri* « Il s'est levé ». Il en est de même en Gouro où *y e wuov s n* /3SG/Agr/se lever/petit/ « Il s'est levé un peu » traduit également l'absence.

Comme on peut le voir avec les différentes manières d'exprimer l'absence dans ces langues ivoiriennes, le dit n'est pas toujours ce qui est fait. Cela pourrait être comparable à l'usage d'une figure de style, une métaphore, mais ce n'est pas le cas ici. Ce qui est commun à ces différents énoncés tirés des langues de Côte d'Ivoire, c'est l'idée de quitter son siège, de se lever. La structure syntaxique qui véhicule cette idée est transposée en français.

6.2 Le substrat linguistique des interlocuteurs comme point d'ancrage de la production du sens

La structure (syntaxique (3)) *wá jàsó ká* est employée lorsqu'un individu s'absente pour un moment. Elle est employée aussi lorsque la personne qui s'est absentée a quitté son lieu de résidence habituelle et que tôt ou tard, elle reviendra. L'on retrouve une structure similaire en akyé pour dire que l'on prend congé : *hà f j* « nous nous levons ». Cet énoncé est en fait la réplique de l'invitation à s'asseoir. Dans les civilités d'accueil, l'on donne un siège à son visiteur lorsqu'on le reçoit. Le visiteur qui repart « se lève du siège à lui donné ».

L'idée est la même pour la plupart des langues de Côte d'Ivoire. Le locuteur fait un calque de cette structure dans le français. Nous relevons avec Medane et Yahiaoui (2014, P.1672) que *le calque désigne une transposition d'une forme linguistique de la langue A à la langue B. Il s'agit d'utiliser des éléments qui existent dans la langue A avec leur construction et leur sens dans la langue B.*

La structure qui porte l'idée de se « se lever (un peu) » est doublement copiée des langues ivoiriennes et transposée dans le français. La face syntaxique est copiée avec une correspondance remarquable des notions en termes de remplacement mot-à-mot. La signification dans les langues ivoiriennes est transposée en français. En effet, c'est la signification que le locuteur d'une langue de Côte d'Ivoire donne à la structure équivalente à *wá jàsó* qu'il donne à l'idée exprimée en français. « Se lever », produit dans l'énoncé « il s'est levé » en français populaire ivoirien ne figure pas dans l'énoncé avec son sens littéral, mais avec sa charge sémantique culturelle.

On pourrait citer entre autres exemples similaires que l'on retrouve dans le français populaire ivoirien, « il y a un siège » pour inviter à s'asseoir, « il y a de l'eau » pour proposer de l'eau à son visiteur, « on mange » pour inviter à manger.

Le calque syntaxique et sémantique dans l'énonciation a pour conséquence, au niveau du locuteur du français étranger à la culture de son interlocuteur, la nécessité d'une resémantisation de « se lever » et autres expressions semblables, pour comprendre son interlocuteur. Cette acquisition sémantique passe par une appropriation culturelle.

Conclusion

La compréhension du sens nécessite le recours au contexte d'énonciation. Cependant, l'analyse des énoncés exploités dans cette réflexion a montré que la compréhension du sens exact demande parfois bien plus que le contexte d'énonciation ; elle nécessite dans certains cas la prise en compte de la culture de l'interlocuteur.

Les langues ivoiriennes utilisent des formes d'expressions telles que la métonymie dans les pratiques linguistiques quotidiennes. Ces formes d'expressions sont si enracinées dans les habitudes linguistiques que leur usage est presque inévitable.

Ainsi, au moyen du calque syntaxique et sémantique, les locuteurs des langues ivoiriennes transposent certaines idées, concepts et lexèmes de leur langue dans le français. Cela a pour effet un désordre syntaxique et une resémantisation de certaines unités linguistiques.

L'interprétation de certaines structures du français ivoirien ne peut occulter la présence de la culture dans la langue.

Références bibliographiques

ABOA ABIA, Alain Laurent (2014), Quelques aspects syntaxiques du français écrit en Côte d'Ivoire in *LTML*, Revue en ligne, numéro 10.

ABOA ABIA, Alain Laurent (2012), Langue française et identité culturelle ivoirienne, in *LTML*, Revue en ligne, numéro 8.

ADOU Amadou Ouattara (2015), Force illocutoire et effets perlocutoires : analyse de l'appel du 06 novembre 2004, in *CIRL* numéro 37, pp 95 – 107.

ARMENGAUD Françoise (2007), *La pragmatique*, 5^e éd., Paris, Presses Universitaires de France, « Que sais-je ? », 128 pages. ISBN : 9782130564003 Lien : <http://www.cairn.info/la-pragmatique--9782130564003.htm>, consulté le 07/05/2016

AUSTIN John Lang-Shaw (1970), *Quand dire, c'est faire*, Paris, Seuil.

BERNICOT Josie (2000), La pragmatique des énoncés chez l'enfant, in *M. Kail et M. Fayol (Eds.), L'acquisition du langage*, Tome 2. (pp 45-82), Paris, PUF.

CHISS Jean-Louis et PUECH Christian (1989), Énonciation, interaction, conversation : les théories du langage entre le psychique et le social, in *Histoire Épistémologie Langage*, Volume 11, [Numéro 2](#), pp. 7-36.

DENDALE Patrick. (2001) *le futur conjectural versus devoir épistémique : différence de valeur et de restrictions d'emploi*, Français moderne, Ed. INIST : CNRS, volume 69, PP. 1-20.

MEDANE Hadjira et YAHIAOUI Kheira (2014), Le « français cassé » chez les jeunes Algériens : Interférence et calque au service de l'humour, in *actes du Congrès Mondial de Linguistique Française – CMLF*, <http://www.shs-conferences.org/>, pp 1669-1683.

GARRIC Nathalie et CALAS Frédéric (2007), *Introduction à la pragmatique*, Hachette supérieur.

JOURNET Nicolas (2001), Le langage est une action, in *Le langage*, Editions sciences humaines, pp 61-65.

KOUADIOU N'Guessan Jérémie (2008), « Le français en Côte d'Ivoire : de l'imposition à l'appropriation décomplexée d'une langue exogène », Documents pour l'histoire du français langue étrangère ou seconde [Enligne], 40/41 |, mis en ligne le 17 janvier 2011, consulté le 29 juillet 2016.

POP Liana (2016), *Pragmatique culturelle : sur quelques façons de parler spécifiques des Roumains*, Academia.edu, consulté le 20/05/2016.

MALHERBE Jean-François (1973), John R. Searle, Les actes de langage. Essai de philosophie linguistique. In: *Revue Philosophique de Louvain*. Quatrième série, tome 71, n°12, pp. 807-811

MOESCHLER Jacques et AUCHLIN Antoine (2009), *Introduction à la linguistique contemporaine*, Armand Colin, 3^{ème} édition.

NYCKEES Vincent (1998), *La sémantique*, Bélin.

SOUTET Olivier (2011), *La linguistique*, 2^{ème} édition, Quadriga.

TOURATIER Christian (2010), *La sémantique*, Armand Colin, 2^{ème} édition.

Etudes pragmatico-énonciatives d'une alliance interethnique, lesanankounya : enjeux sociaux dans l'Ouest africain

Amidou SANOGO

**Université Félix Houphouët-Boigny
de Cocody-Abidjan, Côte d'Ivoire**

Résumé

Parenté à plaisanterie ? Cousinage à plaisanterie ? Fratrie à plaisanterie ? Alliance interethnique ? Alliance interclanique ? Le sanankounya pose un réel problème de définition même si ces différentes terminologies s'accordent autour de la raillerie et de l'amusement. L'objectif de cet article est de revisiter le concept sociolinguistique du sanankounya à travers ces circonstances d'énonciation et ses manifestations socioculturelles. De plus, le sanankounya, en tant que ressource communicative, revêt une dimension pragmatique et interactionnelle due à des processus de contextualisation des données linguistiques. Sans juger de sa vériconditionnalité, comment évaluer la recevabilité du sanankounya chez l'interlocuteur au point d'en faire un facteur de prévention et/ou de résolution de conflit ? L'analyse part de l'hypothèse que la correspondance entre l'intention véhiculée par l'énoncé d'un locuteur et l'interprétation qu'en fait l'interlocuteur joue un rôle de régulation dans la communication. À partir des indices de contextualisation, qui sont des mots et expressions attribuées aux us et coutumes de l'interlocuteur sanankoun, l'étude examine la portée pragmatique des énoncés proférés dans le cadre de cette forme d'alliance.

Abstract

Relationship with joke? Cousin hood with joke? Phratry with joke? Inter-ethnicalliance? Inter-clannish alliance? Sanankounya poses are problem of definition even if these various terminologies agree around the mocking remark and of their creation. The objective of this article is to revisit the sociolinguistic's concept of sanankounya through these circumstances of statingand its sociocultural's demonstrations. Moreover, sanankounya, as a communicative resource, covers a pragmatic and interactional dimension due to processes of contextualization of the linguistic data. Without judging its

vericonditionnality, how can we evaluate the interlocutor's admissibility in sanankouyain order to make of it, a factor of conflict prevention? The analysis leaves the assumption that the correspondence between the intention conveyed by the statement of a speaker and interpretation that makes the interlocutor plays a part of regulation in the communication. From the contextualization's indices, which are words and expressions assigned to the customs and habits of the sanankoun's interlocutors, the study examines the pragmatic range of the statement stuttered through this form of alliane

Introduction

La parenté à plaisanterie prend diverses formes assorties de terminologies bien précises selon les communautés. C'est toukpê (Akan), dendiraagal (peulhs), kal (wolof), matir (sérère), Mangu (Dogons), atoudjiré (Kroumen) [...] et sanankounya (mandingue).

Dans les sémèmes du même champ lexical de la parenté à plaisanterie, à savoir le cousinage à plaisanterie, la fratrie à plaisanterie, l'alliance interethnique, l'alliance interclanique, apparaît le sème générique de l'amusement. Mais aucun de ces vocables ne saurait traduire fidèlement la teneur culturelle du sanankounya en malinké eu égard à ses manifestations diverses liées à des circonstances d'énonciation spécifiques.

Quel instrument de régulation sociale a pu être le sanankounya ? Comment cette pratique peut-elle contribuer au maintien d'une atmosphère de paix et de non-violence en période électorale ?

L'objectif de cet article est de revisiter l'ancrage sociohistorique du sanankounyapour en déterminer les manifestations linguistiques en faveur de la paix.

L'étude se fonde sur l'hypothèse que le recours au Sanankouyapendant les compétitions électorales réduit les dérives verbales et, partant, les risques de tension entre les partis.

À partir d'une analyse structurale du sanankouya formalisé par la charte de kouroukan foug, l'étude examine les propriétés linguistiques du sanankouya et sa portée pragmatique illustrée par un cas de règlement de conflit.

I. Considérations étymologiques de le sanankouya

Il faut se référer à la grande société mandingue, depuis l'époque de l'Empire soninké ou empire du Ghana (III^{ème}-XI^{ème} siècle) qui a réuni plusieurs communautés ethniques (Soninkés, Peuls, Maures, Ouolofs, Malinkés, Songhoy et autres) sous le règne de Kaya Maghan Cissé.

L'apparition du pacte du sanankounya entre ces différentes communautés est expliquée à travers des mythes et des légendes (peul/forgeron ; koné/traoré). Mais le sanankouya est formalisé et consacré par La charte de Kouroukanfougan, en somme la première déclaration des droits de l'Homme au monde, sous l'autorité de l'empereur Soundiata Kéita en 1236¹. Le but était de réconcilier les ennemis des batailles entre Soumangourou Kanté et Soundiata Kéita, d'une part, et de prévenir les conflits, d'autre part. Dans toutes les communautés, il existe ce type de relation.

Ainsi, dans l'espace ouest-africain, on note quelques relations d'alliance ethnopatronymique² à l'intérieur des clans³. On peut citer à titre d'exemple les résultats des enquêtes menées par Sissao A. J. (2002) dans la province du Kéné Dougou, précisément dans les villages de Samogohiri, Banzon, Kourouma, Kayan, où les patronymes suivants sont systématiquement des alliés à plaisanterie : Traoré / Koné, Ouattara / Coulibaly, Cissé / Barro, Diarra / koné, Barro / Konaté, Diarra / Coulibaly, Traoré / Coulibaly, Tioro / Tioro, Tanon / Barro. Toujours, selon Sissao, on distingue, chez les Bwaba, les patronymes suivants alliés : Keïta / Coulibaly ; Diarra/Coulibaly ; Dembélé / Traoré. Dans la Comoé, les patronymes suivants sont des alliés Koné/Traoré; Ouattara / Coulibaly ; Traoré / Diarra / Koné; Traoré / Koné ; Traoré / Diarra ; Ouattara / Coulibaly ; Koné / Coulibaly, Touré / Barro ; Traoré / Kanté.

Par ailleurs, des facteurs contextuels rendus par les mythes et légendes ont pu fonder certains pactes d'alliance entre les clans/ethnies : peuls et forgerons (lait et fer) ; les mossé et les bobo ;

¹La charte de kouroukan fougan (Djibril Tamsir Niane, 2009) est créée lors d'une grande assemblée générale présidée par l'empereur de l'empire du Mali, Soundiata Kéita, grand vainqueur de la bataille de Kirina contre Soumahoro Kanté. Elle comprend quarante-quatre articles traitant de l'organisation de la vie sociale, de la gestion des biens, de la préservation de la nature et autres lois régissant le Manding.

³Aujourd'hui, avec les migrations des peuples, ces relations deviennent complexes. Ainsi, chez les worodougouka, on retrouve les Coulibaly après une longue période de co-existence avec ceux-ci. Est-ce pour autant qu'il devient *sanankoun* des *senoufo* ?

malinké et peul ; malinké et sénoufo;soussou et peul ; senoufo etkoyaka ; Baoulé et Agni, etc., (Henri Légré Okou, 1994).

On complète cette liste avec le cas spécifique de la Côte d'Ivoire illustré par la cartographie des alliances à plaisanterie de Henri Légré Okou (1994 : 5). Celui-ci distingue quatre ceintures transethniques d'alliance en Côte d'Ivoire :

- Les Yacouba, les Gouro, les Koyaka, les Sénoufo, les Tangkana, les Djimini
les Mangoro et les Lobi ;
- Les Néyo, les Godié, les Dida, les Lodjougrou, les Abidji, les Aladjan, les
Ebrié (tchaaman), les Abouré ;
- Les Kroumen, les Néyo, les Godié, les Abbey et les Akyé ;
- Les Abron, les Agni, les Apolonien, les Baoulé.

Pour revenir au vocable sanankounya, il faut noter que c'est un mot composé des nominaux sinan, koun et ya. Ce découpage rejoint celui de Kouyaté B. (2009 : 102) qui en donne les significations suivantes :

« ' Sina » = rival, antagoniste

« ' Koun » = vivre ensemble dans l'entente, la symbiose

« ' Ya '' = état, stade.

Mais il importe d'explorer le champ sémantique de l'unité lexicale koun qui revêt également le sens de contenir, de dépassement, etc. Dans ce cas, sanankounya est une formation complexe, transformation de sanan-ya— koun, c'est-à-dire contenir la rivalité, faire preuve de dépassement et de tolérance ; puis, par effet de métathèse de la particule ya, on obtient sanankounya rendu par le bambara sananku tlo (plaisanterie de la rivalité apaisée).

Dès lors, à l'origine, les sanankoun étaient supposés être des sinan, des rivaux¹. La relation de sanankounya permet de dépasser, d'atténuer, pour le moins, cette 'rivalité aux couteaux' pour entretenir désormais des rapports sociaux détendus, ludiques où tout passe la raillerie puisque ce sont la concession, le pardon et la tolérance qui prévalent désormais.

La singularité du phénomène anthropologique du sanankounya réside en le fait qu'il est à la fois parenté à plaisanterie, parenté plaisante, cousinage à plaisanterie, fratrie à plaisanterie, alliance interethnique, alliance interclanique, sans être une seule de ces notions. Cette polysémie cause une réelle difficulté à traduire fidèlement ce concept en français. Les manifestations socioculturelles traduites par ce xénisme² ne sont pas connues du milieu français.

II. Quelques manifestations du *sanankounya*

Le sanankounya revêt plusieurs caractéristiques selon les ingrédients et les faits socioculturels et les facteurs psychoaffectifs impliqués.

Ainsi, les Peuls ridiculisent les Forgerons sur le travail du fer ; les koyakase moquent du senoufoà cause de la bicyclette. Les forgerons et bijoutiers chahutent les peuls au sujet du lait et du bœuf. Les Baoulés accablent les Agnis pour leur addiction supposée à la boisson alcoolisée. Ainsi le gin est désigné de façon périphrastique par 'Ce-que-Agni-boit'. Les koyaka en disent autant du senoufoa sujet du tchapalo. Le haricot, la patate et le manioc sont cités dans le sanankounya entre Cissé et Fofana, entre Sanogo et Bamba, entre Coulibaly et Ouattara, etc. Les membres de ces clans se rejettent mutuellement la consommation de ces denrées alimentaires selon des modalités discursives appropriées.

Il faut citer également le jeu de taquinerie fondé sur les estimes partagées : le Peul apprécie chez le Malinké sa franchise même vexatoire quelquefois. Quant au Malinké, il a une folle admiration pour le sens de l'honneur du Peul, en l'occurrence, son respect scrupuleux pour sa belle-famille. Ce sont des alliances qui permettent d'entretenir une certaine fraternité.

¹ On retrouve ce sens dans *sinon moussou* ou femmes rivales dans la polygamie.

² Nous définissons le xénisme comme un emprunt à une langue étrangère encore perçu comme tel : emploi individuel et non-intégration dans la langue seconde. (le texte manifeste généralement cette non-intégration dans la graphie : usage de l'italique ou des guillemets) In "L'utilisation de mots 'étrangers' dans un roman francophone ouest-africain : étude des xénismes dans *Monnè, outrages et défis* (Ahmadou Kourouma)", *Bulletin du ROFCAN* n° 10, INALF/CNRS, Didier Érudition, 1996.

Mais on retrouve également des alliances nouées autour d'une réconciliation. Une alliance cathartique qui vise à exorciser le mal causé par la guerre. C'est l'exemple de l'alliance Abbey et Dida scellée par un traité de paix après de violents conflits.

Si le discours du sanankounya au sein de la famille est plutôt atténué, celui qui lie différentes communautés est marqué par des quolibets, des railleries rèches, des ironies sarcastiques, etc. Ces moments et lieux d'énonciation sont variés, allant des cérémonies de réjouissances au deuil¹. Comme le disent Reboux P. (2007) au sujet de l'humour, le sinankounya consiste à 'traiter à la légère les choses graves, et gravement les choses légères'.

Le langage du sanankounya n'est pas toujours explicite. Le sens inscrit sous-entend des intentions, des sens symbolique, esthétique, parfois poétique, parabolique, philosophique, moraliste, etc., qui ne peuvent être dévoilés qu'avec la prise en considération des facteurs contextuels.

III. Les indices de contextualisation du sanankounya

L'expression 'indices de contextualisation', selon Ducrot O. et Schaeffer J.-M. (1972, 1995 : 147) désigne :

[...] des formes linguistiques diverses appartenant au répertoire linguistique des locuteurs. Les indices de contextualisation interviennent dans le signalement des présupposés contextuels et contribuent à indiquer la manière dont les énoncés doivent être interprétés. L'inférence conversationnelle correspond à ce processus d'interprétation située par lequel un locuteur détermine l'intention véhiculée par l'énoncé de son interlocuteur et indique, par la réplique qu'il fait, l'interprétation qu'il a donné.

Les indices de contextualisation du sanankouya permettent aux partenaires de l'énonciation de reconnaître les traits caractéristiques du pacte d'alliance considéré. Ils fonctionnent selon des ingrédients repérés dans le milieu social. Les indices de contextualisation sont donc des stéréotypes fondés sur des observations de la vie quotidienne et sur des mythes et légendes.

1. Analyse d'un échange illustrant le sanankounya

¹Ainsi, on a souvent vu *sénoufo* et *koyaka* en plein *sanankouya* pendant les funérailles.

La sociolinguistique interactionnelle étudie ces indices de contextualisation pour décrire la ‘signification pragmatique’ des énoncés comme on peut l’observer à travers ces exemples :

E1 : Esclave Bobo, tu veux du lait pour tremper ta chenille ?

E2 : Esclave Peul, est-ce que je te propose de la bière de mil pour tremper ton bœuf ?

Ces deux énoncés oraux présentent le schéma intonatif qui comprend deux groupes syntagmatiques :

- Le repère : Esclave Bobo/Esclave peul ;
- Le repéré : Est-ce que je te propose de la bière de mil pour tremper ton bœuf ? /tu veux du lait pour tremper ta chenille ?

Le repère désigne l’interlocuteur par son ethnie (Bobo /peul) ou par son patronyme précédé d’un attribut social dépréciatif qui n’est pas du tout hypocoristique. C’est le terme ‘esclave’ traductible par Djondjê en malinké, kanga en baoulé... Ainsi, le repère, au moyen du vocatif, précise le sens où va se développer la teneur du sinankounya dans le rhème (Morel M.-A., 1992) (Est-ce que je te propose de la bière de mil pour tremper ton bœuf ? /Tu veux du lait pour tremper ta chenille ?). Ce vocatif définit la valeur du support coénonciatif comme deuxième personne dans l’énoncé. On peut la remplacer par la forme tonique toi :

E1’ : Toi, Tu veux du lait pour tremper ta chenille ?

E2’ : Toi, est-ce que je te propose de la bière de mil pour tremper ton bœuf ?

Par ailleurs, c’est le segment modal qui définit la nature de la modalité emphatique incidente à l’énoncé. La structure de l’énoncé comprend, ainsi, trois parties : la modalité, le thème et le rhème. Elles sont représentées par :

- le segment modal : Esclave Bobo /Esclave peul
- le thème : (Est-ce que) je/Tu
- le rhème : te propose de la bière de mil pour tremper ton bœuf ? /veux du lait pour tremper ta chenille ?

Le segment modal est le marquage de la thématization de l’objet du sanakounya. Il est repris par un indice de sujet incorporé au noyau verbal (tu/te). Le signifiant de ce marquage est la virgule.

Cette dislocature n'empêche nullement les liens intonatifs et syntaxiques entre les indices de modalité, le thème et le rhème. Ces constituants discursifs s'enchaînent dans un ordre contraint. En outre, l'intonation interrogative, dans le contexte de la plaisanterie, est une pseudo-interrogation. Sa signification pragmatique est de dire que le Bobo est consommateur de chenille dont l'assaisonnement peut être relevé par le lait, supposé être de meilleure qualité nutritive. La réplique signifie que la bière de mil vaut mieux que le lait.

En effet, il y a un mécanisme de transposition au sens de Bergson, mais alors excessive, hyperbolique qui permet de déterminer les termes chenille, lait et bière de mil et bœuf comme des présupposés rattachés aux communautés Bobo (chenille/bière de mil) et Peul (lait/bœuf). Ces énoncés explicitent une figure du dialogisme selon la vision de Bakhtine¹ qui implique une *anthropologie de l'altérité* : les indices contextuels évoquent les identités socioculturelles d'autrui. Ce dialogisme qui transcende la personne va être traduit par Kristeva par la notion d'"intertextualité" (Kristeva J., 1969 ; 1971) pour désigner l'échange de répliques entre deux interlocuteurs. La (re) construction du sens dépend donc de la compétence des sujets parlants.

Par ailleurs, la compréhension et l'interprétation des variables indiciaires rattachés au régime alimentaire des interlocuteurs nécessitent une compétence rhétorico-pragmatique. Les hyperboles, qui fondent les quolibets, transgressent les maximes conversationnelles : l'ironie grinçante enfreint la maxime de quantité (Grice P., Charaudeau P. et Maingueneau D., 2002) ; les caractères excessifs, excentriques, "de la chenille dans du lait" et "du bœuf dans de la bière de mil" forgent l'humour de part et d'autre pour amuser l'interlocuteur et modifier, justement, son humeur ; il y a également entorse à la maxime de qualité, car les propos reposent sur des contradictions. De là, naît la tonalité comique des échanges avec la tonalité ludique entretenue par la métaphore.

La compétence lexico-stylistique, également, intervient dans le décodage des indices de contextualisation (lait/chenille). Elle aide à déterminer une métaphore identificatoire puisque le "lait" caractérise le Peul de la même manière que la "chenille" caractérise le Bobo. Cette métaphore met en rapport deux champs sémantiques et culturels différents qui créent un effet de comique.

¹Le *dialogisme*, au sens de Bakhtine, concerne le discours en général. Il désigne les formes de la présence de l'autre dans le discours.

En définitive, la ressource communicative qu'est le Sanankounya revêt une dimension pragmatique et interactionnelle (Moeschler J. et Reboul A., 1998). Celle-ci est due à des processus de contextualisation des unités linguistiques conformément à la théorie de la pertinence développée par Dan S. et Deirdre W. (1989) dans une théorie pragmatique générale. La compétence rhétorico-pragmatique des interlocuteurs produit un effet d'interdiscours avec la réplique du Bobosous forme de mot d'esprit. Et le principe de coopération fait de cette réplique un gage de paix et de concorde.

IV. Le sanankounya, un instrument de paix

Dans les Etats hérités de la colonisation, les anankounya constitue un puissant facteur d'union non seulement entre les mêmes peuples séparés par les frontières, mais aussi, entre les peuples dont les destins sont unis sur le même espace étatique. Cette dernière considération s'applique à la Côte d'Ivoire où le sanankounya pourrait renforcer la cohésion entre les membres des espaces linguistiques Akan, Mandé, Krou et Gur. En effet, la coexistence de ces peuples est marquée par des mariages mixtes qui induisent des métissages. Sur fond de cet acquis, les relations entre familles alliées doivent être consolidées. La vertu du sanankounya est à prendre en compte dans les enjeux électoraux pour prévenir les conflits interethniques avant, pendant et après les élections.

1. Le discours du sanankounya avant les élections

Il convient d'instaurer, entre les différents candidats, une alliance à plaisanterie à caractère politique fondée sur la parenté à plaisanterie et susceptible de promouvoir la non-violence. Ils se lient à un pacte sacré autour des clauses de sang, de sacrifice d'animal, de noix de cola, de lait, de tubercules, etc. dans un acte de langage promissif¹, ils prêtent le serment de mener une campagne électorale pacifique, d'accepter et de s'en tenir aux résultats proclamés officiellement et de reconnaître la victoire de son adversaire. Ils jurent, l'un l'autre, sur les mânes de leurs ancêtres de ne causer aucun mal, de ne jamais verser le sang, et de respecter le pacte sacré de la parenté à plaisanterie politique surtout au cours de la campagne électorale.

2. Le discours du sanankounya pendant la campagne électorale

¹ Cet acte de langage permet de promettre, faire vœu de, garantir, parier, jurer de...

De façon pratique, le discours électoral doit faire valoir les indices de contextualisation entre les différents candidats issus des différentes ethnies. En effet, les slogans politiques doivent intégrer comme sujets de plaisanterie, les programmes de société proposés par leurs adversaires. Il s'agit, par exemple, de tourner en dérision les contenus des projets présentés par l'esclave-candidat (djon, kangah, etc.) et de se prévaloir, de se valoriser comme bon candidat. La campagne électorale doit être un moment de détente que les acteurs offrent aux populations qui ne font que s'en délecter. Il faut inviter les candidats à une théâtralisation, à une comédie électorale. Ainsi, le message pourrait être compris dans la plaisanterie. Que dire du comportement à observer après la proclamation des résultats ?

3. Le discours du sanankounya après les élections

L'on s'en tiendra au pacte sacré de l'alliance à plaisanterie politique pour dédramatiser l'instant crucial de la proclamation des résultats. On peut critiquer les résultats sans les contester ; s'excuser pour les éventuelles dérives verbales, avant de remercier et de féliciter le vainqueur. C'est un comportement de tolérance qu'avec Austin J.L. [(1962), 1970], on peut qualifier d'acte illocutoire comportatif. Ainsi, le discours comportatif a la vertu de baisser la tension et de ramener au calme. En somme tout est dans le discours ; c'est pourquoi, il faut mener un discours constructif surtout dans le règlement des conflits.

4. Le discours du sanankounya pendant le règlement de conflits

L'énonciation du sanankounya intervient dans les conflits entre personne et entre communautés. L'exemple qui fait école est le discours de la médiation proféré par le grand griot guinéen, la virtuose, Kouyaté Sory Kandia (Siriman Kouyaté, 2003) pour réconcilier les présidents Moussa Traoré (Mali) et Sangoulé Lamizana (Haute-Volta). C'était en 1975. Il a tenu à rappeler, avec éloquence, la force de l'alliance établie par les mythes entre Traoré et Samogo (Raphaël A. N., 1992). Le Maître de la parole a usé d'ironie pour assouplir les positions endurcies par les intérêts politiques. L'ironie verbale a donc fait triompher le sanankounya et a ouvert les perspectives sur la paix entre les deux hommes, les deux Chefs d'Etat et, partant, les deux nations.

Ce modèle doit inspirer les instances officielles de médiation en Côte d'Ivoire en vue de la prévention des conflits entre les acteurs des partis politiques. La stratégie discursive peut emprunter à l'humour et à l'ironie.

Conclusion

Le sanakounya est un pacte d'alliance fondé sur une structuration de la société. Elle vise à faciliter les rapports entre les membres de la famille et entre communautés. Les alliés se doivent d'entendre raillerie en toute circonstance. Du côté du locuteur, l'humour intervient pour "lubrifier" les relations de communication verbale.

Mais le rapport interlocutif dans le sanankounya se comprend mieux lorsque les interlocuteurs ont en partage les mêmes "croyances" (la théorie de la pertinence selon Oswald Ducrot). En Côte d'Ivoire, les alliés sanankoun doivent admettre la présupposition fondée sur les stéréotypes nourris à la sève des mythes et légendes. Ils doivent faire valoir les compétences culturelles autour du sanankounya, un pacte sacré et indéfectible qui résiste aux aléas politiques. La recevabilité du sanakounya se mesure à l'aune de la capacité des interlocuteurs à expliquer les maximes conversationnelles. Celles-ci dépendent de leur compétence communicative (inter)culturelle.

Pris individuellement, les membres de la communauté sont censés mettre en œuvre la stratégie énonciative en articulation avec le contexte de l'interlocuteur. La paix sociale se coconstruit autour de ces principes de communication. Mais, ici encore, la part des pouvoirs politiques demeure décisive quant à l'intégration des pactes d'alliances dans les stratégies de gouvernance. En Afrique de l'Ouest surtout, il s'agit de prendre une option claire en faveur du sanankounya, du toukpê, etc., pour consolider les liens ancestraux entre les peuples.

Références bibliographiques

AUSTIN, J. L. (1962), 1970. *How to Do Things with Words*, traduit en 1970, *Quand dire, c'est faire*, traduction de l'anglais par Gilles Lane, Editions du Seuil, "Points Essais".

DAN, S. & DEIRDE, W. (1989). *La pertinence : communication et cognition*, Paris, Minuit.

DUCROT, O. & SCHAEFFER J.-M. (1995). *Nouveau dictionnaire encyclopédique des sciences du langage*, Paris, Seuil.

KOUYATE, B. (2009). Alliances interethniques et onomastique chez les Malinké, *Synergies Afrique Centrale et de l'Ouest* n° 3, pp. 101-107.

- KOUYATE, S. (2003). *Cousinage à plaisanterie (Le)*, Notre héritage commun, Guinée, Gannadal.
- KRISTIVA, J. (1969). *Séméiotiké. Recherches pour une sémanalyse*, Paris, Seuil, 381 p.
- KRISTIVA, J. (1971). *Le Texte du roman*, Mouton, La Haye.
- LEVI-STRAUSS, C.(1949), 1967. *Les structures élémentaires de la parenté*, Paris, Mouton, 591 p.
- MOREL, M.-A.(1992). L'opposition thème-rhème dans la structuration des dialogues oraux, *Journal of french Language Studies*, Vol. 2 n°1, pp.61-74.
- NDIAYE R. A.(2003). *La parenté plaisante à l'école : contre les conflits et pour une culture de la tolérance et de la convivialité*, communication présentée à l'atelier régional de formation sur les compétences de vie courante, Dakar, hôtel Ngor-Diarama, 6 – 10 octobre 2003.
- NDIAYE, R. A. (1992). Correspondances ethnopatronymiques et parenté plaisante : une problématique d'intégration à large échelle. *environnement africain* n ° 31 – 32, vol VIII, 3 – 4, enda, dakar, [En ligne]http://www.endasigie.org/bases/sigie/ressources/edocs-ndi_patronym-parent-plais.pdf... consulté le 20/08/2015.
- OKOU Henri Légré, (1994). “Les alliances à plaisanterie”, *Les conventions indigènes et la législation coloniale*, Abidjan, Neter, 1994, 83 p.
- REBOUL A, MOESCHLER J. (1998). *Pragmatique du discours. De l'interprétation de l'énoncé à l'interprétation du discours*, Paris, Armand Colin, 220 p.
- SISSAO, A. J. (2002). *Alliances et parentés à plaisanterie au Burkina Faso. Mécanismes de fonctionnement et avenir*, *Journal des africanistes* [En ligne], 75-1 | 2005, [En ligne] <http://africanistes.revues.org/636> consulté le 20 avril 201

Rapport ton/consonne et ton bas flottant dans les constructions associatives du dadjriwalé¹

Damanan N'dré

U. Alassane Ouattara (Côte d'Ivoire)

Résumé

Le présent article étudie le rapport ton/consonne ainsi que la question du ton bas flottant (TBF) dans les constructions associative du dadjriwalé. L'on ne peut étudier les constructions associatives sans faire état du rapport ton/consonne ; tout comme il est aberrant d'étudier ces mêmes constructions en faisant fi du rôle déterminant du ton bas flottant au sein de ces constructions. Du coup, dans les constructions associatives, le rapport ton/consonne et la question du ton bas flottant sont intimement liés. En ce qui concerne la relation ton/consonne, la désorganisation est patente. La répartition des consonnes en groupe transparent et opaque semble n'être plus pertinente, en l'état actuel de l'évolution de la langue. Des constats sont faits qui déterminent le caractère désagrégé du rapport ton/consonne. Pour le ton bas flottant, l'on note une prééminence de son rôle dans les constructions associatives. Il a une valeur réursive, lui permettant d'opérer à gauche comme à droite. Il se substitue au ton de la syllabe finale de X_1 et au ton de la syllabe initiale de X_2 . Dans certaines constructions associatives, pour ce qui est de X_2 , son influence va au-delà de la simple fixation. Il est capable d'abaisser les tons subséquents, si X_2 est composé de deux ou plus de deux syllabes.

Abstract

This article examines the relationship between tone and consonant and the issue of the floating low tone in the associative structures of dadjriwalé. We cannot study the associative constructions without mentioning the relationship between tone and consonant; just as it is absurd to consider these constructions ignoring the crucial role of floating low tone in these constructions. So, in the associative structures, the relationship between tone and consonant and

¹ Le dadjriwalé est un dialecte du godille langue kru de Côte d'Ivoire (Marchese, 1983). Les langues kru sont réparties en deux sous-groupes : occidental et oriental. Le groupe occidental comprend les langues guéré, grébo, wobé, etc. Le groupe oriental comprend les langues bété, dida, godillé, etc. (Marchese, 1989). Les langues kru sont rattachées, à l'intérieur du phylum Niger-Congo, au groupe nord Volta-Congo qui comprend aussi les langues gur et les langues Adamawa-Ubangiennes (Williamson/Blench, 2000).

the issue of floating low tone are intertwined. Regarding the relationship between tone and consonant, disorganization is obvious. The distribution of consonants in transparent and opaque group seems to be more relevant in the current state of the evolution of language. Observations are made that determine the disaggregated nature of the relationship between the tone and consonant. In associative structures, floating low tone plays an important role. It has a recursive value, allowing it to operate as left to right. It replaces the tone of the final syllable of X_1 and the tone of the first syllable of X_2 . In some associative structures, its influence goes beyond simply fixing. It is capable of lowering the subsequent tones, if X_2 is composed of two or more than two syllables.

Introduction

Le présent article a un double objectif. Dans le premier, il s'agit d'étudier le rapport ton/consonne en dadjriwalé. Dans le second, il s'agit d'enrichir la réflexion portant sur l'étude du ton bas flottant dans les constructions associatives dans la langue. Le rapport ton/consonne a fait l'objet de nombreuses études dans les langues africaines (cf. Hyman, 1973 ; Bolé-Richard, 1983 ; Tchagbalé, 1998 ; Somé, 1998 et 2001). Ce rapport fait comprendre qu'il existe deux types de consonnes : les consonnes opaques et les consonnes transparentes. Les consonnes opaques sont définies comme ayant la capacité de bloquer la propagation tonale. Les consonnes transparentes n'ont pas cette capacité là. Elles sont perméables à la propagation tonale. La propagation tonale, c'est la capacité qu'a un ton d'étendre son influence sur des tons qui le suivent, soit en les relevant soit en les abaissant. Le phénomène de propagation tonale est fréquent dans les langues africaines. Dans les langues kru et plus particulièrement en dadjriwalé, ce phénomène est observé dans les constructions associatives de formants X_1+X_2 . Dans ces constructions, le ton haut de la syllabe finale du mot qui précède (X_1) se propage sur la première syllabe du mot qui suit (X_2). Le ton bas flottant, lui, est défini comme un ton qui n'est associé à aucun segment vocalique ou consonantique, mais qui intègre une syllabe dès que les conditions de son intégration sont réunies (Tchagbale, 1998 ; Somé, 1998 et 2003). Il s'agit d'un ton réel qui a perdu son support originel et qui est "repris par la langue au niveau des unités plus large comme un intégrateur" (Somé, 2003 : 7). Dans les constructions associatives du dadjriwalé, les phénomènes du rapport ton/consonne et le ton bas flottant sont intimement liés. Nous ne pouvons donc étudier l'un sans l'autre.

Notre démarche consistera à décrire et à analyser le rapport ton/consonne. Ce qui permettra de mettre en exergue le caractère désagrégé de ce rapport dans la langue. Elle consistera, également, par la description et l'analyse, de montrer la complexité de l'étude du ton bas flottant dans les constructions associatives du dadjriwalé. Pour la clarté de la démonstration, nous poserons d'abord le rapport ton/consonne tel qu'il fonctionne dans certaines langues africaines. Nous étudierons ensuite le comportement du ton bas flottant dans les constructions associatives du dadjriwalé. Nous discuterons, enfin, du rapport ton/consonne dans la langue. Mais avant, il nous semble important d'exposer brièvement le cadre théorie dans lequel nous voudrions situer cette étude.

1. Cadre théorique

La voie que nous entendons emprunter en partie, pour la description des phénomènes phonologique est celle de la phonologie autosegmentale. Pour les auteurs de la phonologie autosegmentale, les tons sont des unités phonologiques autonomes et non des traits distinctifs des autosegments. D'après Leben (1980 : 26) : *“Suprasegmental tones are by definition independent of any segments-rather than being expressed as features on segments, they are features on larger linguistic units.”*. Leben (1980) donne ainsi une réponse à la phonologie générative classique, mais surtout à la phonologie fonctionnelle de Troubetzkoy (1970). D'après Troubetzkoy (1970 : 96), en effet :

Les particularités phoniques qui forment des oppositions distinctives dans les diverses langues peuvent être réparties en trois classes : particularités vocaliques, consonantiques et prosodiques. Les phonèmes vocaliques consistent en particularités vocaliques distinctives et les phonèmes consonantiques en particularités consonantiques distinctives. Par contre, il n'y a aucun phonème qui consiste exclusivement en particularités prosodiques.

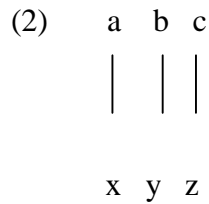
Les précurseurs de la phonologie autosegmentale dégagent, pour l'analyse des faits phonologiques, différents niveaux autonomes ou plans. Ce sont : le plan syllabique, le plan segmental et le plan tonal (cf. Leben (1973) ; Goldsmith (1976)). Considérant a, b, c, une séquence de tons et x, y, z, la suite susceptible de porter la séquence de tons, nous pouvons avoir la représentation suivante :

(1) a b c Tons
 | | |

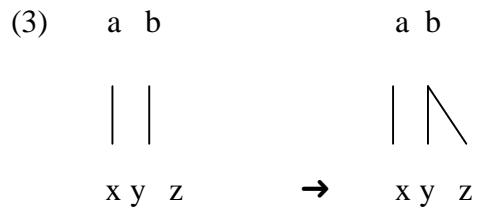
x y z Unités Porteuses de Tons (UPT)

Il existe, d'après Goldsmith (1976 : 27) des principes de bonne formation dans toute représentation phonologique :

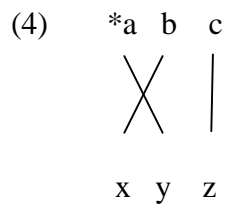
- a. Les autosegments sont associés aux unités porteuses d'autosegments un à un de gauche à droite :



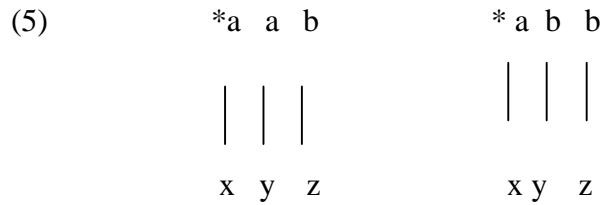
- b. Si le nombre d'autosegments est inférieur au nombre d'unités susceptibles de les porter, l'autosegment le plus à droite se propage sur les positions non encore pourvues :



- c. Les lignes d'association ne peuvent pas se croiser :



Leben (1980 : 57), de son côté, énonce le principe du contour obligatoire "Obligatory Contour Principal (OCP)". D'après ce principe, sur une couche autosegmentale donnée, pour toute paire d'autosegments adjacents a et b, a doit être différent de b. Autrement dit, à un même niveau de représentation, on ne peut avoir deux autosegments identiques adjacents. Ainsi, les représentations ci-dessous sont illicites, au regard de ce principe :



La théorie multilinéaire, que nous convoquons ici, aura l'avantage d'expliquer les changements phonétiques de surface qui ont lieu dans les constructions associatives du dadjriwalé. Elle permettra également de rendre compte des difficultés liées à l'analyse et à l'interprétation du ton bas flottant dans ces constructions.

2 Le rapport ton/consonne

Le rapport ton/consonne permet de répartir les consonnes en deux grands ensembles. Ce sont l'ensemble des consonnes dites opaques et l'ensemble des consonnes dites transparentes. Les consonnes opaques sont des consonnes qui ont le ton bas comme ton sous-jacent. La caractéristique majeure de ce ton bas, c'est de bloquer la propagation d'un ton haut qui précède, sur le ton bas ou moyen qui suit. Les consonnes transparentes, au contraire, sont aptes à permettre la propagation du ton haut qui précède, sur le ton bas ou moyen qui suit. Elles n'ont pas le ton bas comme ton sous-jacent. À la limite, c'est le ton haut qui leur servirait de ton sous-jacent. Selon Somé (1998 : 13) – pour le daguéra-wulé - les consonnes opaques comprennent l'ensemble des occlusives et des fricatives sonores ; et les consonnes transparentes, l'ensemble des occlusives et fricatives sourdes ainsi que l'ensemble des sonnantes. L'auteur dresse, pour le daguéra, le tableau des correspondances consonnes opaques/consonnes transparentes comme suit :

Tableau des correspondances consonnes opaques/transparentes¹

Consonnes	sonores	b	v	d	z	J	g	gb
opaques								
Consonnes	sourdes	p	f	t	s	C	k	kp H ?

¹ C'est nous qui modifions un peu le tableau de Somé (1998 : 13) en regroupant toutes les consonnes transparentes dans une même colonne.

transparentes	sonantes	m	n	m
			l	y w
			l	y w

Les phénomènes de blocage ou de propagation tonale s’observent généralement dans les constructions associatives composées d’au moins deux éléments X_1 et X_2 ¹. Ces phénomènes sont liés à la nature de la consonne initiale de X_2 (cf. Hyman (1973) ; Marchese (1978) ; Paradis (1984) ; (Somé, 1998)). La propagation a lieu, si cette consonne est une consonne transparente ; dans le cas contraire, elle est bloquée, si cette consonne est une consonne opaque. Le daguera illustre bien ces phénomènes de propagation ou de non-propagation tonale (cf. Somé, 1998 : 11-12) :

- (6 a) /ní + fàadá`/ → ní fáadá` → ní fáá¹ dá` → [ní fáá¹ à] “pers. devant être foutue”
- /ní + kpàadá`/ → ní kpáadá` → ní kpáá¹ dá` → [ní kpáá¹ à] “personne clouable”
- (6 b) /ní + vàadá`/ → ní vàadá` → [ní vàà à] “pers. frappable (sur la tête)”
- /ní + gbàadá`/ → ní gbàadá` → [ní gbàà à] “pers. que l’on doit gagner par le jeu”

En (6a) la propagation du ton haut (H) qui précède a lieu parce que la consonne initiale de X_2 est une consonne transparente. En (6 b), elle n’a pas lieu parce que cette consonne est une consonne opaque. Ces phénomènes sont si bien encrés dans la langue que même dans les séries verbales, ils sont observés (cf. Manessy (1985), cité par Somé (1998 : 14) :

- (7a) / í + bà/ → í bà → [í bà] “sors et plante”
- / í + dì/ → í dì → [í + dì] “sors et mange”
- (7b) / í + pà/ → í pá’ → [í pá] “sors et tarde”
- / í + kpà/ → í kpá’ → [í kpá] “sors et cloue”

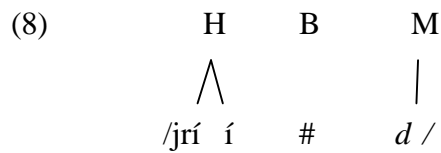
Comme dans les exemples en (6), ici, on observe le même résultat. En (7 a), la propagation du ton haut est bloquée, alors qu’elle est permise en (7 b). Si le phénomène de propagation ou de

¹ X_1 et X_2 sont les éléments constitutifs de la construction associative. X_1 est le formant ou l’élément de gauche de la construction associative et X_2 l’élément ou le formant de droite de cette construction.

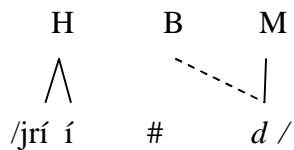
non-propagation semble simple à comprendre en daguera, il n'en est rien pour le wobé et dans les langues kru en général. Dans ces langues, c'est tout un processus qui est observé. En effet, dans les langues kru, les constructions associatives ont un ton bas flottant qui sert de relayeur entre X_1 et X_2 (cf. Paradis, 1984 ; Charrette, 1984 ; Tchagbalé, 1998). Dans le processus, qui aboutit aux constructions associatives, des étapes sont observées. Étudiant les constructions associatives en wobé, Paradis (1984 : 156-157) énonce les trois étapes suivantes¹ :

1. Association du ton bas flottant
2. Effacement du ton de la première voyelle de X_2
3. Propagation du ton de la syllabe finale de X_1

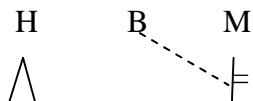
L'association ou la fixation du ton bas flottant à la voyelle de X_2 entraîne automatiquement l'effacement du ton initialement associé. Ce n'est qu'après la fixation du ton bas flottant que la propagation du ton de la syllabe finale de X_1 intervient si X_2 est initié par une consonne transparente ; sinon elle est bloquée si cette consonne est une consonne opaque. Soit la construction associative /jrí + B + d/. En application des principes de la théorie autosegmentale, l'auteur représente les différents processus de cette construction associative comme suit² :



- a. Association du ton bas à la voyelle de X_2



- b. Effacement de M et fixation de B

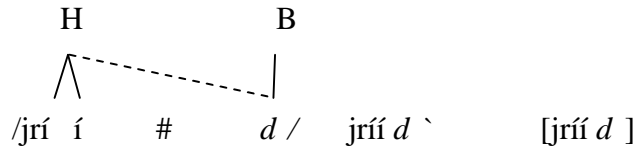


¹ Hormis ces trois étapes, Paradis (1984 : 153) énonce principalement deux règles dans le processus de formation des constructions associatives. Ce sont : la règle d'effacement qu'il qualifie de règle morphologique et la règle de propagation tonale qu'il qualifie de règle phonologique.

² Paradis (1984 : 151) définit la consonne [d] du wobé comme une consonne transparente voisée. Il existe également pour l'auteur (p. 152) des consonnes opaques sourdes opposées à des consonnes opaques voisées. Les secondes ont un ton bas associé alors que pour les premières le ton bas est flottant.

/jrí í # d /

c. Propagation de H après fixation de B



NB : Si la consonne initiale de X_2 était une consonne opaque, l'étape3, c'est-à-dire la propagation, n'aurait pas eu lieu.

Le rapport ton/consonne étant clairement défini, nous semble-t-il, il est question, maintenant, d'analyser sa manifestation en dadjriwalé afin de jauger son opérationnalité dans la langue. Mais, il nous semble utile, avant tout, de poser la problématique du ton bas flottant dans les constructions associatives de la langue.

3 La complexité tonale dans les constructions associatives en dadjriwalé

La problématique du ton bas flottant en dadjriwalé nous autorise à parler de complexité tonale. En effet, des différentes lectures faites concernant la question du ton bas flottant dans les constructions associatives, une seule thèse est défendue : celle de la fixation du ton bas flottant sur la syllabe initiale de X_2 , en délogeant le ton initialement associé à la voyelle de cette syllabe. Nulle part, il n'a été question de sa propagation, ni de son influence sur les autres tons qui le précèdent ou qui le suivent. Le dadjriwalé semble infirmer cette thèse. Les constructions associatives que nous avons étudiées dans cette langue ont permis d'analyser le ton bas flottant comme un ton ayant des valeurs qui vont au-delà de la simple fixation.

Pour comprendre cette complexité tonale, nous partons de quatre grands ensembles. Chaque ensemble représente un cas particulier du comportement des tons dans les constructions associatives. Dans l'ensemble (i), l'abaissement tonal ne concerne que la première syllabe de l'élément de droite (X_2) et ne peut aller au-delà de la première syllabe d'une structure dissyllabique. Dans l'ensemble (ii), l'abaissement tonal concerne les deux syllabes de X_1 et X_2 immédiatement adjacentes. Dans l'ensemble (iii), l'abaissement tonal touche toutes les syllabes de X_2 , si X_2 est dissyllabique ou trisyllabique. Enfin, dans l'ensemble (iv), l'abaissement tonal ne concerne que la syllabe finale de l'élément de gauche (x_1).

3.1 Limitation de l'abaissement tonal à la 1^{ère} syllabe de X_2

Soit en (9) les exemples ci-dessous :

(9a) $nò \text{ } \text{ } \text{ } + \text{ } + kp \star \text{ } \text{ } \rightarrow [nò \text{ } \text{ } \text{ } kp \star \text{ } \text{ }]$ "huile d'abeilles/miel"

- “Abeilles” “huile”
 sáká + ` + klá → [sákákl] “champ de riz/rizière”
 “Riz” “champ”
 (9b) sáká + ` + *i ɔ́ → [sáká*ì ɔ́] “marmite de riz”
 “riz” “marmite”
 *ú + ` + l k i → [*úlòkw] “indigo”
 “Eau” “pagne”

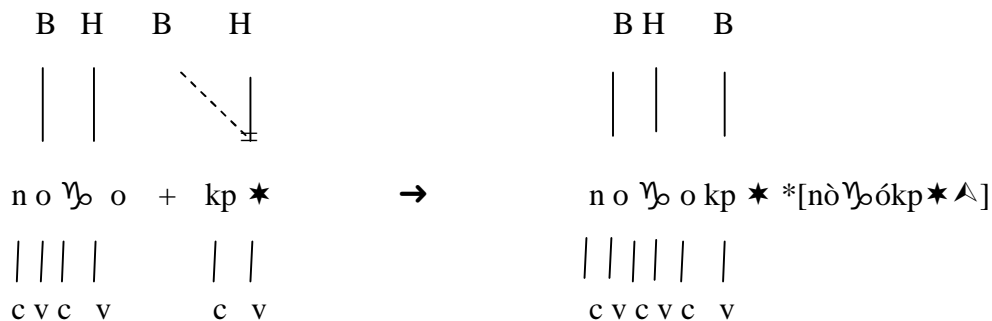
Ici, nous ne nous intéressons qu’à X₂, l’élément de droite de la construction associative. En (9 a), X₂ a une structure monosyllabique à ton haut (H). En (9 b), il a une structure dissyllabique à ton moyen (M). Ces tons haut [H] et moyen [M] sont abaissés d’un cran. Le ton haut [H] devient ton moyen [M] et le ton moyen [M] devient ton bas [B] dans la construction associative. Pour expliquer les différents processus qui s’opèrent dans la formation des constructions associatives, deux étapes sont à considérées, à savoir :

1. l’étape de la fixation du ton bas flottant à la voyelle de la syllabe initiale de X₂ ;
2. l’étape de la propagation du ton haut de la syllabe finale de X₁ et le résultat final.

NB : L’étape de la fixation du ton bas flottant entraîne automatiquement l’effacement du ton de la syllabe initiale de X₂

Nous posons, pour chaque exemple, la structure linéaire sous-jacente suivante : /X₁ + () + X₂/ (cf. Paradis (1984) ; Charrette (1984) ; Tchagbalé (1998)). Soit la construction associative *nò ʒókp * ɔ́* “huile d’abeilles/miel”. Sa structure linéaire sous-jacente étant /*nò ʒó + ` + kp * ɔ́*/, les étapes de sa formation sur le non-linéaire donnent :

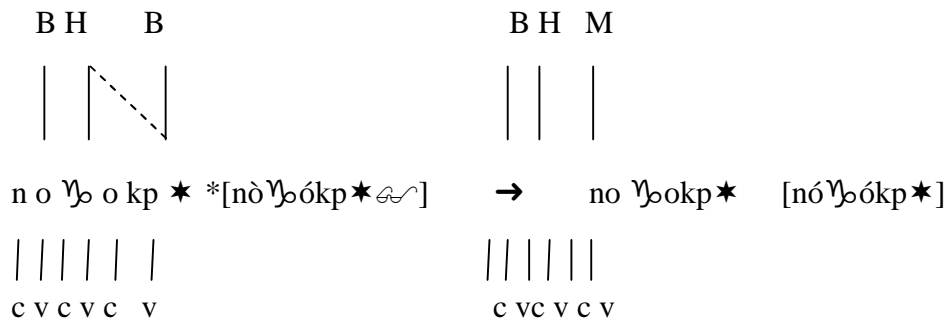
- (10) 1. Fixation du ton bas flottant



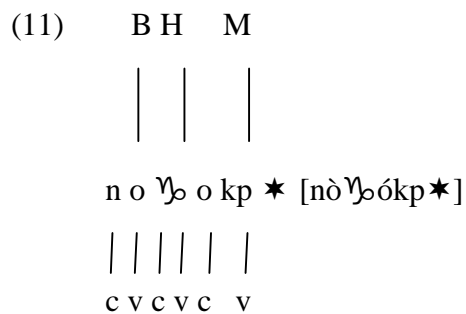
La fixation du ton bas flottant, entraîne nécessairement la suppression du ton initialement associé à X₂. Le résultat obtenu par sa fixation donne une forme qui n’est pas attestée dans la langue :

*[nò ʏó kp ★^]. Une fois le ton bas flottant étant fixé, le ton haut de la syllabe finale de X₁ va devoir se propager.

2. Propagation du ton haut de la syllabe finale de X₁



Dans la propagation, le ton haut (H) de la syllabe finale de X₁ et le ton bas flottant préalablement fixé sur la voyelle de X₂ crée normalement à une modulation descendante sur la voyelle de X₂ : *[nò ʏó kp ★^]. Mais la cohabitation des deux tons aboutit, par coalescence, à la création d’un ton nouveau différent des deux premiers (cf. Tchagbalé, (1998 : 449). Ici, le ton créé par la fusion des deux tons haut (H) et bas (B) est, bien évidemment, le ton moyen. D’où la représentation phonologique suivante :

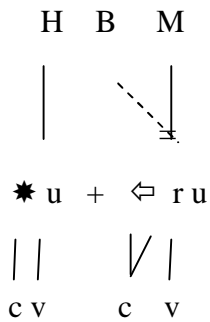


En effet, Tchagbalé (1998 : 451), à propos de la langue gbadi, explique :

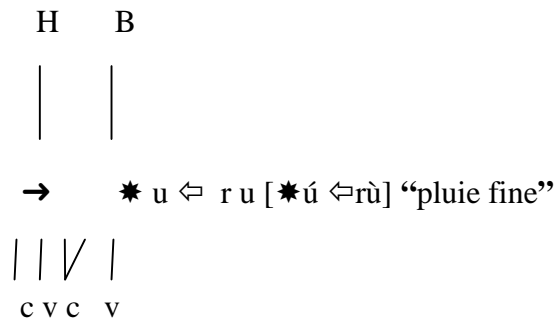
Dans une unité intonative gbadi délimitée par deux pauses (#), le ton final d'un mot peut avoir une influence sur le ton initial du mot suivant [...]. En particulier, le ton final du mot précédent, s'il est haut, se propage sur la syllabe initiale du mot suivant. Au cas où le ton de cette dernière est bas, il y a coalescence entre les deux tons et l'on aboutit au ton moyen.

NB : Il faut noter que la propagation semble avoir lieu parce que X₂ est initié par une consonne transparente [kp] ; sinon elle serait bloquée si X₂ était initié par une consonne opaque comme dans ★ú ⇄rù “pluie fine”, ayant pour structure de base ★ú “eau” + ton bas + ⇄r “brouillard” : /★ú + ` + ⇄r / :

(12) a. Fixation du ton bas flottant



b. Résultat final



La fixation du ton bas flottant entraîne automatiquement l’effacement du ton moyen de X₂. Dans cette construction associative, le processus s’arrête à la fixation du ton bas flottant ; parce que X₂ serait initié par une consonne opaque. Le ton haut (H) de X₁ est donc bloqué sous l’effet exercé par le ton bas (B) de la consonne opaque [⇐]. Nous y reviendrons quand il s’agira d’aborder la question du rapport ton/consonne dans la langue.

3.2 L’abaissement tonal dans les formants X₁ et X₂

Soit en (13) les exemples suivants :

(13) / $\underline{\text{ú}} + \text{`} + \text{O}(/ \rightarrow [\underline{\text{u}} \text{O} \bullet \text{è}]$ “animal domestique”

“village” “animal”

/ $\text{lu} \bullet \text{òz} + \text{`} + \text{✱} \bullet \text{✱} \text{✱} \text{✱} / \rightarrow [\bullet \blacklozenge \text{✱} \bullet \square \text{✱} \text{✱} \text{✱} \text{✱} \bullet \text{✱} \text{✱} \text{✱} \text{✱}]$ “coépouse”

“jalousie” “femme”

/ $\text{\&} \text{òs} + \text{`} + \bullet \text{\&} / \rightarrow [\text{\&} \text{òs} \text{ù} \bullet \text{\&}]$ “caisse à feu ou boîte

d’allumette”

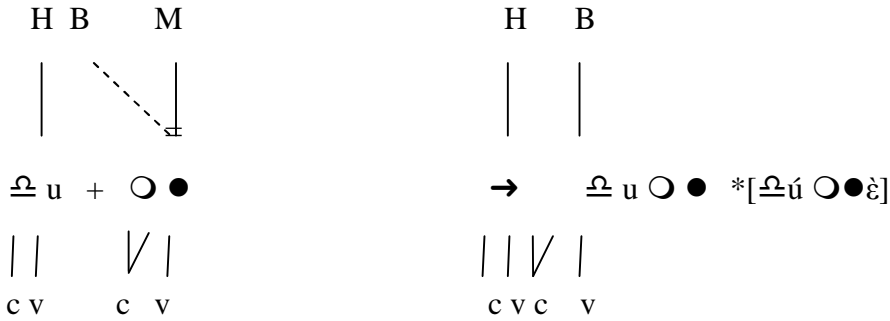
“feu” “caisse”

Dans ces constructions associatives, le ton de la syllabe finale du formant X₁ et le ton de la première syllabe du formant X₂ subissent un abaissement. Cet abaissement tonal est dû à l’influence exercée par le ton bas flottant (TBF) sur les tons des syllabes susmentionnées. En effet, dans le processus de formation de la construction associative, deux étapes sont connues :

- l’étape de la fixation du ton bas flottant à la première syllabe de X₂
- l’étape de la propagation du ton haut sur la même syllabe de X₂.

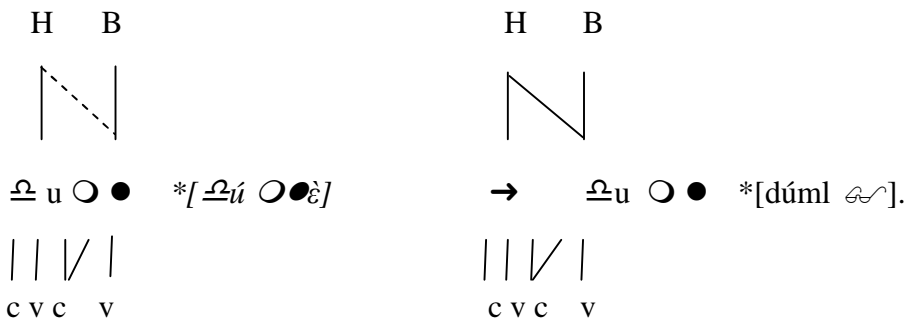
Lorsque ces deux étapes sont appliquées, les résultats obtenus sont inacceptables dans la langue. Soit en (14) la construction associative $\underline{\text{u}} \text{O}$ (“animal domestique”). Observons les étapes de sa formation :

(14) 1. Fixation du ton bas flottant sur X₁

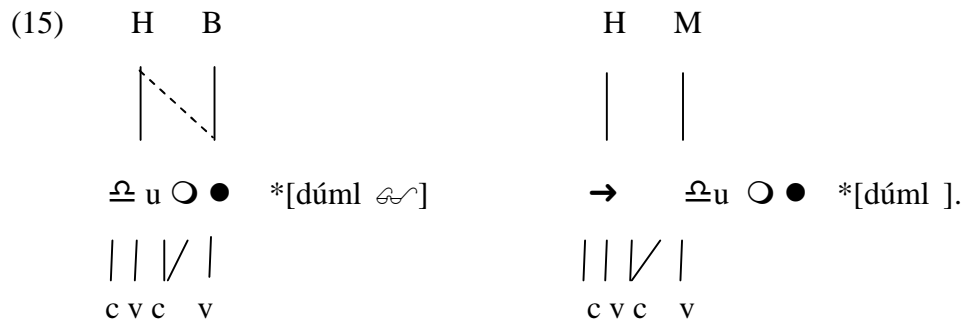


La fixation du ton bas flottant donne ici naissance à une unité agrammaticale. Le ton bas flottant, en se fixant, supprime le ton moyen initialement associé à X₂. Le résultat est erroné : * $[\underline{\text{u}}\acute{\text{u}} \text{O} \bullet \grave{\text{e}}]$. La propagation du ton haut de X₁ pourra-t-elle résoudre l'agrammaticalité ?

2. Propagation du ton haut de X₁ sur X₂



Le ton haut de X₁, en se propageant, crée avec le ton bas, une modulation tonale descendante (HB) sur la voyelle [] de X₂ : * $[\text{d}\acute{\text{u}}\text{m}l \text{ } \text{ }]$. Selon les principes de la coalescence (cf. infra), la modulation tonale descendante donne naissance à un ton moyen. Mais le résultat n'est toujours pas attesté : * $[\text{d}\acute{\text{u}}\text{m}l \text{ } \text{ }]$.

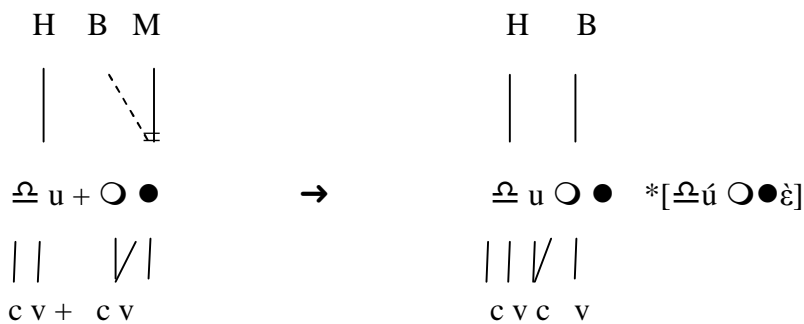


Comment résoudre le problème ?

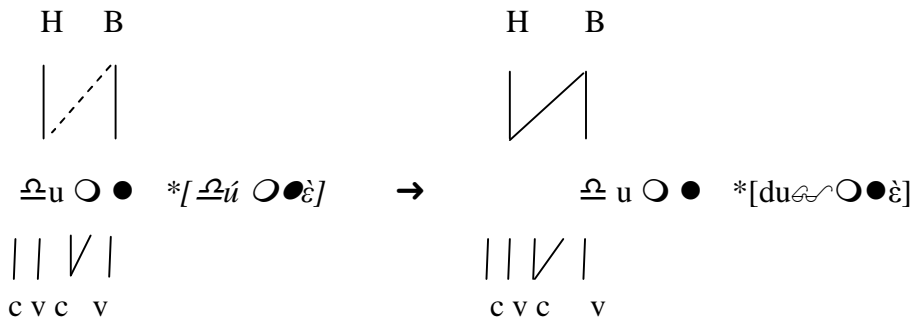
Pour résoudre le problème, nous faisons l'hypothèse que le mode opératoire du ton bas flottant, dans la langue, ne se réduit pas à sa simple fixation sur la syllabe initiale de X₂. Dans les constructions associatives du dadjriwalé, le ton bas flottant a une valeur récursive. Il peut opérer à droite et peut également opérer à gauche. À droite, il se fixe à la voyelle de la première syllabe

de X₂ et a la possibilité d’influencer les tons qui suivent, quand la langue le permet, selon les valeurs OPAQUE/TRANSPARENT ou FORTIS/LENIS de la consonne (cf. Tchagbalé, 1998). À gauche, il entre en coalescence avec le ton haut de la syllabe finale de X₁. Ici, les rôles semblent se renverser. La coalescence du ton bas avec le ton haut signifie que la propagation tonale se fait, non plus de la gauche vers la droite, mais plutôt de la droite vers la gauche. C’est la seule explication qui vaille, selon nous ; et qui permet de résoudre le problème . Ainsi, après s’être fixé sur la syllabe initiale de X₂, le ton bas flottant se propage à gauche sur la syllabe finale de X₁. Nous aboutissons par ce mécanisme au processus suivant :

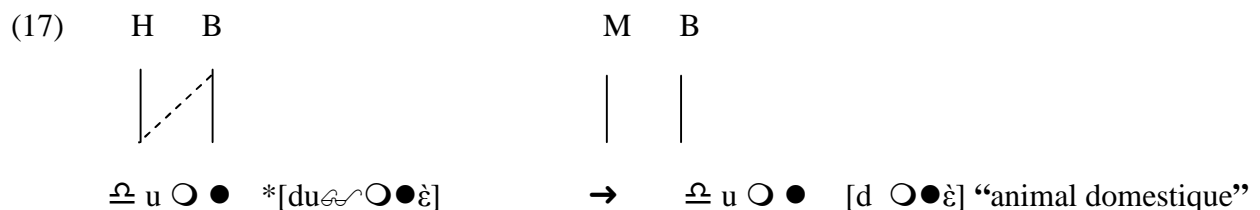
(16) 1. Fixation du ton bas flottant et suppression du ton moyen



2. Propagation à gauche du ton bas flottant



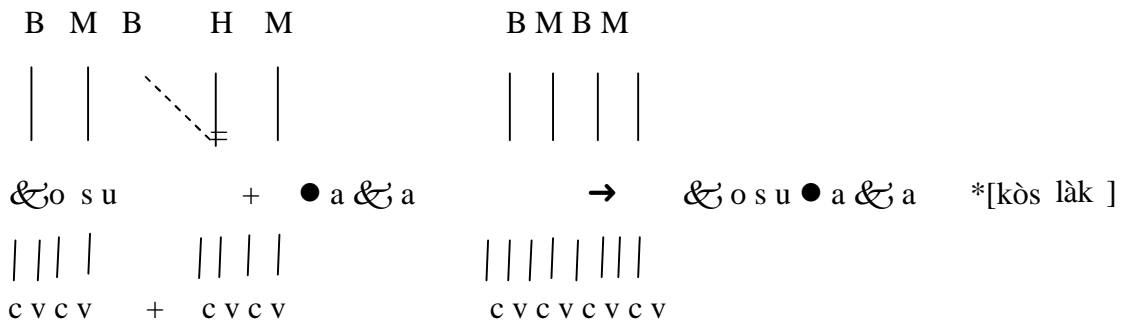
Ici, la propagation se fait de la droite vers la gauche. La propagation du ton bas flottant à gauche, crée une modulation tonale descendante (HB) sur la voyelle [u] de X₁ : * [du̇ ○ ● è]. Comme ci-dessus, les principes de la coalescence permet d’aboutir à la naissance du ton moyen sur la voyelle de X₁. Ce qui permet de parvenir au résultat escompté, comme l’indique la représentation suivante :





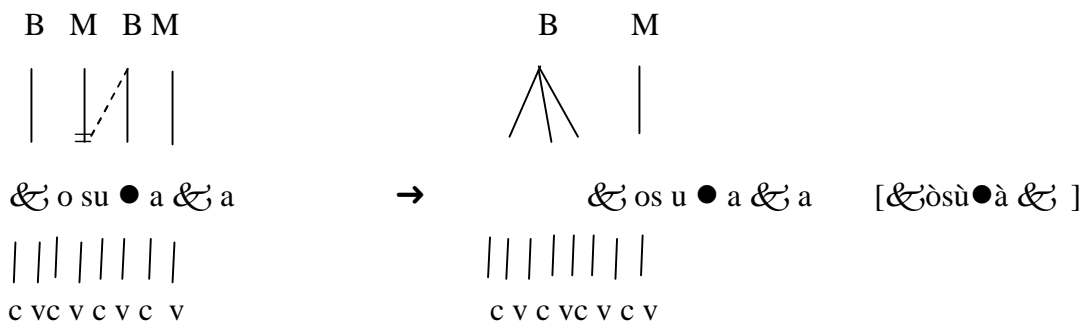
Remarque : Si le ton de la syllabe finale de X_1 est un ton moyen, la propagation du ton bas flottant, sur la voyelle de cette syllabe, se résume à une simple substitution de ce ton¹. C’est le cas de la construction $\& \circ s \dot{u} \bullet \grave{a} \&$ “boîte d’allumette” dont la formation suit le processus suivant :

(18) 1. Fixation du ton bas flottant sur la syllabe initiale de X_2



Le résultat obtenu, par la fixation du ton bas flottant, sur la voyelle de la syllabe initiale de X_2 , n’est pas attesté : $*[k\grave{o}s \grave{l}\grave{a}k]$. Pour résoudre l’agrammaticalité, le ton bas flottant, déjà fixé, va devoir se propager sur la voyelle de la syllabe finale de X_1 . Sa propagation entraîne la suppression du ton moyen, initialement associé à la voyelle de la syllabe finale de X_1 .

2. Substitution simple du ton de la syllabe finale de X_1



Nous parvenons ainsi, par le mode opératoire du ton bas flottant (TBF) aux résultats dans les différentes constructions susmentionnées.

3.3. Influence du TBF sur les tons des syllabes qui suivent

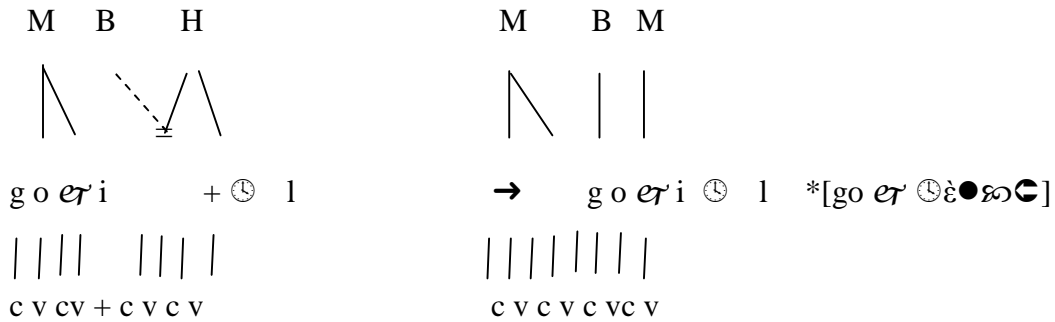
Soit en (19) les constructions associatives suivantes :

¹ Dans la langue, le ton moyen est un ton non marqué. Il a une valeur neutre et ne peut influencer ni le ton haut ni le ton bas.

- (19) a. /go ɛɾi + ` + ɛ́lɔ́/ → [go ɛɾi ɛ̀ɛ̀●ɛ̀] “chien mâle”
 “chien” “mâle”
- b. /go ɛɾi + ` + ɛ́lɔ́ + ɛɾú/ → [go ɛɾi ɛ̀ɛ̀●òɛɾ] “petit chien mâle”
 “chien” “mâle” “enfant”
- /● wòz + ` + ɛ̀ɛ̀ɛ̀ + ɛɾú/ → [● wòzìɛ̀ɛ̀ɛ̀] “enfant de coépouse”
 “jalousie” “femme” “enfant”

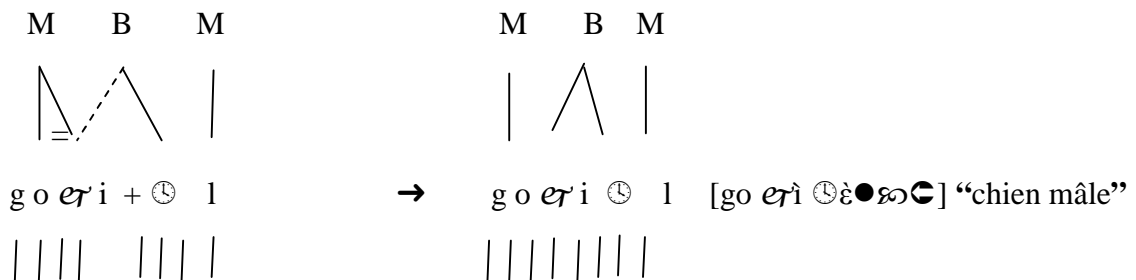
Dans ces constructions, l’abaissement tonal touche toutes les syllables, à l’exception de la syllabe initiale de X₁. Soit la représentation phonologique de la construction associative *go ɛɾi* ɛ̀ɛ̀●ɛ̀ “chien mâle”. Les étapes suivantes son observées :

- (20) Fixation du TBF sur la voyelle de la syllabe initiale de X₂



La suffixation du TBF sur la voyelle de la syllabe initiale de X₂ entraîne la suppression du ton haut qui y était associé. Dans le même temps, il agit sur le ton haut (H) de la syllabe qui suit, l’abaissant d’un cran. Ce ton haut devient ainsi, sous l’influence du ton bas flottant, en réalisation de surface, un ton moyen. Mais le résultat obtenu n’est pas celui que la langue atteste. La forme attestée est [go ɛɾi ɛ̀ɛ̀●ɛ̀] et non *[go ɛɾi ɛ̀ɛ̀●ɛ̀]. En effet, le ton bas flottant, en se fixant sur la syllabe initiale de X₂, agit sur le ton haut (H) de la syllabe qui suit, et par rétroaction, il supplante le ton moyen (M) de la syllabe finale de X₁.

- (21) Suppression du ton de la voyelle finale de X₁ et résultat escompté

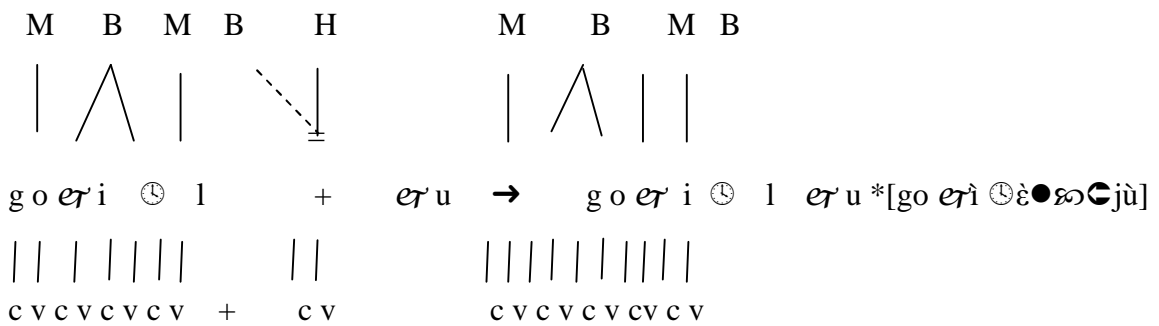


c v c v + c v c v

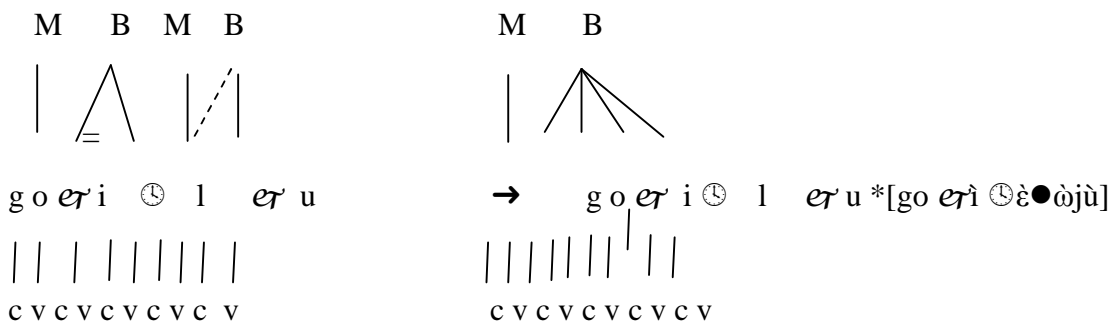
c v c v c v c v

C'est par ce mécanisme seul que l'on peut aboutir à la construction associative *go ɛrì ɛ̀è•ɔ̀* "chien mâle". C'est aussi par le même mécanisme que l'on peut parvenir par exemple à la construction associative *go ɛrì ɛ̀è•ò ɛr* "petit chien mâle". Mais pour cette construction associative, deux hypothèses sont possibles. La première hypothèse consiste à adjoindre à la construction déjà obtenue *go ɛrì ɛ̀è•ɔ̀*, le constituant nominal *ɛrú* "enfant". La structure de base serait alors : /*go ɛrì ɛ̀è•ɔ̀` ɛrú*/. Les mécanismes de sa formation donneraient, sur le plan non linéaire, le processus suivant :

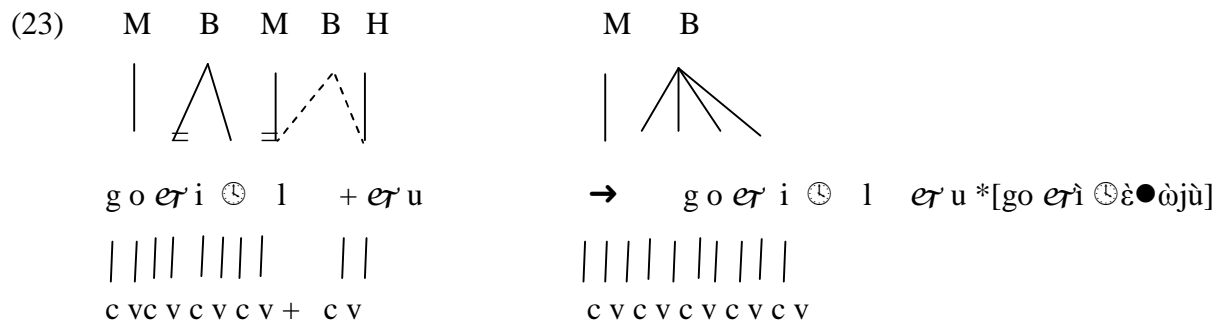
(22) 1. Fixation du ton bas flottant et effacement du ton haut associé à la syllabe de *ɛrú*



2. Propagation à gauche du ton bas flottant sur la voyelle de la syllabe finale de X_1

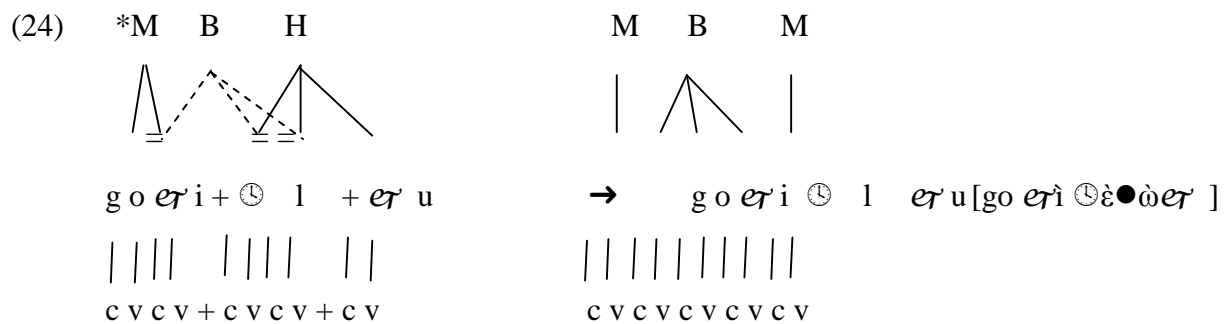


NB : Les deux étapes pourraient être résumées dans la représentation ci-dessus :

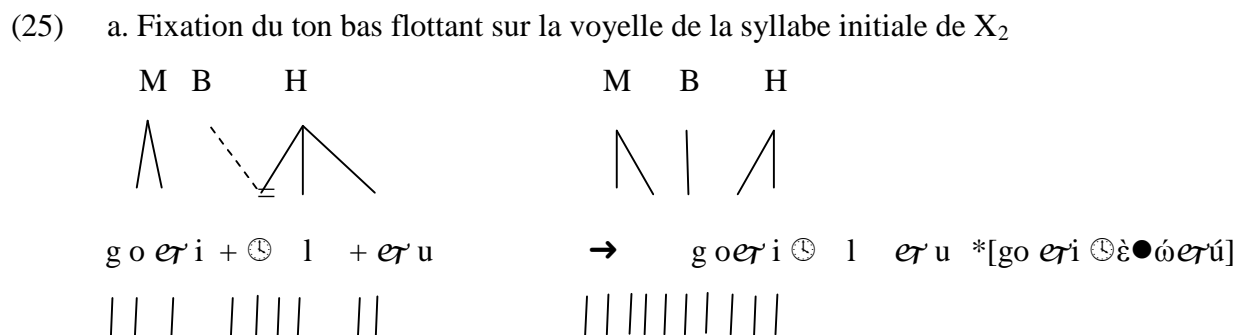


Cette représentation synoptique a le mérite de mettre en exergue le caractère récuratif du ton bas flottant dans la langue. Cependant, le résultat obtenu n'est ni *[go ɛɾi ɘ•ə̀jù], ni *[go ɛɾi ɘ•ə̀jù], mais plutôt [go ɛɾi ɘ•ə̀wɛɾ] “petit chien mâle”. L'hypothèse de l'adjonction du constituant ɛɾú “enfant” à la construction associative go ɛɾi ɘ•ə̀jù “chien mâle” n'est pas donc vérifiée.

La seconde hypothèse consiste à considérer les trois composantes X₁, X₂ et X₃, ensemble comme éléments constitutifs de la construction associative [go ɛɾi ɘ•ə̀wɛɾ] et à postuler un seul ton bas flottant entre X₁ et X₂. Ce qui permettrait de dire que l'abaissement du ton haut de jú en ton moyen est dû à l'effet exercé par le ton bas flottant sur le ton haut de jú. La structure de base de cette construction serait : /X₁ + ` + X₂ + X₃ ! /ou/go ɛɾi + ` + ɘ•é•wɛɾ + ɛɾú ! /. La représentation phonologique qui correspondrait à la structure sous-jacente de la construction associative go ɛɾi ɘ•ə̀wɛɾ est la suivante :



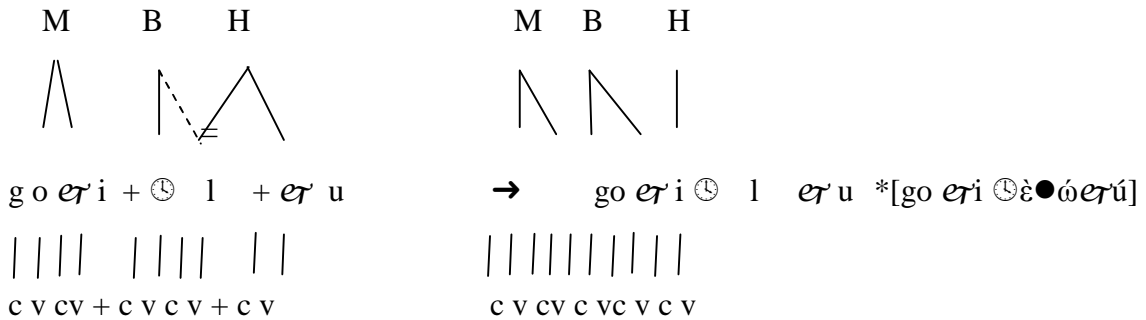
Mais une telle représentation est aberrante. Elle viole les principes de bonne formation de la représentation phonologique. En effet, selon ce principe, les lignes d'association ne doivent jamais se croiser. C'est malheureusement le cas dans la présente représentation. Comment contourner la difficulté ? Nous pensons que la formation de telles constructions associatives se fait selon les étapes suivantes :



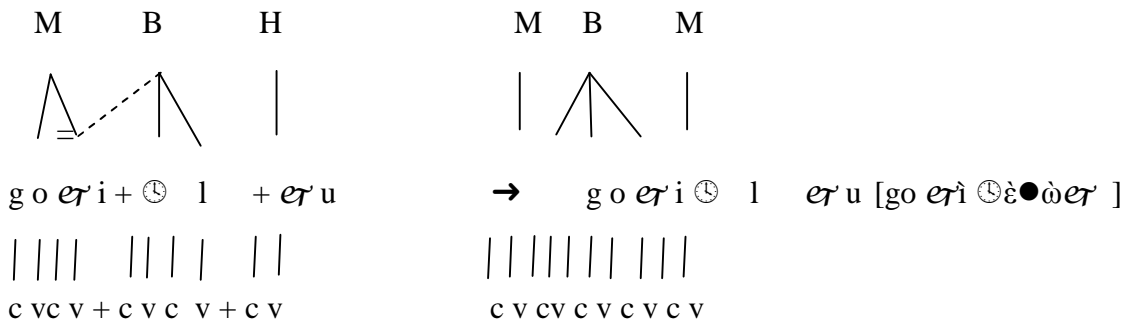
c v c v + c v c v + c v

c v c v c v c v c v

- b. Suppression du ton haut de la seconde syllabe de X₂
par l'effet du ton bas flottant



- c. Suppression du ton moyen de la syllabe finale de X₁
par l'effet du ton bas flottant et résultat final



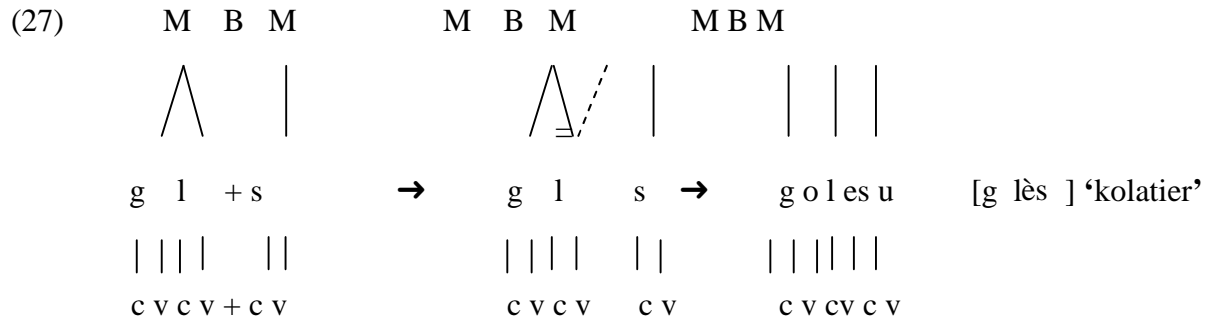
Le ton bas flottant exerce son influence, à droite, au-delà d'une syllabe. Dans la construction ci-dessus, son influence est totale. À droite, il se fixe à la voyelle de la syllabe initiale de X₂, supprimant le ton qui y est associé, puis le ton de la syllabe qui suit. Enfin, sous son influence, le ton haut de X₃ est abaissé d'un cran. À gauche, il supplée le ton moyen, associé à la voyelle de la syllabe finale de X₁.

3.4 Incapacité du ton bas flottant à se fixer sur la syllabe initiale de X₂

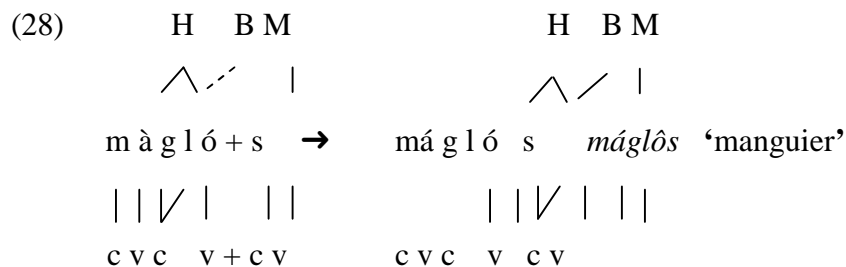
Soit en (26) les constructions associatives suivantes :

- (26) a./g l + ` + s / → [g lès] “arbre de kolas ou kolatier”
“kolas” “arbre”
- b. /mágló + ` + s / → [máglòs] “arbre de mangues ou manguiier”
“mangues” “arbre”
- /mòfl + ` + s / → [mòfl ès] “arbre de papayes ou papayer”
“papayes” “arbre”

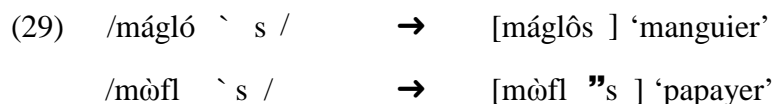
Dans ces constructions associatives, X₂ ne subit aucune variation tonale. Seul le ton de la syllabe finale de X₁ est affecté. Soit en (27), la représentation phonologique de la construction associative *g lès* ‘kolatier’ :



Dans cette construction associative, X₂ ne subit aucune modification tonale. Autrement dit, le ton bas flottant, ici, n’a pas pu se fixer sur la syllabe du mot qui suit. Il s’est rabattu sur la syllabe finale du mot qui précède, supplantant le ton qui y était initialement associé. Il en est également des constructions associatives *máglôs* ‘manguier’ et *mòfl ”s* ‘papayer’. Mais à la différence de la construction en (26a), ici, la substitution du ton de la syllabe finale de X₁ semble n’avoir pas eu lieu, du moins en apparence. En se rabattant sur la syllabe finale de X₁, le ton bas flottant crée une modulation tonale sur la voyelle de cette syllabe. Sur cette base, l’on pourrait donner, par exemple, de la construction associative *máglôs* ‘manguier’, la représentation phonologique suivante :



Bien que la présente représentation ne souffrirait d’aucune contestation, force est d’admettre que le processus présidant à la formation de la construction associative en question est tout autre. En effet, dans les constructions associatives *máglôs* ‘manguier’ et *mòfl ”s* ‘papayer’, les syllabes finales de X₁ sont initiées par des groupes consonantiques :

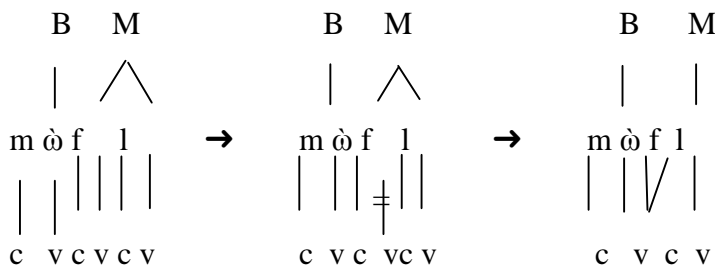
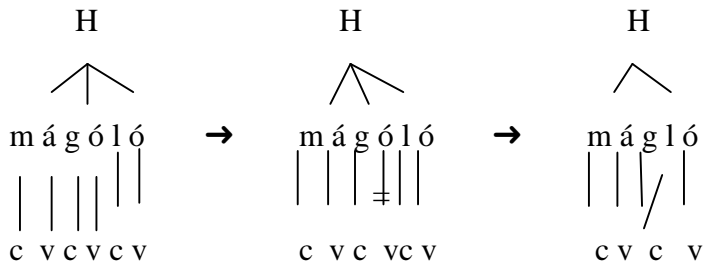
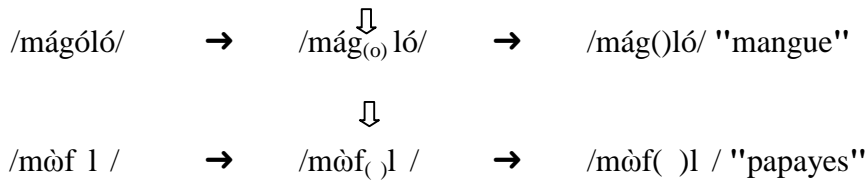


Ces groupes consonantiques sont le résultat de l'élosion des voyelles médianes [o] et [ɪ] respectives en débit rapide. En effet, en débit lent – dans le langage des enfants – ces mots donnent respectivement :

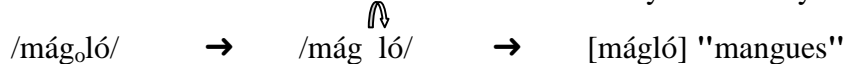
- (30) /mágóló/ 'mangues'
 /mòf l / 'papayes'

Nous le voyons, dans ces mots, les deux dernières syllabes sont homotones et 'homovocaliques'. En débit rapide — c'est généralement le cas dans le langage des adultes - la première voyelle homotone n'est pas prononcée. Ce qui permet de dire que cette voyelle s'élide, donnant naissance à la création de groupes consonantiques. La voyelle chute, mais elle laisse flottant le ton qui lui était associé. Ce ton laissé flottant va se réassocier à la voyelle de la syllabe finale. Nous schématisons ce processus en (31a) et (31b), pour les deux mots en question, de façon linéaire, comme suit :

- (31) a. Chute vocalique de [o₁] ou de [ɪ₁] et ton laissé flottant :



- b. Réassociation du ton laissé flottant à la voyelle de la syllabe finale :



↷

/mòf l / → /mòf l / → [mòfl] "papayes"

La réassociation du ton de la voyelle qui chute - à la voyelle de la syllabe finale - entraîne une superposition de tons ou une 'saturation tonale'. C'est cette 'saturation tonale' qui est matérialisée dans le mot par les deux tons sur la voyelle de la syllabe finale du mot¹.

Dans la construction associative, le ton haut (H) ou moyen (M) initialement associé à la syllabe finale de X₁ va subir l'influence du ton bas flottant. C'est lui qui subit l'influence du ton bas flottant, parce que c'est le ton le plus visible. Il s'efface, permettant, dans le même temps, au ton haut (H) réassocié de lui succéder. C'est à ce ton haut (H) réassocié que le ton bas flottant s'adjoit pour créer la modulation tonale observée dans les constructions associatives *máglôs* "manguier" et *mòfl ʔs* "papayer".

Les différentes constructions associatives répertoriées et analysées, quoique non exhaustives, sont représentatives des différents cas de figures du comportement du ton bas flottant (TBF) dans ces constructions. Nous observons partout, dans ces constructions, un abaissement tonal, aussi bien au niveau de l'unité de droite que de l'unité de gauche. Ces différents cas d'abaissement tonal témoignent de la complexité du phénomène dans la langue. Derrière l'ordre linéaire apparent, en effet, de ces constructions associatives, se cache un ordre structural complexe, mis en évidence, grâce aux analyses effectuées. Ces analyses appellent à des réflexions sur certains phénomènes phonologiques ; en l'occurrence les phénomènes d'opacité tonale attribuée à certaines consonnes. Dans ce qui suit, il s'agira de discuter de ces phénomènes afin d'attester leur opérationnalité dans la langue.

4. La désagrégation du rapport ton/consonne en dadjriwalé

Le rapport ton/consonne, nous l'avons dit, a permis de répartir les consonnes en deux groupes. Il y a le groupe des consonnes dites opaques opposé au groupe des consonnes dites transparentes. Les consonnes opaques sont généralement les occlusives sonores (Somé, 1998) ou des obstruantes voisées (Paradis, 1984). Les consonnes transparentes regroupent tout le reste. Il s'agit des occlusives ou des obstruantes sourdes, des nasales, des fricatives et des liquides (Somé, 1998). Sur cette base, et en nous référant à Somé (1998 : 13) nous pourrions dresser, par

¹ Ailleurs, l'on parlerait de tons super-haut ou très haut (Tchagbalé, 1998 : 444) ou super-haut et par analogie, de ton « super-moyen »

hypothèse, pour le dadjriwalé, le tableau des correspondances opaques/transparentes comme suit :

Tableau des consonnes opaques/transparentes

Consonnes opaques	sonores	b	v	d	z	g	gb	
Consonnes transparentes	sourdes	p	f	t	s	C	k	kp
	sonantes	m	n	j		ŋ	w	
			l				ŋ ^w	

Mais la réalité est toute autre. Dans les constructions associatives répertoriées et analysées, le problème du rapport ton/consonne est posé. Ce rapport - dans les limites de notre corpus - n'a été vérifié que dans trois constructions. Il s'agit des constructions associatives suivantes :

- (32) /nòŋbó ` kp*∇/ → nòŋbó kp*^ → [nòŋbókp*⊙] 'huile d'abeilles'
 /sáká ` klá/ → sáká klà → [sákákl] 'champ de riz'
 /*ú ` ⇐r / → *ú ⇐rù → [*ú⇐rù] 'pluie fine'

Dans la première, X₂ est initié par une consonne transparente. Dans la seconde également, X₂ est initié par un groupe consonantique de la classe des consonnes transparentes. Dans la troisième, X₂ est initié par une consonne opaque. Dans les deux premières constructions (Cf. 32), après la fixation du ton bas flottant, le ton haut a pu se propager pour relever le ton bas fixé au niveau moyen. Dans la troisième construction, le bas flottant s'est fixé, mais le ton haut n'a pas pu se propager. Ce qui signifie que les consonnes *kp*, ⇐ et le groupe consonantique *kl* ne sont pas de même nature. *kp* et le groupe consonantique *kl* sont des consonnes transparentes, donc perméables à la propagation du ton haut de la syllabe finale de X₁. ⇐ est une consonne opaque, donc non perméable à la propagation du ton haut de X₁. Dans d'autres constructions, le rapport ton/consonne, répartissant les consonnes en deux blocs, n'est pas respectée. Les exemples ci-dessous nous donnent une illustration :

- (33) a. /sáká ` *Ω / → sáká *iΩ → [sáká*iΩ] "marmite de riz"
 b. /*ú ` l k i/ → *ú lòk i → [*úlòkw] "indigo"

ici, dans la première construction, X₂ a à l'initiale la consonne nasale palatale [*]. Dans la deuxième construction, nous avons à l'initiale de X₂ la latérale [l]. Les deux consonnes sont des

consonnes transparentes. Elles ne devraient donc pas constituer un blocage pour la propagation du haut de la syllabe finale de X₁ sur la syllabe initiale de X₂. C'est pourtant le cas dans ces constructions. Devrait-on alors considérer ces deux consonnes comme des consonnes opaques? La conclusion que nous pouvons tirer de ces irrégularités, c'est qu'il y a une désorganisation du rapport ton/consonne dans la langue. Au nom de cette désorganisation, les nasales, les liquides et par ricochet toutes les sonantes appartiendraient à la catégorie des consonnes opaques. Ce qui donnerait, en synchronie, le tableau des correspondances suivant :

Tableau des consonnes opaques/transparentes

Consonnes	sonores	b	v	d	z	g	gb
opaques	sonantes	m	f	n	s	j	ŋ w
				l			ŋ ^w
Consonnes	sourdes	p		t		C	k kp
transparentes							

Ce tableau, qui est une aberration du rapport ton/consonne, a le mérite de mettre en lumière le caractère désagrégé de la répartition consonnes opaques versus consonnes transparentes dans la langue. De nos jours, le rapport ton/consonne n'est plus pertinent en godié et plus particulièrement en dadjriwalé. Car sur l'ensemble des vingt-et-trois (23) consonnes que connaît la langue, seulement cinq (5) constitueraient l'ensemble des consonnes transparentes.

Conclusion

Retenons, au terme de cette étude, que le rapport ton/consonne - qui caractérise de nombreuses langues africaines - n'est plus opérationnel en dadjriwalé. Certes, certaines constructions associatives en font encore état. Mais, rares sont ces constructions là. Dans l'ensemble, l'on observe une désorganisation totale de la relation ton/consonne. Certaines consonnes, considérées comme transparentes, ont un comportement de consonnes opaques et vice versa. Nous pouvons donc dire, sans nous tromper, que le rapport ton/consonne a pu fonctionner normalement à une date très ancienne de l'évolution de la langue. Mais actuellement, il n'est plus pertinent, voire inexistant. Pour ce qui est du ton bas flottant, il a un rôle très prépondérant dans la langue. Par rapport au ton haut, il est le ton le plus marqué. Dans les constructions associatives, son domaine

d'application est vaste. Il opère à gauche comme à droite¹. A gauche, il peut se substituer à un ton haut ou moyen qui le précède. A droite, il a le pouvoir de se substituer au ton haut ou moyen de la syllabe immédiatement adjacente. Il a également le pouvoir d'étendre son influence au-delà de cette syllabe, par l'effet d'abaissement des tons des syllabes qui suivent. Dans la langue, la loi d'abaissement d'un ton haut ou ton moyen, après ou avant un ton bas flottant, est plus marquée que la loi du relèvement d'un ton bas ou un ton moyen après un ton haut.

Références bibliographiques

- LEBEN, W. R. (1973). *Suprasegmental Phonology*. Ph.D Dissertation. MIT
- LEBEN, W. R. (1980). *Suprasegmental phonology*. New York & London, Garland Publishing.
- GOLGSMITH, J. A. (1976). *Auto Segmental Phonology*. Bloomington, Indiana University press.
- CHARETTE, M. (1982). La construction associative en bété de gbadi. In *Rapport sur les langues kru*, pp. 10-44. Université du Québec à Montréal.
- HYMAN, L. M. (1973). The role of consonant types in natural tonal assimilations. In L. M. HYMAN (ed.) *Consonant Types and Tone*, pp. 151-179. Los Angeles: Southern California Occasional Papers in Linguistics.
- MARCHESE, L. (1978). *Atlas linguistique kru: Essai de typologie*. Abidjan: Institut de Linguistique Appliquée, Université d'Abidjan.
- MARCHESE, L. (1989). kru. In: Benodr-Samuel, John (éd.) (1989): *The Niger-Congo languages*. Lanham, New York/London, University Press of America: 119-139.
- RIALLAND, A. (1998). Systèmes prosodiques africains : une source d'inspiration majeure pour les théories phonologiques multilinéaires. In *Faits de Langues* n°11-12, 1998. pp. 407-428.
- PARADIS, C. (1984). Le comportement tonal des constructions associatives en wobe. *Journal of African Languages and Linguistics* 6:147-171.
- SOME, P-A. (1998). L'influence des consonnes sur les tons en dagara, langue voltaïque du Burkina Faso, *Studies in African Linguistics*. V.27, 1, pp. 3-47.

¹ Ceci pourrait être une particularité du dadjriwalé. Car, dans la plupart des langues, le ton bas flottant, dans les constructions associatives, n'a qu'une seule fonction. C'est celle qui consiste à se substituer au ton haut ou moyen de la première syllabe de X₂. Ce ton bas flottant une fois fixé, peut être relevé d'un cran, si X₂ est initié par une consonne transparente et que le ton de la syllabe finale de X₁ est un ton haut.

SOME, P-A. (2001). Tout ton flottant bas autorise-t-il la propagation du ton haut précédent ?, *Studies in African Linguistics*, vol. 30, 2, pp. 195-236.

SOME, P-A. (2003). Les tons du dagara. *La linguistique* 2003/2 (Vol. 39), pp. 3-30. DOI 10.3917/ling.392.0003, disponible sur <<http://www.cairn.info/revue-lalinguidtique>> (Consulté, le 20 mars 2016)

TCHAGBALE, Z. (1998). Le ton bas de la consonne forte dans quelques langues africaines. In *Faits de langues : Les langues d'Afrique subsahariennes*, Vol. 6, N° 11, pp 441-454

TROUBETZKOY, N. S. (1970). *Principes de phonologie*. [Traduits par J. Cantineau]. Paris, Klincksieck.

WILLIAMSON, K. & BLENCH, R. (2000). The Niger-Congo languages: A classification and description of Africa's largest language. In: Heine, Bernd/Nurse, Derek (éds.) (2000): *African Languages – An Introduction*. Cambridge, Cambridge University Press: 11–42.

Représentations sémantiques *de vieux père, vieille mère* en milieu ivoirien.

Représentations sémantiques de vieux père, vieille mère en milieu ivoirien

N'guessan Konan Lazare

Université Alassane Ouattara (Bouaké, Côte d'Ivoire)

Résumé

La langue française subit des influences sociolinguistiques dans les territoires francophones et particulièrement en Côte d'Ivoire où le nouchi, particularité argotique spécialisée, transmet son dynamisme au français local. Transmission qui se réalise à travers des créations lexicales ou phraséologiques et des emplois inhabituels qui créent des relations sémantiques, des effets de sens tout aussi inhabituels. C'est dans ce sens que sont abordés les termes *vieux père*, *vieille mère* qui permettent de montrer que le français local utilise des termes, bien connus dans la langue française, qu'il soumet à une forte contextualisation. Ce qui amène à les recoder et à les résémantiser de façon à représenter une/des réalité(s) locale(s) différente(s) à plusieurs niveaux de la réalité conventionnelle initialement inscrite dans leur emploi.

Abstract

French language is under sociolinguistic influences in French-speaking territories and particularly in Côte d'Ivoire where the nouchi, specialized slang feature, transmits its dynamism to the local French through lexical creations or phraseology and unusual uses those create semantic relationships, meaning effects equally unusual. It is in this sense that the old father and old mother are discussed under to show that the local French uses terms, well known in the French language, which he submits to strong contextualization that will recode and give some new meanings in a way to represent local reality (ies) different at several levels of conventional reality originally written in their use.

Introduction

Des dynamiques linguistiques endogènes à des groupes sociaux obligent la langue française à s'accommoder avec certains usages qui fonctionnent comme des particularités linguistiques dans l'espace francophone (Molinari : 2007). Ces usages procèdent, par exemple, des solécismes et/ou

des phénomènes de (dé/re)sémantisation qui aboutissent quelquefois à la création de nouvelles unités sémantiques. Dans le second cas, on assiste parfois à des associations collocatives non usuelles dans la langue française mais qui s'érigent, par l'usage, en expression dans un groupe sociolinguistique donné. La cooccurrence peut exister déjà dans la langue mais la régularité d'emploi la transforme en une innovation phraséologique (Gledhill C. ; Frath P. : 2007) qui la rend indépendante des contextes où elle figurait occasionnellement. On s'intéressera au cas « *de vieux père ou vieille mère* » en Côte d'Ivoire qui sont devenus des expressions locales à consonances sémantiques multiples. La question sera donc de mener, ici, une réflexion sur leurs représentations sémantiques. Ce qui conduit à une approche des termes en tant que création phraséologique avant de voir ses inductions sémantiques.

I – Création phraséologique

Le terme « *vieux père* » avec sa contrepartie féminine « *vieille mère* » sont des unités syntagmatiques bien connues dans la langue française en tant qu'assemblage occasionnel pour désigner des parents géniteurs dont l'âge est vraiment avancé. Ils peuvent également identifier un curé à un âge sénile :

- 1- Il tient tous les jours la main de *son vieux père* lorsque celui-ci vient se dégourdir les jambes le soir.
- 2- Il a appelé au sujet de *sa vieille mère* qui ne peut plus pratiquement marcher.
- 3- *Le vieux père* curé a été heureux de bénir ce petit enfant.

Tel que les occurrences apparaissent, on est dans le cadre d'une combinaison libre c'est-à-dire une combinaison banale, non combinée en langue. Leur évocation en tant qu'unité syntagmatique est une association ponctuelle servant à traduire un fait de parole individuelle et peut-être spontanée. Les unités composantes ne sont pas dans une contrainte de cohabitation telle que la présence de l'une exige souvent la présence de l'autre dans les déroulements sémantiques. Dans les exemples ci-dessus, *père* et *mère* n'évoquent pas dans l'esprit ou même dans la langue un accompagnement rituel de *vieux* ou de *vieille* comme, par exemple, le feraient un certain nombre de termes qui entraînent dans leur sillage le déploiement habituel d'un autre terme accompagnateur (collocatif).

Par exemple, le terme *chamade* appelle à l'esprit une combinaison déjà codée dans la langue à savoir *battre la chamade* ; le verbe tenir ne peut atteindre toute sa signification si les expressions *tenir bon, tenir la dragée haute, tenir une classe, tenir son rang* ne sont pas soulignées. Ce qui n'est pas le cas avec père ou mère qui sont, ici, dans un rapport indépendant avec vieux ou vieille. A la rigueur, on peut les voir dans des associations comme *mère poule* pour une représentation métaphorique de la femme ou *fille-mère*. Ici, *vieux* et *vieille* s'associent à père et à mère comme pourrait le faire n'importe quel caractérisant : jeune mère, mère gentille, bonne mère, méchante mère ; jeune père, digne père, brave père....

Comme tel, *vieux* et *vieille* fonctionnent comme une extension usuelle du groupe nominal qui apporte une précision ou qui modifie l'intension (Goes J. : 1999) du nom. Sous cette forme Maurice Pergnier (1980 : 307) les appelle simplement des unités structurales par opposition aux unités idiomatiques ou aux collocations.

Les observations qui sont ainsi faites rendent compte de l'utilisation normale de ces unités syntagmatiques dans les conditions ordinaires. Mais ce qui attire l'attention sur elles, en Côte d'Ivoire, c'est le conditionnement particulier, la contextualisation novatrice de leur usage. C'est aussi la fréquence, la régularité dans le discours c'est-à-dire leur transformation en terme populaire qu'on peut entendre dans tous les échanges relativement à une bonne frange de la population. Ils deviennent, ainsi, une expression. Ils constituent désormais une construction nouvelle fruit d'une négociation au sein de la communauté linguistique qui lui donne une acception (Gledhill ; Frath : 2007) souvent différente du sens inhérent.

On parle de négociation parce que, comme le révèle la sociolinguistique, une innovation linguistique demande une validation, une appropriation lentes et progressives par la communauté linguistique (Labov : 1976 ; Molinari : 2007) avant de finir par s'imposer. Cette construction nouvelle qui devient une expression inédite dans la langue française constitue ce que Gledhill et Frath (2007) ont appelé création phraséologique. Ils la définissent comme « toute innovation expressive qui ne constitue pas une collocation régulière dans une langue donnée (idem) ». Ainsi, de combinaison libre qu'ils étaient, ils se transforment, dans la pratique linguistique ivoirienne, en collocation parce que désormais chacun des éléments composant l'unité syntagmatique exerce une contrainte sur l'autre :

4 -Salut les gars, je vous présente mon vieux père, Dr. Walia. C'est un vieux père qui me soutient beaucoup. Il est jeune mais très responsable. Vieux père, voici mes amis, il y a des vieux pères parmi eux mais c'est comme ça.

-Enchanté, vieux père.

5- Si ça chauffe, j'ai un vieux père qui est à la justice qui va régler mon problème.

6- Bonjour la vieille mère, je voudrais cinq cents francs Alloco.

7- bonjour la vieille mère, le vieux père m'a demandé de venir le voir.

On voit bien que cette unité syntagmatique a pris sa place dans les actes discursifs, dans les échanges, en tout cas, au sein d'une frange de la population. La pratique a fait de ces signes des cooccurrences alors que dans la langue française même, il n'y a aucune revendication d'attraction mutuelle au sens de John Firth (1957 :12), étant entendu qu'ils y sont régulièrement en combinaison libre. Sans être dans une situation de figement plus ou moins strict, ils deviennent des données linguistiques localement codées c'est-à-dire qu'ils reçoivent une référenciation propre à la manière d'une unité lexicale.

On les considère alors comme l'expression d'une pensée sans que leur syntactique corresponde forcément à la somme des pensées (sens ou signification) des signes de la combinatoire syntagmatique, c'est-à-dire l'unité syntagmatique. *Vieux père* n'a pas forcément le sens de l'ensemble formé par les sens de vieux et de père. C'est pour cela d'ailleurs que Glédhill et Frath parlent de lexicalisation. Le sens de *vieux père* n'est pas le résultat mécanique de la conjonction des deux vocables (Sinclair ; 1991). Ainsi, la structure syntaxique (adj (vieux)+nom (père)) se solidarise pour devenir relativement un terme unique plus ou moins idiomatisé. Ils se lexicalisent donc pour former une nouvelle unité lexicale renvoyant à une nouvelle dénomination.

De la lexicalisation, Laurent Perrin (2016) dit qu'elle rend compte des changements diachroniques aboutissant à la formation de nouvelles unités lexicales. C'est donc un processus de création qui fait des segments de dimension variable (morphème, syntagme) des unités lexicales autonomes. *Vieux père, vieille mère* sont désormais utilisés comme des substantifs émergents qui ont une référence autre que celle que donne leur structure compositionnelle dans la combinaison libre.

Tel qu'ils apparaissent, on pourrait parler d'expression idiomatique, mais ce qui nous dissuade, c'est le manque de figement de leur structure. En effet, l'expression idiomatique se caractérise par une certaine rigidité dans son fonctionnement. Considérons les expressions idiomatiques suivantes :

Mettre les voiles.

Casser la pipe.

Donner sa langue au chat.

Les carottes sont cuites.

Prendre le taureau par les cornes.

Le qu'en-dira-t-on

En dehors des verbes qui varient souvent, les expressions ne subissent pas de transformations syntaxiques par des insertions. Par exemple, *mettre beaucoup les voiles* n'a pas le même sens que *mettre les voiles* ; *casser la pipe* n'est pas la même chose que *casser cette/plusieurs pipe(s)*. *Prendre le gros taureau par les grosses cornes* ne ressemble pas à *prendre le taureau par les cornes*. Une modification de la structure d'une unité idiomatique conduit à une reconsidération sémantique et fonctionnelle. Ce qui ne semble pas être le cas avec *vieux père*, *vieille mère* qui peuvent varier. On peut avoir *une très jolie vieille mère*, *un très bon vieux père*.

En fait, la création phraséologique se présente sous au moins deux aspects pour ce qui nous regarde : l'idiomatisme et la collocation. Le premier permet la création d'unités idiomatiques : l'ensembles des locutions et des idiomes ; le deuxième permet la création d'unités collocatives. Tandis que les premières sont dans une contrainte de figement syntaxique souvent très rigide, les secondes bénéficient d'un figement syntaxique moins grand. C'est ce qui explique que *vieux père* ou *vieille mère* puissent subir des variations. Cela va sans dire, que ces syntagmes procèdent de la collocation et qu'ils sont par conséquent des unités collocatives. Leur relative liberté syntaxique fait qu'on les utilise souvent même sans la base collocative (père, mère) :

8-Je veux voir le vieux.

9-Eh mon vieux ! je suis content de vous voir.

10-Le vieux, le transport c'est deux cents francs Yopougon-Adjamé.

11-Ma vieille est allée au village.

Dans les milieux déscolarisés, la prononciation subit même une modification surtout au niveau du collocatif *vieux* qui devient *vié*. Ce qui constitue une sorte de réduction phonétique.

Les créations phraséologiques de ce genre foisonnent dans les milieux déscolarisés, dans l'argot ivoirien avec des termes comme *enjailer* (procurer de la joie), *s'enjailer* (se faire plaisir, s'amuser, s'éclater), *enjaillement* (manifestation de joie publique) (Duval ; 2012 : 57) qui sont des éléments tirés d'un signe déjà existant. Sabine Kube (2005) a fait une étude de quelques créations de ce type. Pour ce qui est de *vieux père* ou de *vieille mère*, il convient de savoir les sens qu'ils véhiculent.

II – Induction sémantique

Pour Moreno-Cabrera (1998), la lexicalisation est un phénomène « lexicotélique » c'est-à-dire un changement morphosyntaxique ou fonctionnel qui va de la syntaxe au lexique. Comme tel, ce phénomène est dans l'obligation de s'accompagner de phénomènes sémantiques corollaires de ce changement. En effet, ce genre d'activité au niveau des signes linguistiques est toujours porteur de nouvelles acceptions du fait des nouveaux effets de référenciation que cela implique. Cela veut dire qu'un système de négociation est mis en place dans le cadre du sens qu'on doit accorder à ces nouvelles acceptions. Et c'est cela qui aboutit à la résémantisation de la nouvelle unité lexicale.

Relativement aux deux occurrences linguistiques en question, ici, on est déjà en droit de dire que la généralisation de leur emploi conduit inexorablement à plusieurs interprétations. On s'accorde pour dire que la forme lexicale se fixe, avec des contraintes syntaxiques, dans l'usage de la communauté linguistique mais, ici, à la différence d'une locution ou de certains éléments lexicalisés que la lexicalisation enferme dans une rigidité sémantique, on assiste, au contraire, à un relatif foisonnement sémantique. Réexaminons les exemples déjà cités plus haut :

12 -Salut les gars, je vous présente mon vieux père, Dr. Walia. C'est un vieux père qui me soutient beaucoup. Il est jeune mais très responsable. Vieux père, voici mes amis, il y a des vieux pères parmi eux mais c'est comme ça.

-Enchanté, vieux père.

13- Si ça chauffe, j'ai un vieux père qui est à la justice qui va régler mon problème.

14- Bonjour la vieille mère, je voudrais cinq cents francs Alloco.

15- bonjour la vieille mère, le vieux père m'a demandé de venir le voir.

Dans (12), les trois premières occurrences de *vieux père* on a le sens d'aîné mais aussi de personne adulte et importante dans la vie du locuteur en termes de bienfaiteur et de bienveillance. Si on retrouve aîné (grand frère), adulte dans le sens de la quatrième occurrence de l'exemple, celui de personne importante semble absent que ce soit dans la vie personnelle du locuteur ou dans la société. Elle suggère seulement que le locuteur a des amis plus âgés que lui-même ou que Dr. Walia contrairement à la dernière occurrence où on perçoit tout le respect, toute la valeur méliorative dans l'emploi du terme *vieux père*. Dr. Walia n'est sans doute pas encore un bienfaiteur pour eux (même s'il l'est en puissance) mais l'intérêt de cette désignation réside dans l'importance et la place sociale qu'occupe, aux yeux des autres, ce personnage.

On retrouve les valeurs de bienfaisance, de bienveillance et d'importance sociale dans l'exemple (13) également. Mais, ici, il peut être doublé des notions d'oncle, de connaissance, de relation. *Un vieux père*, c'est alors une personne importante pour soi, pour la société ; c'est aussi un grand frère, un aîné, adulte de surcroît, un oncle, une connaissance, une relation.

On comprend que le sens compositionnel qui est le sens conventionnel n'a rien à voir avec le sens en usage au vu des différentes variations sémantiques qui sont en éveil lorsqu'un discours active ce terme. Le contexte discursif prend alors toute sa place parce qu'il donne la dimension pragmatique de *vieux père* en orientant vers le sens convoqué dans la situation de discours. On comprend aussi qu'on n'utilise pas ce terme pour marquer un âge assez avancé mais plutôt, en tout cas le plus souvent, son affectivité.

Ainsi, plutôt que de dire *madame*, un jeune préférerait dire *vieille mère* comme dans l'exemple (14) pour montrer plus de familiarité, moins de distance que recommande d'ailleurs la vie socio-communautaire qui fait de tout le monde, son frère, sa sœur et des plus âgés, des grands frères et sœurs, des papas, des mamans. *Madame* sonnerait comme une désignation solennelle, une formule sans chaleur affective. On le considère aussi comme un terme de l'administration utilisé pour désigner une responsable administrative, une secrétaire, en somme, une femme travaillant dans un service administratif. En clair, on voit en cela une désignation intellectuelle. C'est

pourquoi les autres femmes (femmes au foyer, villageoises, paysannes ou dans l'informel) ne se reconnaissent pas trop dans ce terme et acceptent plutôt *vieille mère* parce qu'elles supposent que *madame* est lié à un certain pouvoir administratif et intellectuel qu'elles n'en ont pas. Pour ces femmes, le terme *maman* est plus expressif et elles trouvent son équivalent dans *vieille mère*.

A contrario, les intellectuelles grincent des dents quand elles sont confrontées à cette désignation car elles trouvent le terme un peu péjoratif, irrespectueux parce qu'il mettrait plus en exergue plutôt leur maternité. Cependant, elles acceptent parce qu'elles sont conscientes que c'est un phénomène social qui les dépasse.

Vieille mère traduit alors un lien affectif factice en (14), par exemple, où on n'est pas sûr que les personnages se connaissent auparavant, ou réel comme en (15) tout comme *vieux père* en (15), pour faciliter les échanges sociaux. Comme on voit, *vieux père et vieille mère* dans l'exemple (15) ont remplacé les appellations longtemps admises comme tantie, tonton certes plus respectueux, mais qui semblaient plus restrictifs puisqu'ils désignent forcément des personnes adultes. L'avantage de ces termes est qu'en fait, le critère d'adulte qui est le critère de base n'est pas systématique. En effet, il arrive qu'un jeune aborde un congénère par ce terme en ayant bien conscience qu'ils sont du même âge. Il peut en être ainsi d'un étudiant s'informant auprès d'un autre qu'il ne connaît pas :

16-Vieux père, je cherche le Département de Lettres Modernes.

Le fait que leur emploi dépende aussi de l'évaluation qu'on fait de l'âge de soi relativement à l'âge de l'autre n'est pas toujours opératoire parce qu'on remarque que des acteurs même plus âgés désignent leurs interlocuteurs dans ces termes. Il en est ainsi d'un mécanicien qui appelle son client habituel, son client généreux *vieux père* quand bien même celui-ci soit son cadet :

17-Bonjour vieux père, je t'appelle pour te dire que ta voiture est prête et que tu peux passer la chercher.

Réduit au seul adjectif substantivé, le Grand Robert dit que lorsqu'il est accompagné d'un possessif, il constitue « un terme d'amitié, d'affection qui s'emploie même entre personnes jeunes et même entre les enfants ». Faisant référence au français d'Afrique, il ajoute que *vieux* employé simplement désigne « une personne adulte, spécialement père (mère), oncle (tante), une personne importante, un chef » dans un ordre de vision méliorative et de respect.

Accompagné du possessif, certains emplois correspondent à ces définitions mais beaucoup d'autres fonctionnent autrement en étant ni terme d'amitié, ni un terme d'affection en tant que tel. On ne l'utilise pas pour exprimer forcément son amitié ou pour marquer sa tendresse, son attachement mais seulement pour créer une familiarité qui permet un abord facile : c'est le cas de l'apprenti-gbaka (mini-bus) qui s'adresse à un jeune passager :

18-Mon vieux, le transport Yopougon-Adjamé, c'est trois cents francs

Quand l'interlocuteur semble trop jeune pour être désigné ainsi, mon vieux est substitué par le terme *mon petit*. Ainsi, plus que l'amitié, la tendresse ou tout autre sentiment, la familiarité est un objectif recherché dans ce genre d'emploi dans une société où même l'inconnu est considéré comme un frère, un parent. Sans le connaître, celui-ci apparaît comme un familier du fait de la même appartenance communautaire.

Par ailleurs, d'autres emplois les transforment en procédés interjectifs :

19-Tu as osé me faire ça ? Eh djah ma vieille ! Tu vas me connaître.

20-Je suis admis à mon concours ! Eh djah ma vieille !

21-Ehdjah ma vieille ! Je suis content de te voir ce matin !

Eh djah ma vieille ! est une exclamation qui exprime dans ces trois énoncés des émotions différentes allant de la colère à la joie. Son invariabilité, sa référence à l'attitude émotionnelle plus ou moins vive du sujet parlant et la forme grammaticale révèlent bien l'interjection qui traduit, ici, les variations d'emploi des termes concernés. Il faut avouer que cette interjection est plus fréquente dans le milieu nouchi pur (un parler argotique ivoirien très spécifique) que dans la tendance vulgarisée accessible à tous. Elle n'est donc pas tout à fait systématique mais elle demeure tout de même une spécificité de l'emploi des termes en question en Côte d'Ivoire.

Le dictionnaire le Grand Robert rappelle que l'adjectif substantivé vieux, vieille renvoie, en français d'Afrique, à un adulte. Ce qui n'est pas toujours le cas. L'exemple (16) avec les étudiants en témoigne mais cela est encore plus évident lorsque le vieux ou la vieille désignent des enfants. En effet, dans certains groupes sociaux, lorsqu'un enfant porte le même prénom que celui d'un grand-parent, vivant ou mort, en l'honneur de ce dernier, cet enfant est appelé affectueusement *la vieille* ou *le vieux* pour que les géniteurs de l'enfant n'aient pas à prononcer,

par respect, le prénom de leur propre père ou mère. Par ce mécanisme, c'est l'adulte qui appelle désormais l'enfant par ces termes.

Le tour des différents usages des termes *vieux père*, *vieille mère* et leurs variantes montre que les valeurs sémantiques locales débordent largement le cadre conventionnel et qu'il faut sans doute des recours sémantiques contextualisés pour arriver à une meilleure interprétation dans les divers emplois. L'élargissement du sens dans ces situations crée quelquefois ce que l'on appelle une opacité référentielle.

Selon André Martinet, les termes créés par les collocations semblables à *vieux père*, *vieille mère* sont des synthèmes qu'il définit comme des unités linguistiques qui fonctionnent syntaxiquement comme des monèmes complexes. Pour lui, « ... il s'agit d'une unité linguistique signifiante, désignant une notion bien définie, mais où la forme permet de distinguer des éléments successifs porteurs au départ de sens distinctifs (Martinet ; 1999 : 11). »

Il avance que l'unité du synthème dépend spécifiquement de sa fonction syntaxique par le respect de certaines contraintes à savoir :

- « ... a) l'impossibilité de déterminer individuellement les monèmes constituants,
 - b) l'obligation de tout synthème de s'intégrer dans une classe préétablie de monèmes.
- (Ibid : 15)»

Ces obligations font de *vieux père*, *vieille mère*, des locutions nominales. En tant que noms, ou simplement unités linguistiques, ils doivent renvoyer à une notion bien définie comme le dit Martinet. Mais comme ce sens n'est pas compositionnel, il faudrait avoir des instructions pour pouvoir le décoder. C'est-à-dire que celui qui ne connaît pas la composition peut avoir des difficultés à interpréter puisque le sens ne se donne pas sur la base des éléments constituants. On parle alors d'opacité référentielle. Ceci est un premier niveau d'opacité.

Le deuxième niveau se trouve dans ses variations référentielles. En effet, on parle aussi d'opacification référentielle lorsqu'une unité linguistique passe d'un stade concret à un stade conceptuel regroupant plusieurs acceptions ou du concret à l'indéfini. Frege (1892) parle aussi de passage d'une référence ordinaire à une référence indirecte. L'opacité référentielle est donc un départ à la dérive du sens dénoté vers des sens multiples qui rendent confuse l'approche sémantique d'un terme. *Vieux père* a, par exemple, une référence opaque parce que son sens dénoté, son sens compositionnel ou ordinaire ne permet plus d'identifier sa référence actuelle

dans le français ivoirien. Son sens s'est tellement démultiplié qu'il est assimilé à un concept. Comme on a pu le constater dans les exemples cités, chaque énoncé active un sens qui n'est pas forcément le même dans un autre à tel point qu'au bout du compte, on se retrouve avec plusieurs propriétés définitoires, avec différentes catégories d'éléments référés.

Conclusion

On pourra retenir que l'association particulière de *vieux* et de *père* ou de *vieille* et de *mère*, en Côte d'Ivoire, a fait de ces termes une expression nouvelle, une création phraséologique dont l'usage généralisé a multiplié les références sémantiques. Cette création phraséologique est un exemple même du dynamisme des parlers francophones, en l'occurrence, le parler urbain en Côte d'Ivoire où le nouchi est un vivier intéressant, un laboratoire d'innovations lexicales qui alimente en permanence le français local en termes nouveaux. Même si ces créations s'appuient très souvent sur le lexique français comme c'est le cas avec les éléments étudiés, la contextualisation particulière qui les accompagne dans leurs emplois les contraint à une codification différente qui nourrit une résémantisation ou occasionne une opacité référentielle du fait de la démultiplication (polysémie) sémantique.

Richesse ou saturation (encombrement) du français, le débat est toujours animé et passionnel. Passionnel, en effet, entre militants du français en tant que langue de la communauté francophone, langue en partage donc qui doit accueillir toutes les aspérités, toutes les richesses linguistiques des aires francophones et les défenseurs qui luttent pour la pureté de la langue française. On pourrait croire que cette lutte est plus nostalgique que pratique dans la mesure où l'unité de la communauté linguistique doit irrémédiablement impliquer une mise en commun, une fédération de tout le réel linguistique. En tout état de cause, l'intérêt pour nous, ici, a été de montrer qu'au-delà de l'usage des syntagmes mentionnés, des particularités apparaissent autant sur le plan sémantique que pragmatique, modifiant ainsi leur codification originelle au profit d'une autre plus locale.

Références bibliographiques

DUVAL, P (2012), *Côte d'Ivoire : Chroniques de guerre 2002-2011*, L'Harmattan,

FIRTH, J. R (1957), *A Synopsis of Linguistic Theory, 1930-1955*, Oxford, OUP.

FREGE, G (1971), « Sinn und Bedeutung » Nr 100, 25-50, 1892 ; tradfranç. : « Sens et dénotation », in *Ecrits logiques et philosophiques*, Paris, Seuil, p. 102-126

GLEDHILL, C. ; FRATH P (2007), « Collocation, phrasème, dénomination : vers une théorie de la créativité phraséologique », *La linguistique* 1/2007 (Vol. 43) , p. 63-88
URL : www.cairn.info/revue-la-linguistique-2007-1-page-63.htm.
DOI : [10.3917/ling.431.0063](https://doi.org/10.3917/ling.431.0063).

GOES, J (1999), *L'adjectif : entre nom et verbe*, Paris, De Boeck Supérieur

KUBE, S. (2005), *Gelebte Frankophonie in der Côte d'Ivoire: die Dimensionen des Sprachphänomens Nouchi und die ivoirische Sprachsituation aus der Sicht abidjaner Schüler*, LIT Verlag Münster

LABOV, W (1976), *Sociolinguistique*, Paris, Edition de Minuit,

MARTINET, A (1999), « Le syntème », *La Linguistique*, vol. 35/2

MOLINARI C (2007), « Les dynamiques sociolinguistiques dans l'espace francophone: le cas du Mali à travers le regard d'Amadou Hampâté Bâ », *Constellations francophones*, 2, 2007, http://publiforum.farum.it/ezone_pdf

MORENO-CABRERA, J.C (1998), « On the relationship between grammaticalization and lexicalization », in Giacalone Ramat A. & Hopper P. J. (edition), 1998, p. 209-227

PERGNIER, M (1980), *Les fondements sociolinguistiques de la traduction*, Paris, Champion

PERRIN, L (2006), « Enonciation, grammaticalisation et lexicalisation », in cahiers de praxématique, cnrs, 2006, p.81-102, mis en ligne le 01 décembre 2009, consulté le 15 septembre 2016. URL : <http://praxematique.revues.org/621>

SINCLAIR, J (1991), *Corpus, Concordance, Collocation*. Oxford, OUP.

**Résumés de quelques mémoires de master, de magistère et de thèses de doctorat
soutenus au département de français (Université d'Alger 2) au cours de l'année 2016**

Thèses en analyse du discours

OULEBSIR Fadila, « Hétérogénéité(s) énonciative(s) et construction de l'ethos dans le discours des interviewés de la presse algérienne d'expression française 2007-2009 », Dirigée par Pr. AIT DAHMANE Karima

Mme OULEBSIR Fadila nous présente une thèse de doctorat inédite qui s'inscrit dans le vaste champ de l'analyse du discours. Elle propose d'étudier l'hétérogénéité et la construction de l'ethos dans des entretiens publiés dans la presse algérienne d'expression française pour la période 2007-2009. Ce travail de recherche est rédigé en 293 pages (sans compter la bibliographie qui contient 16 pages et les annexes qui comportent le corpus de vingt-cinq interviews en 86 pages).

Dans une introduction explicite, Mme OULEBSIR nous expose sa problématique à travers laquelle elle cherchera à analyser comment la construction de l'ethos des locuteurs est mise au centre d'une activité hétérogène énonciative. Des questions secondaires sont également posées afin d'appréhender l'objet de recherche sous tous ses aspects discursifs, énonciatifs et linguistiques.

Pour mener à bien son étude, la candidate a scindé son travail de recherche en cinq chapitres. Le premier chapitre est consacré à la démarche méthodologique relative à la constitution du corpus. Dans le deuxième chapitre elle présente les fondements théoriques et épistémologiques de son étude. Elle s'attarde aux concepts clés de la thèse à savoir ; « discours journalistique », « interdiscours », « l'éthos », « énonciation », « polyphonie », « dialogisme », « genre journalistique », « interview », « doxa », « l'Autre », « Soi », « stratégies discursives ». Les chapitres 3, 4 et 5 sont destinés à l'analyse du corpus à travers lesquels l'impétrante tente de repérer les marqueurs discursifs qui renvoient au statut social du sujet parlant et son rapport à l'Autre ainsi que la construction de l'ethos dans le discours qu'elle qualifie d' « hétérogène et de dialogique ».

Mémoire de master en « Analyse du discours littéraire »

THOURI Chahla, « La construction de l'image de soi dans l'autobiographie. L'Ethos de l'héroïne dans « Le pied de Hanane d'Aïcha Kassoul », dirigée par BENALDI Hassiba.

Thouri Chahla soumet à évaluation un mémoire de master en analyse du discours littéraire. Elle se propose de questionner la construction de l'image de soi dans un « discours romanesque autobiographique ». Elle a ainsi choisi de travailler sur « **Le pied de Hanane d'Aïcha Kassoul** » publié en 2009. Dans cette œuvre d'art, la romancière met à nu son angoisse au travers de l'ironie d'une vie qu'elle qualifie de « sale ». S'inscrivant en analyse du discours littéraire, la candidate scinde son travail de recherche en deux chapitres qui permettent d'observer la construction de son objet de recherche et le cheminement de sa réflexion. Elle consacre le premier chapitre à l'ancrage théorique des concepts qui serviront d'outils d'analyse et d'interprétation des phénomènes discursifs et autobiographiques dégagés du corpus. Elle y expose la littérature scientifique relative à son champ d'étude (Analyse du discours, discours, énoncé, discours littéraire, autobiographie, polyphonie, déictique, stratégies énonciatives, discours rapporté).

Après avoir exposé les soubassements théoriques de son objet de recherche, la candidate propose dans le cadre méthodologique, la grille d'analyse qu'elle a élaborée pour appréhender les notions théoriques précédemment définies. Une autre originalité du travail est à signaler, à ce stade, celle de la grille analytique qu'elle a mise en place après avoir délimité les trois contextes socio-historiques principaux qui sous-tendent « l'autobiographie kassoulienne ».

L'analyse du corpus en fonction de la grille analytique laisse apparaître un « ethos féminin algérien » caractérisé par le poids de « l'oppression symbolique » depuis l'ère du colonialisme jusqu'à nos jours. Oppression à trois niveaux selon le contexte socio-historique : oppression parce qu'on est Arabe, oppression parce qu'on est fille musulmane, oppression parce qu'on est femme libre et révoltée.

Mémoire de master en « sociolinguistique urbaine »

BAGHBAGHA Yasmine, « Signalétique langagière, signalétique linguistique : étude sociolinguistique des enseignes commerciales de Ben Aknoun », dirigée par AMOURAYACHE Essafia

Cette recherche de master a porté sur l'étude des phénomènes liés à la signalétique dans ses deux aspects linguistique et langagier dans un espace urbain d'Alger : Ben Aknoun. Elle s'inscrit dans le domaine de la sociolinguistique urbaine. Cette discipline étudie les rapports qui pourraient exister entre espaces, pratiques langagières et langues en associant le fait urbain aux questionnements sociaux et en mettant en évidence la relation complexe : langue, dimension spatiale et dimension sociale.

Il s'agit de vérifier si la mise en mots à travers les enseignes de magasins reflète la situation langagière de ce quartier. La réflexion de l'étudiante était centrée sur la problématique du choix des langues d'affichage des enseignes, les motivations de ce choix, la corrélation entre ces langues et celles qui sont parlées ainsi que les représentations que s'en font les locuteurs.

A travers une enquête de terrain menée à Ben Aknoun, le corpus recueilli est constitué de réponses à un questionnaire distribué à des commerçants de ce quartier et de photos d'enseignes commerciales prises par la candidate.

L'analyse de ce corpus lui a permis de rendre compte que l'environnement graphique et langagier au sein de Ben Aknoun est complexe. Cette complexité se manifeste dans : la mosaïque des activités qui occupent cet espace ; l'organisation linguistique des enseignes et les langues pratiquées lors des interactions verbales. La signalétique choisie sur les enseignes est majoritairement unilingue transcrite en langue française. A l'oral, dans les pratiques langagières, cette langue est souvent alternée ou mixée avec l'arabe dialectal en particulier et le kabyle.

En somme, Le comportement linguistique de certains commerçants s'oppose à leur perception de la langue. Tandis que d'autres ont des pratiques langagières en adéquation avec les représentations qu'ils se font sur les langues.

Mémoire de master en didactique

OULD AMEUR Selma, « Impact des représentations des enseignants sur le processus d'enseignement/apprentissage du FLE en 5^e année primaire : Cas des deux écoles primaires des deux quartiers « Ben Aknoun et 1^{er} Mai», encadrée par BERGHOUT Noudjoud.

Mlle Ould Aneur a soutenu un mémoire de master composé de 91 pages suivies d'une annexe dans laquelle elle a inséré le questionnaire destiné aux enseignants ainsi que le corpus recueilli à la suite d'une observation participante. La table des matières détaillée à la fin du mémoire, nous permet de bien comprendre le cheminement de sa réflexion.

S'inscrivant en didactique du FLE, la candidate se propose d'étudier l'influence des représentations des enseignants sur le processus d'enseignement- apprentissage du FLE en 5^e année primaire dans deux quartiers différents. Pour atteindre son objectif et répondre à ses questionnements, sa réflexion est concrétisée par une démarche méthodologique respectant les normes académiques de présentation des recherches.

Ce travail de recherche s'organise en deux parties bien distinctes, une théorique et une autre pratique. La première partie théorique est donc subdivisée en deux chapitres. Il s'agira de définir la notion de représentations selon différentes approches épistémologiques (sociologie, psychologie, linguistique, didactique) ainsi que d'autres notions clés de sa recherche à savoir les attitudes, les stéréotypes et l'imaginaire. Sans oublier la contextualisation sociolinguistique qu'elle étudie en mettant en exergue l'hétérogénéité de la situation des langues en présence dans le contexte algérien (l'arabe avec ses variantes, le français, le berbère et l'anglais). Notons, à cet effet, que l'originalité de ce travail réside dans la comparaison de deux écoles dans un contexte urbain, puisque parmi les variables, qui seront prises en considération pour mesurer l'impact des représentations sur les pratiques enseignantes, citons le milieu socioculturel (milieu populaire et milieu résidentiel).

Quant à la deuxième partie, elle est scindée en deux chapitres où l'impétrante nous informe de la construction de son corpus, du lieu d'enquête, du public visé, des outils d'investigation adoptés, des différentes grilles confectionnées pour l'interprétation des données recueillies au travers de

l'observation participante, du questionnaire et de l'analyse des productions écrites des apprenants.

OTMANI Ibtissame et DJBBAR Sarah, « L'impact de la langue maternelle sur l'enseignement-apprentissage du FLE, Cas de 4^{ième} AM, Ecole Colonel Bougara à Alger », encadrées par Bedjaoui Wafa

Otmani Ibtissame et Djebbar Sarah ont présenté un mémoire de master de 68 pages qui s'inscrit en didactique du FLE. Elles se proposent, au travers d'une recherche empirique, d'étudier l'impact de la langue maternelle sur l'enseignement-apprentissage du FLE auprès d'élèves de 4^{ième} année moyenne dans un collège à Alger.

Pour ce faire, elles ont divisé leur mémoire en trois chapitres. Le premier chapitre intitulé « Contact de langues et situation du français en Algérie » traite de la diversité linguistique, des stratégies d'enseignement des langues étrangères, du bilinguisme et de la situation du français en Algérie. A vrai dire, ce chapitre leur a permis de cerner « les notions théoriques clés » qui seront exploitées dans l'analyse et l'interprétation des résultats.

Le deuxième chapitre est aussi important que le premier, puisqu'il s'agit de l'explicitation du concept « langue maternelle » ainsi que les autres concepts y afférents (langue de la mère, langue première, langue de référence, langue source ». Nous avons donc pu observer un cheminement logique entre les trois chapitres du mémoire et entre les différents titres chaque chapitre. Notons également que les deux étudiantes ont tenté, dans le deuxième chapitre, d'approcher la situation de l'enseignement des langues étrangères dans des contextes où le recours partiel à la langue maternelle peut remédier à certaines situations de « blocage didactique ». Le troisième et dernier chapitre constitue le fruit d'une enquête de terrain par questionnaire et par observation participante.